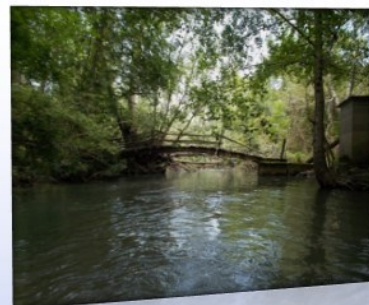




Champagné-Saint-Hilaire

BULLETIN MUNICIPAL N° 33

2020



Les Ponts au Fil du Clain



Gîte *Le Refuge*

Avec 2 chambres / 5-6 personnes
Cuisine, salon, salle d'eau, grand jardin et parking
Draps et serviettes de toilette fournis



**NOUVEAUX
PROPRIÉTAIRES**



Tel 06 52 69 44 55
masselis.christophe@orange.fr

Lieu dit Le Battu 86160 Champagné St Hilaire

Praticienne en Ayurvèda (médecine indienne)

Formée en Fleurs de Bach (soin des émotions par les essences de fleurs) et en huiles essentielles. Conseillère en techniques de remise en forme, vous propose son accompagnement et ses massages vers le bien-être et la santé.

N'hésitez pas à contacter Nadine au 06.35.16.53 ou à adresser un message à mn088224@gmail.com
À très BIENTÔT

Je me déplace et assure des ateliers sur les thèmes du bien-être et de la santé.

Tél. : 06.63.35.16.53 Mail :
mn088224@gmail.com



- Menuiserie
- Cloisons sèches
- Isolation

I route de Gençay
86160 Champagné St Hilaire
Tel. 06.80.65.48.44
Mail: d.e.thomas@laposte.net



restaurant | bar

Pizzeria le soir

Formule du midi

Cuisine traditionnelle le soir et week-end

Traiteur pour vos événements

Ouvert tous les jours midi et soir
fermé le Mardi et le Mercredi
sauf si réservation de groupe

Nous contacter pour tout renseignement
ou pour l'étude d'un devis



☎ 05 49 62 80 45

1 Place du Puits
86160 Champagné Saint Hilaire

Facebook icon @auxpetitsoignonsrestaurant

Email icon auxpetitsoignons86@gmail.com

Website icon www.auxpetitsoignons.org

Vous avez apprécié le moment ?
Envie de donner votre avis ?
la parole vous est donnée sur tripadvisor



Vous vous sentez seul, déprimé ou angoissé, vous vivez un moment difficile (deuil, divorce, maladie...), vous rencontrez des difficultés dans votre couple ou votre famille, vous avez une décision à prendre : un psychologue peut vous aider. Formé aux entretiens et à l'accompagnement, ce professionnel peut vous soutenir ponctuellement ou à plus long terme en fonction de vos besoins.

Marc Boinot
psychologue et psychothérapeute,

peut vous accueillir
sur rendez-vous à

Champagné St Hilaire
2, route de Vivonne
Tel : 07.60.72.68.39.

VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique-nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES (7 CHAMBRES)
ACCÈS HANDICAPÉ
CUISINE AMÉNAGÉE-COUR AVEC BARBECUE
SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISSES
ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES
ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES
RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

Sport et santé à Champagné-Saint-Hilaire



Espace de Soins et de Santé



Propriété de la commune de Champagné-Saint-Hilaire



Locaux en location adaptés pour des professionnels de Santé

*A proximité des écoles, et dans le centre-bourg, la commune de **CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE** investit pour votre bien-être.*

Sport: Espace fitness connecté, à côté du city-stade



SOMMAIRE

Le Mot du Maire 4

1 – LA VIE COMMUNALE

- Chiffres clés, Etat Civil 5
- Personnel Communal, Etudes et décisions du Conseil Municipal, Budgets, Fleurissement 6-8
- Les réalisations et les Projets 9-18
- Les Évènements communaux et les Loisirs 19-37

2 – LA VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale	38
Informations Générales	
- Numéros d'urgence, Défiibrillateur, Responsabilités	39
- Papiers d'Identité, Recensement, Carte Grise, Préfecture, Urbanisme, Canton, Conseillers Départementaux, Déchetterie	40-43
- Eaux de Vienne Siveer, Orange, Sorégies, SDIS	43-47
Syndicat Mixte du Clain Sud	48
Le Civraisien en Poitou	49-50
PLUi	50
Tarifs Communaux	51-53
Liste des Artisans et Commerçants	54
Famille et Petite Enfance	
- Cantine, Garderie, Ramassage scolaire, Accueil de Loisirs, Assistantes Maternelles et Sociales	55
- Activités Périscolaires	56-57
- L'école	58
- L'école de Musique « La Cendille »	59
Culture et Loisirs	
- La Bibliothèque Municipale	59-60
Les Réseaux de Soutien et de Solidarité	
- La Mission Locale Rurale	61
- L'Instant Convivial	62
- L'Escale	63
- ELAN : épicerie solidaire	64
- La Croix Rouge Française	64-65
- Présence Verte Services	65
- Pluriservices	66
- ADMR Gençay	67
Le calendrier des Fêtes	68

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Bibliothèque et Tableau des Associations	69
Communiqués des Associations	
- André Léo	70
- Communauté Locale	70
- ACCA	71
- Ensemble Vocal	71
- APE	72
- Club de Chiens de Recherche et de Sauvetage	73
- Comité des Fêtes	74-75
- Comité FNACA	75
- Merveilleux Noël et DSB	76
- Jumelage Saint-Romphaire	77
- Les Montagnards	77
- La Gymnastique Volontaire	78
- Murmures et Cultures à Champagné	79
- Le Jardin à Grandir	80
- Terre, Paille et Compagnie	81

4 – EXPRESSION LIBRE

- Pont de Saix	82-84
- Premier maire de Champagné	84-85
- Mais t'es haut, ! Bilan Météo	85-86
- Mots Croisés	87

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : Gilles BOSSEBOEUF

Comité de rédaction et de relecture :

Claudette BERTHOMMÉ, Annette BOSSEBOEUF, Natalie FRANÇOIS-DIT-SORTON, Michel RUSSEIL, Louis VIBRAC

Secrétariat : Patricia RODRIGUES

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Pour cette année 2020, je vous présente mes meilleurs vœux : réussite dans vos études et vos projets, santé pour vous et vos proches, du bonheur, et beaucoup de partage avec vos voisins, vos amis et avec les plus démunis. Je souhaite à notre commune beaucoup de prospérité.

Ce bulletin vous offre un maximum d'informations, notamment sur les réalisations de 2019, mais aussi sur celles qui sont en cours.

Allez sur le site internet, en cliquant sur le lien ci-après, pour avoir l'ensemble des bulletins édités depuis 1978 :

<http://www.champagne-saint-hilaire.fr/fr/information/68893/bulletin-municipal>

Sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr, vous trouverez l'ensemble des éléments de la vie de la commune, notamment tous les compte rendus des conseils municipaux depuis le démarrage de ce site.

Cette année 2020 sera marquée par l'application du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal); ce document sera applicable et opposable, normalement, à compter du mois d'avril 2020. Il définit toutes les zones constructibles sur l'ensemble du territoire du Civraisien.

Qu'il me soit permis de remercier tous les bénévoles, tous les membres des associations, les élus, les commerçants, artisans, entrepreneurs et tous les habitants. Notre commune est reconnue, et c'est grâce à vous tous, un grand merci!

Je vous souhaite une bonne lecture...

Très cordialement,

Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF



1 - LA VIE COMMUNALE

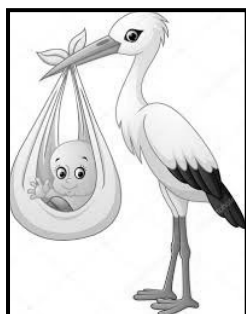
... La Vie
Communale...

Les chiffres clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois », sont au nombre de 1030 au 1er janvier 2020 (population municipale : 1010 / population comptée à part : 20). La superficie est de 46.9 km². Champagné-Saint-Hilaire est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.

État Civil

Naissances



18/01/2019	Athéna LABEAU DOUZIECH
04/07/2019	Djélani AKATA
13/09/2019	Romane INGWILLER
03/11/2019	Elio THIBAUT
09/11/2019	Gabriel MARTIN
27/11/2019	Lola THOMAS
27/11/2019	Mia CESVRE

La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

JUST MARRIED

Mariages



09/02/2019	Jean-Paul MENANTEAU et Valérie BIBAULT
09/02/2019	Bruno CONTIVAL et Virginie MINGOT
27/07/2019	Guillaume MAUZAC et Pauline DE LUSSY
10/08/2019	Jean VUZÉ et Mallauray DELINCOURT
26/10/2019	Jean-Dominique MERCURY et Marie ROUSSEL

Décès



08/01/2019	Michel PIERRON
11/02/2019	Gilberte BERTRAND née BERTHONNEAU
13/02/2019	Thierry COOLS
13/02/2019	Evelyne GAILLARD née RETOURNARD
04/04/2019	Colette GEOFFRET née BOURRUMEAU
08/04/2019	André DROUHAULT
29/04/2019	Régis MACOUIN
11/05/2019	Denise GAUVREAU née MAGNANT
07/06/2019	Laure HOUMAULT
18/06/2019	Jean-Marc CARRON
30/07/2019	Monique PÉRONNEAU née FAVEREAU
06/08/2019	Armand BAILLARGÉ
25/08/2019	Yvette PONSONNET
29/08/2019	Ginette VIDAL née MAILLOCHEAU
03/10/2019	Simone PAILLET
16/11/2019	Jeanne BONFILL née LAPEYRE
22/12/2019	Georges JATIAULT
28/12/2019	Raymonde CARRON née HÉRAULT

..., Chiffres clés, État Civil...

Le Conseil Municipal resté inchangé depuis juin 2016 et de nouvelles élections

auront lieu les 15 et 22 mars.

ELECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 Mars 2020

Mode de scrutin dans notre commune (plus de 1000 habitants) ;

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants. Le scrutin est **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code électoral). Les listes doivent être **complètes, sans modification de l'ordre de présentation**.

Le dépôt d'une **déclaration de candidature** est exigé pour chaque tour de scrutin. Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Les listes doivent être composées de façon paritaire, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Au **premier tour**, la liste (pour notre commune la liste doit être composée de 15 personnes, avec la possibilité de mettre de 16 à 17 personnes) qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Origine du texte : vie publique.fr

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie 16 personnes, plus une apprentie, qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail, secondés par 2 personnes en contrat aidé.

A la mairie, deux secrétaires se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par 2 contrats aidés.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- A l'école, l'agent assure la garderie du matin et seconde la maîtresse des très petite, petite et

moyenne sections avec une personne en apprentissage.

- Un contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir

- Les repas sont préparés sur place par 2 agents.

Les lundis, mardis et jeudis, la surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte) et par deux animateurs du Centre de Loisirs Mille Bulles (uniquement pour les Activités Périscolaires).

En plus de la gestion courante nous avons traité les points suivants :

Animations :

Fête de la Musique
Randonnée pédestre et jeux à la base de loisirs
Le marché des arts et gourmandises
Tour Poitou-Charentes
Journées du Patrimoine
Animation musicale par l'association « l'écarquilleur d'oreilles »
Illuminations de Noël
Téléthon

Achat de terrain :

Parcelles de l'indivision de la Famille Coutard-Levesque

Bâtiments :

Projet petite salle des fêtes : phase 2
Location petite salle

Communauté de Communes :

Approbation de la modification des statuts

Divers :

Espace fitness
Établissement Doux : vente à la SARL Thibault partie appartenant à la commune
Soutien contre la fermeture de la Trésorerie de Gençay
Salle dite de « caté » : convention avec l'association diocésaine de Poitiers
Sorégies : renforcement en souterrain des lignes
Numérotation des habitations route de Sommières Côte et espace patrimoine

École :

Activités périscolaires 2019/2020
Cantine, repas végétarien
Mise en conformité thermique et phonique des classes

Emprunts :

Achat des terrains indivision Coutard-Levesque

Éolien :

Projet Énergie Team : enquête publique , vote du CM
Projet KDE Magné et Champagné-Saint-Hilaire : présentation
Projet Energy-France/EEF SAS : présentation

Logements et commerces :

Rénovation pour location partie de l'immeuble 5 rue de l'église
Réfection de la couverture 2, rue du presbytère

Lotissement :

Le goupillaud 2 : proposition d'aménagement

Personnel :

Document unique des risques professionnels

PLUi :

Commissaire enquêteur, courriers et plans du projet

Subvention / Participation :

Réserve incendie

Travaux :

Entretien de la voirie communale par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Vous trouverez tous les détails des conseils municipaux en vous rendant sur le site internet de la mairie.

Budget Mairie

Fonctionnement

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	272 452,00
Charges de personnel et frais assimilés	408 300,00
Atténuations de produits	1 500,00
Autres charges de gestion courante	40 690,00
Charges financières	20 500,00
Charges exceptionnelles	1 030,00
Dépenses imprévues	4 200,32
Virement à la section d'investissement	110 200,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
Total Dépenses	859 959,32

Recettes	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	6 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	137 120,00
Impôts et taxes	293 024,00
Dotations, subventions et participations	329 412,76
Autres produits de gestion courante	39 000,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	2 530,00
Excédent de fonctionnement reporté	33 862,57
Opérations d'ordre de transfert entre sections	52 000,00
Total Recettes	859 959,32

Investissement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	570,00
Emprunts et dettes assimilés	74 500,00
Immobilisations incorporelles	163 765,00
Subventions d'équipements versées	2 000,00
Immobilisations corporelles	512 707,64
Immobilisations en cours	5 200,00
Déficit d'investissement reporté	6 188,64
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 000,00
Opérations patrimoniales	47 000,00
Total Dépenses	830 901,28

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	237 789,28
Subventions d'investissement reçues	184 325,00
Emprunts et dettes assimilés	250 500,00
Virement de la section de fonctionnement	110 200,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 087,00
Opérations patrimoniales	47 000,00
Total Recettes	830 901,28

Budget Multi-commerces 2020

Fonctionnement

<i>Dépenses</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Bâtiments publics	603,41
Taxes foncières	100,00
Autres	10,00
Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00
Virement à la section d'investissement	8 000,00
Total Dépenses	9 713,41

<i>Recettes</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Revenus des immeubles	6 720,00
Excédent de fonctionnement reporté	2 993,41
Total Recettes	9 713,41,11

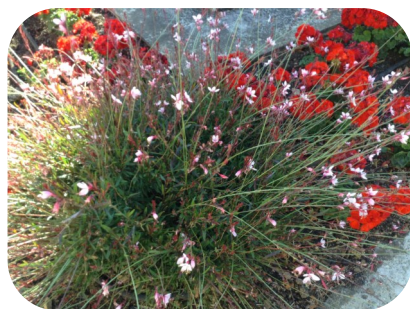
Investissement

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	5 960,00
Immobilisations corporelles	2 600,00
Déficit d'investissement reporté	4 198,21
Total Dépenses	12 758,21

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	4 198,21
Emprunts et dettes assimilés	560,00
Virement de la section de fonctionnement	8 000,00
Total Recettes	12 758,21

Les détails de tous les budgets sont consultables sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Fleurissement



Au fil des saisons notre bourg s'égaie, cette année les membres de la commission fleurissement (composée d'élus et de bénévoles)

s'étaient donné rendez-vous les 13 et 14 mai pour mettre en place les plants : rudbeckias, sauges, ipomées, pétunias, géraniums, coléus, cannas, graminées.... Pour l'hiver, seul le massif autour du monument et le cimetière, ont été plantés de pensées, pâquerettes, myosotis. A l'automne 2018, nous avons planté 2 massifs de rosiers paysagers rouges et roses, massifs aménagés sur le parking de la nouvelle entrée de l'école.

Michel RUSSEL

Création d'un observatoire sur la ZNIEFF « Le Pâtural des chiens » 2019

En collaboration avec la commune de Champagné-Saint-Hilaire, un observatoire a été installé par la fédération des chasseurs de la Vienne en 2019. L'entrée se fait par la digue du grand étang de la base de loisirs et permet d'observer la faune et la flore du grand étang de la fédération des chasseurs de la Vienne. Cette collaboration se poursuivra en 2020 avec l'installation de panneaux ludiques. Vous trouverez ci-dessous le dossier réalisé par la fédération des chasseurs expliquant les objectifs.

I / Présentation—Contexte



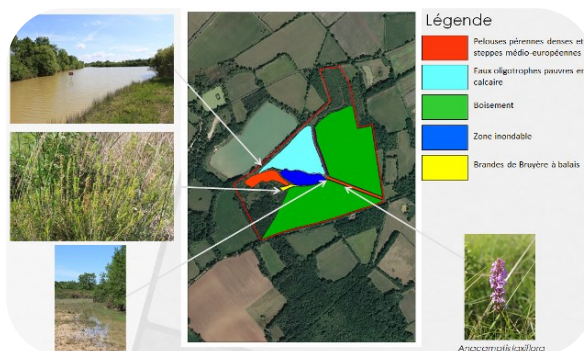
La Fédération des Chasseurs de la Vienne (FDC86) est gestionnaire de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1, nommée « Le pâtural des chiens ». Cet espace de nature se situe sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire, au sud du département de la Vienne. Le site est délimité à l'ouest par un autre étang, propriété de la commune, et à l'est par un chemin communal.

Parmi les espèces protégées qui ont permis de classer ce site, certaines sont encore présentes, telles que la pilulaire (*Pilularia globulifera*) et cinq espèces d'orchidées dont l'orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*). Le document ci-dessous présente le type d'habitat que l'on peut rencontrer sur la ZNIEFF :

En 2017, la FDC86 a réalisé un inventaire permettant de mettre à jour les données écologiques du site. Les dernières prospections officielles sont datées de 1982. Cet inventaire a conduit à la mise en place d'un plan de gestion et de valorisation du site.

Pour cela, la FDC86 travaille en partenariat avec la Fédération de la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Vienne qui s'occupe

chaque année de faire une vidange de l'étang pour aleviner les ruisseaux, mares et étang du département. L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) et la municipalité de Champagné-Saint-Hilaire sont également partenaires des actions réalisées sur la ZNIEFF.



Le plan de gestion du site a notamment comme priorité de :

- gérer la brande de bruyère à balais,
- prévoir des opérations de génie écologique,
- restaurer la zone inondable,
- entretenir les habitats favorables aux orchidées.

Le plan de valorisation prévoit :

- la création d'un observatoire en 2019,
- la création d'un parcours pédestre à visée pédagogique en 2020,
- animer le site et en faire découvrir sa richesse dès 2019.

L'objectif de 2019 est de lancer le plan de valorisation du site en partenariat avec la municipalité de Champagné-Saint-Hilaire et le département de la Vienne, afin de sensibiliser le grand public et en particulier les scolaires à l'intérêt de conserver et protéger les zones humides. L'autre but étant l'observation de la faune et de la flore présentes.

II / Création d'un parcours pédestre à visée pédagogique

A - Choix du chantier

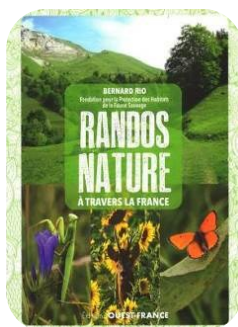
En partenariat avec la commune, la FDC86 a prospecté afin de proposer au grand public un sentier pédestre qui fasse découvrir la ZNIEFF tout en parcourant d'autres sites de la commune. La volonté était de créer un parcours entre 1h30 à 2h de balade, accessible au plus grand nombre, qui traverse le site mais sans apporter de dérangement aux espèces présen-

tes.

La carte ci-dessous présente le parcours choisi :



Figure 1 : Sentier pédestre de 6,4 km traversant la ZNIEFF



Afin de faire découvrir ce sentier, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, propriétaire du site, a publié avec Bernard RIO un guide intitulé Randos Nature à travers la France. Ce guide, au travers du sentier, présente « Le pâtural des chiens », les espèces rencontrées, ainsi que les sites incontournables du département (touristiques, activités de loisirs, gastronomiques, etc.).

B - Entretien du sentier

En automne 2018 et automne 2019, la FDC86 a fait intervenir une entreprise locale afin d'entretenir le sentier de découverte qui traverse le site naturel. L'automne est la période idéale pour réaliser les travaux en réduisant l'impact et le dérangement des espèces présentes.

C - Aménagement du sentier - création d'un observatoire de découverte

Le sentier est aménagé de façon à ce que le grand public passe par un observatoire pour découvrir le site sans déranger la faune. L'emplacement de l'observatoire a été décidé en concertation avec la commune de Champagné-Saint-Hilaire. Le choix s'est fait de façon à ce que le public puisse arriver à l'observatoire en passant par une passerelle en bois depuis l'étang de la commune (Figures 3 et 4).

La structure de l'observatoire est entièrement réalisée en bois. La FDC86 a fait le choix de travailler avec des entreprises locales pour la réalisation des travaux :

- fondation de l'observatoire : SARL Bodin lo-



Figure 2 : Sentier de découverte au travers de la brande de bruyère à Balais



Figure 3 : Observatoire créé sur le sentier de découverte en 2018-2019

calisée à Mazeuil déjà mandatée sur des travaux d'entretien de l'étang en partenariat avec la Fédération de la Pêche ;

fourniture du bois : scierie SARL Puisais à Château-Larcher ;

- montage de la structure bois : association CAP VERT, à Buxerolles, avec qui nous avons déjà travaillé sur l'ENS du Bois de La Loge du Conseil Départemental.

Les travaux ne peuvent avoir lieu qu'en automne-hiver afin de limiter le dérangement sur la faune et la flore. De plus, l'étang doit être vide pour réaliser les fondations et le montage de l'observatoire. Chaque année, l'étang est à sec de novembre à février. Enfin, le sol doit être suffisamment ressuyé pour permettre le passage des engins. Le chantier a donc débuté en décembre 2018 pour les fondations et s'est achevé en septembre 2019 pour la fin du montage de l'observatoire. En plus de l'observatoire, le sentier sera aménagé avec six panneaux pédagogiques permettant de présenter le site. Cette phase de travaux a commencé au printemps 2019, les panneaux devraient être

mis sur le site au printemps 2020.

IV / « Qu'est-ce qu'un plan de gestion ? »



Figure 4 : Plan de l'observatoire avec passerelle d'accès

La FDC86 a initié un partenariat avec le Lycée agricole de Montmorillon avec les élèves des cursus Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF).

En 2019, La FDC86 a réalisé une animation scolaire auprès de la 1^{ère} Bac Pro GMNF. L'animation scolaire s'est faite en deux temps :

- ⇒ septembre 2019 : animation en classe avec découverte des missions d'une Fédération de chasseurs et présentation du site de Champagné St Hilaire et de son programme de gestion et de valorisation,
- ⇒ novembre-décembre 2019 : sur le terrain, exercice de génie écologique - entretien d'un des habitats du site, la zone inondable (Figure 5). La végétation a été coupée afin d'ouvrir le milieu sans modifier ses caractéristiques physico-chimiques.

Cette intervention a également eu lieu en 2018 (Figure 6) et fait maintenant l'objet d'un partenariat afin que cette animation soit faite chaque année.



Figure 5 : résumé du plan de gestion sur Champagné-St-Hilaire



Figure 6 : intervention en génie écologique par les Bac Pro 1 GMNF, le jeudi 6 décembre 2018

Fédération Départementale des
chasseurs de la Vienne

Achat 12ter rue Étienne Saby « Espace de soins et de santé » et aménagement salle ostéo 13 place du 13 août :

La commune de Champagné-Saint-Hilaire a fait l'acquisition des locaux du 12ter, rue Etienne Saby qui appartenait à M. et Mme Maneuf (société). Dans ces locaux exerçaient des infirmières, des ostéopathes et des kinésithérapeutes. Sylvie Maneuf (ostéopathe) a proposé à la commune d'acheter ces locaux, mais souhaitait tout de même exercer sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire. La commune a saisi cette opportunité, a fait un emprunt de 200 000 euros sur 25 ans à un taux fixe de 1,33%, soit un remboursement annuel de 9416,72 euros. Cet emprunt nous a permis :

- ♦ D'acheter les locaux du 12 ter, rue Etienne Saby au prix 179500 euros (hors frais de no-

taire) et de les transformer si nécessaire (s'il y a des professionnels de santé, il faut une séparation physique avec ceux qui ne sont pas professionnels de santé).

- ♦ De transformer les locaux du 13, place du 13 Août afin que Sylvie Maneuf exerce son métier d'ostéopathe.



Il fallait aller vite, et nous avons réalisé l'ensemble des transactions et transformations en moins de 3 mois; nous avons réalisé cette opération sans aucune aide. Nous avons décidé d'appeler le 12 ter, rue Etienne Saby : « Espace de soins et de santé »; cet espace devrait être remboursé par les occupants des locaux.

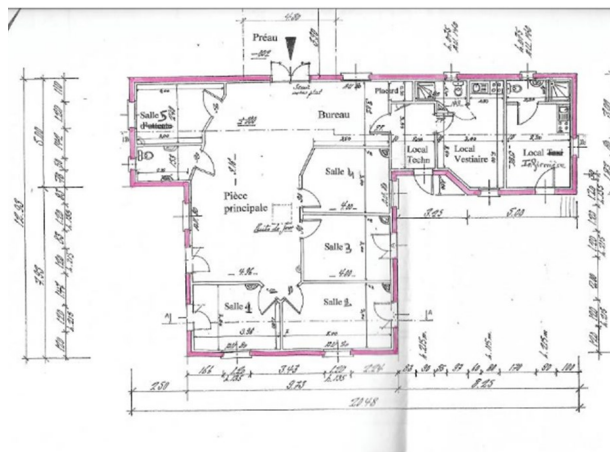
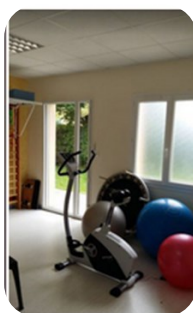
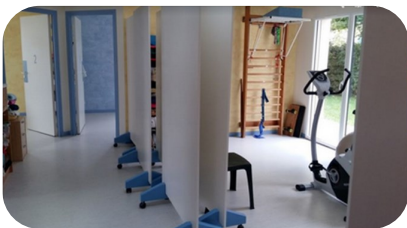
La composition des locaux du 12 ter, rue Etienne Saby (situés sur la parcelle AB 367, d'une contenance de 928 m²) est la suivante :



- bureau d'accueil: 10,6 m²
- salle d'attente + salle de gym pour les kinés+ circulation : 32 m² + 14 m²
- vestiaire + salle d'eau: 14,7 m²
- local technique: 6 m²
- placards: 0,9 m²
- WC aux normes handicapés: 4,1 m²
- Salle 1: 11,4 m²
- Salle 2: 14,5 m²
- Salle 3: 12 m²
- Salle 4: 11,2 m²
- Salle 5: 9,6 m²
- Salle des infirmières (avec

une entrée indépendante, des WC qui ne sont pas aux normes ERP handicapés): 14,6 m².
Le total fait 155,6 m² environ.

Un aperçu des salles :



Au 1er janvier 2020, les locaux sont utilisés comme suit :

- ◆ 13, place du 13 août : Sylvie Maneuf, ostéopathe
- ◆ 2 ter, rue Etienne Saby, « Espace de Soins et de Santé »
 - ⇒ Local infirmières : Amandine Gallas et Mireille Mathieu, infirmières
 - ⇒ Salle numéro 2 : Céline Bellin, ostéopathe
 - ⇒ Salle numéro 3 : Sandrine Bressolin, esthéticienne spécialisée en aromathérapie, drainage manuel, Reiki et vente des produits
 - ⇒ Salle numéro 4 : Muriel Daret, naturopathe et praticienne de la médecine traditionnelle chinoise

Au 1er janvier 2020, les salles numéros 1 et 5 étaient disponibles. Pour la location, s'adresser à la mairie. Une séparation est possible pour l'installation d'un professionnel de santé dans la salle numéro 1, notamment pour l'accueil d'un kinésithérapeute qui pourrait avoir une salle de gymnastique attenante.

Texte et photos
Gilles BOSSEBOEUF

Logements locatifs communaux

Logements locatifs :

Le parc locatif de la Commune se compose de :

- 1 logement T1,
- 1 logement T2,
- 8 logements T3,
- 1 logement T5

Vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie pour connaître d'éventuelles disponibilités.

Michel RUSSEL

Voirie

Depuis un an maintenant, la compétence voirie est exercée par la communauté de communes du Civraisien en Poitou. L'ensemble des travaux sont désormais réalisés sous contrôle des agents communautaires après proposition du conseil municipal.

Un entretien rapide annuel des voies, appelé PATA est réalisé sur une surface maximale de notre réseau routier pour une somme annuelle d'environ 12000 €. Ces travaux ont eu lieu courant juillet.

Le travail de fond de grosses réparations correspond à une somme d'investissement annuel d'environ 48000 €. Cette année, c'est l'entreprise Arlaud Irribarren qui a été retenue sur notre secteur. Malheureusement, la réponse aux marchés publics a tardé et les travaux n'ont pu commencer qu'en septembre. Une partie de reprofilage des routes est réalisée sur les voies suivantes : route de Limes, route du Néda et entrée de Tampenoux et une portion de la route de Marnay. Les intempéries de ces derniers mois ont interrompu les travaux et même dégradé certaines réparations qui seront re-

prises au printemps prochain. Ce sera l'occasion de finir la voie qui relie Les brousses à la Millière pour laquelle, seul le dérasement que nous avons effectué avec nos agents et le matériel communal, est réalisé. Espérons que la fin des travaux de la programmation 2020 pourra démarrer dès le retour des beaux jours, évitant ainsi tous les soucis liés à une arrière-saison délicate et pluvieuse.

A noter que nos agents interviennent encore régulièrement sur nos routes pour réaliser des réparations urgentes ou des poses de buses, par exemple. La totalité des élagages reste aussi sous contrôle communal, permettant de mieux maîtriser les temps de travaux, grâce à la compétence de nos agents et à la qualité des matériels utilisés. Un grand merci pour leurs interventions et leur disponibilité pour les coups durs rencontrés.

Olivier PIN

Le Syndicat d'eau potable

Voici maintenant deux ans que nos syndicats locaux ont fusionné pour devenir le Comité Local de la Source Bleue. Sous la présidence de M. Rémy Coopman, cette dernière veille à l'entretien de ses réseaux de distribution dans le respect d'un tarif unifié pour tous les consommateurs du syndicat Eaux de Vienne SIVEER. Notre ressource est toujours le Patural des Chiens situé sur notre commune derrière la base de loisirs des Trois Fontaines. La qualité d'eau y est remarquable. Elle dessert 2832 habitants avec ses 151 km de réseau sur 3 communes.

Plusieurs tranches de travaux se sont déroulées sur la commune, cette année :

- La première concernait la reprise d'un tronçon d'une centaine de mètres sur la route de Sommières et réalisée en tout début d'année pour un montant de 38 908 €.

- La seconde tranche a consisté en la reprise du réseau route de Couhé pour un montant de 87 649 €.

L'ensemble de ces réalisations a été fait par l'entreprise Engie.

De nouvelles tranches de travaux sont prévues

sur les communes de Romagne et Sommières. La faiblesse de certains secteurs nous conduira à de nouvelles améliorations prochainement.

L'appel au Syndicat Eau de Vienne SIVEER reste une sécurité importante de gestion et de coût de notre ressource en eau potable. Il est cependant indispensable pour chacun de bien surveiller le compteur et son réseau privé pour détecter toutes les fuites potentielles très coûteuses pour les usagers que nous sommes.

Mesdames, messieurs, à vos compteurs !

Prêts, surveillez!

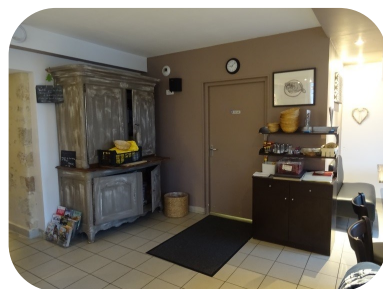
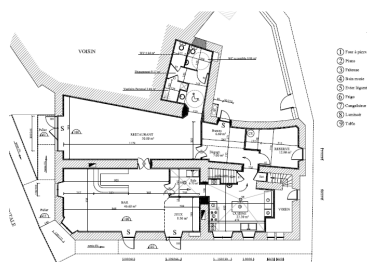
Olivier PIN

Restaurant 1, place du puits à Champagné-Saint-Hilaire

Le bail commercial (3/6/9) du restaurant « Les Petits Oignons » situé au 1, place du Puits à Champagné-Saint-hilaire est libre à compter du 6 mai 2020. Les murs et une partie du matériel appartiennent à la commune. Le loyer mensuel est de 330 € HT charges non comprises. Les occupants actuels vendent le matériel leur appartenant. Tous les éléments financiers peuvent être donnés par les restaurateurs actuels.

Ce restaurant est idéalement placé, au carrefour de 3 routes départementales (plus de 2000 véhicules/jour) dans une commune rurale de 1030 habitants situé à 25 minutes de Poitiers.

Vous trouverez ci-dessous les photos et plan du rez-de-chaussée (la cave n'est pas représentée). La commune recherche un couple de professionnels. Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie au 05 49 37 30 91 ou écrivez par mail à : contact@champagne-saint-hilaire.fr



Tous les renseignements concernant la commune se trouvent sur le site internet : <https://champagne-saint-hilaire.fr>

A noter qu'un logement est disponible en location.

Gilles BOSSEBOEUF

Divers autres études ou travaux :

⇒ **Lotissement et autre terrain constructible (renseignez-vous à la mairie) :**

- **Le Goupillaud** : il ne reste plus que le lot numéro 10, d'une surface de 702 m² en vente au tarif de 20€ le m². Les derniers travaux de voirie et d'éclairage se feront en 2020.
- **Rue de la Carlière** : Ce terrain (ancien terrain « Junek »), cadastré AB 401-AB 402, d'une superficie de 526 m², a été vendu en janvier 2020 au prix de 16€ le m².
- **Le Goupillaud 2** : Des plans d'aménagement ont été réalisés pour le Goupillaud 2, avec un espace de loisirs sur 1ha (classé espace naturel), il faut attendre la valida-

tion du PLUi, c'est-à-dire à partir de mai 2020 pour terminer l'étude en fonction des nouvelles exigences de nombre de lots à l'hectare.

- **Autres terrains privés** : n'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus ou à la mairie pour connaître les terrains privés en vente sur notre commune.

⇒ **Petite salle des fêtes, projet énergétique et accessibilité :**

Voir le détail des plans et des travaux, qui seront réalisés et terminés en 2020, sur les bulletins municipaux de 2018 et 2019.



Pour cette réalisation le plan de financement est le suivant :

- ✎ Subvention « activ2 » par le Département : 8 300 €
 - ✎ Subvention « activ3 » par le Département : 29 000 €
 - ✎ Subvention DETR par l'État : 25 000 €
 - ✎ Financement par la commune : 94 083 €
- Total travaux HT : 156 383€**

L'isolation de la salle, par de la ouate de cellulose, est effectuée, ce qui apporte un confort certain, surtout en période hivernale.

L'objectif de ces travaux étant :

- La mise en accessibilité de cette salle, conformément à notre plan Ad'ap où l'école est en conformité depuis 2018, la mairie, (agence postale communale et bibliothèque) l'était depuis 2011; il restera la grande salle des fêtes à faire dans les prochaines années.
- L'isolation thermique, pour un meilleur confort, surtout pour les utilisateurs réguliers associatifs.
- L'installation de panneaux photovoltaïques ventilés qui permettront un préchauffage de la salle ainsi que la production d'électricité pour les radiateurs et la production d'eau chaude (le chauffe-eau de 50 litres sera remplacé par un chauffe-eau de 200 litres).
- La mise en accessibilité des toilettes publiques.
- La sécurisation de l'entrée qui donne actuellement sur la route départementale; cette entrée se fera par le hall en construction donnant sur le parking. Ceci permettra aussi, nous l'espérons, d'empêcher la gêne par les va-et-

vient des utilisateurs, surtout la nuit, auprès des voisins.

- L'installation de toilettes dédiées aux utilisateurs de la salle.
- Mais aussi une expérience sur les gains et le confort apporté par l'installation de ce type de panneaux photovoltaïques, pour ensuite le dupliquer si possible, sur la grande salle des fêtes.



Panneaux photovoltaïques en préparation



Panneaux photovoltaïques installés

⇒ Logement 7, rue de l'Eglise :

Ce logement est terminé et pour l'instant nous le réservons pour des futurs restaurateurs. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Gitem, pour l'électricité et la plomberie; le reste des travaux a été réalisé par nos employés municipaux. Nous avons été aidés financièrement par la communauté de communes du Civraisien en Poitou à hauteur de 10 000 €

Ce logement est constitué de :

- Au rez-de-chaussée : une cuisine, un débarras avec chauffe-eau avec coin machine à laver, un WC et une grande salle à manger.
 - Au 1^{er} étage : une petite chambre et une grande chambre, une salle d'eau.
 - Au 2^{ème} étage : un grenier non aménagé.
- Considérant qu'il n'y a pas de garage, pas de jardin ni emplacement spécifique pour mettre un vélo, le conseil s'est prononcé pour un loyer mensuel à 380 €, charges non comprises.



⇒ **Espace fitness :**

Nous continuons les aménagements derrière l'école, et cette année, nous avons installé un espace fitness « connecté » à côté du city-stade. Vous venez avec votre smartphone et la 4G vous permet d'avoir toutes les informations pour vous guider dans vos mouvements.

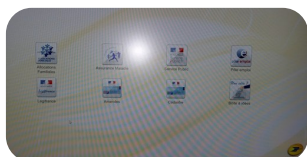
Cet espace fitness a coûté 24000 € HT et nous avons eu une subvention de 12 000 € de l'État. C'est la société Kompan qui a été retenue pour la fourniture et l'installation de ces équipements.



⇒ **Point numérique :**

La poste a installé en septembre 2019 un point numérique doté d'une imprimante qui fait scanner; ce point numérique donne accès aux services publics et à internet. Un accès wifi est aussi disponible.

Votre mairie est au service du public.



⇒ **Maison Brockett, 2, rue du Presbytère :**

L'ensemble de la toiture de la maison « Brockett », qui nous avait été donnée, a été refaite par l'entreprise de couverture CCV de Vivonne pour un montant de : 20 172,51 €



Pendant les travaux



Travaux terminés



Chargeur de balles trouvé dans les murs (datant de la 2nde guerre mondiale)



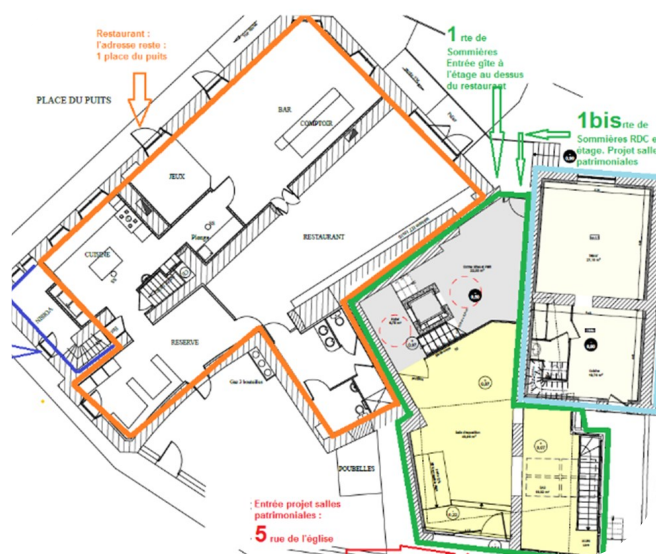
Nos employés municipaux ont réalisé le mur qui sépare cette maison de la propriété « Bertrand ».

⇒ **Gîte et espace « patrimoine » au 5, rue de l'Église :**

Comme nous l'avons expliqué dans le bulletin municipal de 2019, nous avons un projet de gîte au 1^{er} étage au-dessus de la salle du restaurant, et un projet d'espace patrimonial sur la partie achetée à Monsieur Audouin dans la salle en rdc et au 1^{er} étage. L'accès de ces espaces se fera par le 1, 1bis, route de Sommières et par le 5, rue de l'église. Vous trouverez ci-dessous l'explication de ces accès.

Actuellement, le permis de construire est déposé auprès de la DDT.

Ci-dessous, plan du rdc avec accès par le 1 et 1 bis, route de Sommières et le 5, rue de l'Église



Ci-dessous, plan du 1^{er} étage avec accès par le 1 et 1 bis, route de Sommières et le 5, rue de l'Église.



Nous avons aussi acheté la parcelle I284 Les Coutures de 10724 m², voir ci-dessous :



Et une bande de terrain I343 de 1223 m² qui est une division de l'ancienne parcelle I203, cette bande de terrain nous permettra une amélioration de l'aménagement du terrain de football.



Escalier en construction pour l'accès au « souterrain » ou cave; cet escalier a été réalisé par nos employés municipaux.

L'ensemble de ces terrains nous ont été vendus pour la somme de 46 139,85 € hors frais de notaire, et cet achat est financé par un emprunt de 50 000€.

⇒ **Achat de terrains aux propriétaires « Coutard-Levesque » :**

Une opportunité s'offre à la commune d'acheter des terrains bien placés, près du bourg, soit pour de futurs lotissements, soit pour le passage des réseaux d'assainissement, soit pour d'autres projets. Nous avons donc acheté les parcelles : I208 La Garenne 5210 m², I296 La Garenne 6700 m², I345 La Garenne 7759 m² qui est une division de l'ancienne parcelle I250, voir le plan ci-dessous :



⇒ **Travaux d'aménagement, d'isolation thermique et phonique des classes, côté maternelles:**

Nous avons le permis d'aménager et aussi les financements pour réaliser les travaux d'isolation thermique et phonique des 3 classes maternelles. Les appels d'offre seront lancés au 1^{er} trimestre 2020 pour des travaux qui se feront en 2020 et 2021.

Plan de financement prévisionnel

Organisme	Type de financement	Participation demandée	%
ETAT	DETR	37 800 €	30 %
ETAT	DSIL	50 400 €	40 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU	Fonds de concours	12 600 €	10 %
COMMUNE	AUTO-FINANCEMENT	25 200 €	20 %
TOTAL DES TRAVAUX H.T.		126 000 €	100 %
TVA 20 %	25 200 €		
MONTANT DES TRAVAUX TTC	151 200 €		

LIC	121 300 €		
LAV 30 4°	32 500 €		

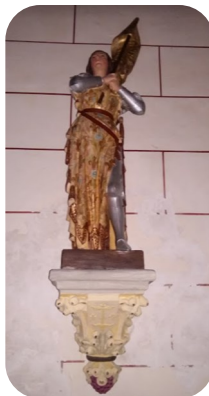
⇒ Locaux Doux :

Les abattoirs Doux ont été achetés par la SARL Thibault. En même temps, nous avons vendu à cette SARL les 2 parcelles, propriété de la commune, AC 308 et AC 309 d'une superficie de 7 347 m² pour 1 € du m², soit 7 347€.



⇒ Statue de Jeanne D'arc :

La statue de Jeanne d'Arc, à l'entrée de l'église, risquait de s'écrouler, car le socle se dégradait. Un agent municipal, Pascal Michel, a remis en état la statue et le socle, et c'est un bénévole et artiste, Albert Boissard, qui a fait la finition peinture ; un grand merci.



⇒ PROJETS PAR DES ENTREPRISES PRIVÉES sur des terrains privés :

- **Projet éolien par Energie Team :**
Le projet de 3 éoliennes déposé en décembre 2018 par Energie Team, a été accepté par Madame la Préfète. Depuis cette autorisation, un recours a été déposé.
- **Autres projets éoliens :** Voir le dernier bulletin municipal de 2019
- **Poste source du Laitier et réfection des lignes électriques :**

SRD, sur environ 2 ha, réalise un poste source avec transformateur, pour recevoir et distribuer les énergies électriques provenant des énergies renouvelables, ce poste se situe au Laitier.



En même temps, ils font la réfection d'environ 80 kms de réseaux électriques, avec beaucoup de réseaux qui seront enterrés. Ci-dessous le programme sur plusieurs années.

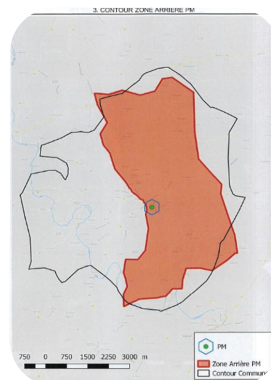
- Impacts sur le tracé :
- **Tranche 1 (Début 2019) (Sorties poste source):**
 - Passage dans chemin.
 - Implantation d'un poste HTA/BT au Village de Fougeret
 - **Tranche 2 (2019) (Départ Romagne + Prod Brux):**
 - Passage dans village la Combaudière.
 - Implantation d'un poste HTA/BT au Village de la Baudonnière
 - **Tranche 3 (2019-2020) (Départ Ferrière + Prod Ferrière):**
 - Passage dans village la Combaudière.
 - Implantation d'une armoire de commande HTA aux Villages de La Fontenille et Croizette
 - **Tranche 4 (2020-2021) (Départ Mamay):**
 - Village Bois Brunet, Laitier et Romegoux.
 - **Tranche 5 (2020-2021) (Départ Sommières):**
 - Passage dans le bourg Champagné.
 - Implantation de 3 postes HTA/BT
 - La commune informe SRD :
 - de travaux d'eau potable « route de Couhé » => prendre contact avec M PACREAU ou MOREAU de Eaux de Vienne.
 - Une extension du lotissement « Goupillaud » est à l'étude, SRD précise que dans cette tranche, la ligne HTA surplombant cette parcelle sera déposée.
 - Effacement BT cité Renaudot. La commune devra se positionner sur l'Eclairage Public
 - Implantation d'une armoire de commande HTA à « la Petite Grange »
 - Renforcement BT + Implantation Poste HTA/BT « Les petites et Grandes Branjardières »

En même temps, sont déroulées des gaines en attente ainsi que la fibre. Espérons qu'elle s'arrête dans notre commune.



⇒ Déploiement du réseau Très Haut Débit VIENNE NUMERIQUE et installation des armoires de rue de fibre optique :

La société Intercom Technologies prend en charge la recherche des emplacements pour installer les armoires de rue fibre optique. Un emplacement retenu sur la commune est situé route de Sommières. Ci-dessous les plans d'implantation et la zone de couverture.



← Zone de couverture

Les Vœux du Maire : 12 Janvier 2019



En présence de Jean-Michel Clément, Député, Jean-Olivier Geoffroy, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et Conseiller Départemental, et d'un nombreux public, le Maire commença son discours :

« Bonjour à toutes et à tous ! Un grand merci pour votre fidélité et votre présence aujourd'hui, bienvenue aux nouveaux habitants et amis de la commune, bienvenue aussi aux 14 nouveaux-nés, gage de l'avenir de notre commune.

Mes premières pensées sont pour les personnes qui nous ont quittés en 2018, ces personnes qui ont fait vivre notre commune, sans vouloir citer tout le monde j'ai une attention particulière pour Françoise Pasquay qui m'a précédé à la tête de la commune, et pour François Blaudeau, ancien conseiller, et très engagé dans la vie associative, sans oublier tous ceux qui ont été aussi très actifs pour notre commune.

Au premier Janvier 2019, notre population passe à 1043 habitants, soit une progression de 1%. Le recensement, qui se fait tous les 5 ans, est prévu cette année du 17 janvier au 16 février, nous verrons alors si cette dynamique est confirmée. J'en profite pour vous présenter nos deux agents recenseurs, et je vous demande de leur faire un très bon accueil ; les données recueillies lors des recensements restent confidentielles, mais il est important de se faire recenser, car nos dotations de l'Etat en dépendent :

- Annie Boilledieu qui a été très longtemps secrétaire de mairie, et est maintenant à la retraite.
- Marcel Lhommeau depuis 18 mois à la mairie et au point poste de notre commune.
- C'est Claudette Berthommé, première adjointe, qui assurera la coordination.

Notre effort d'investissements a continué en 2018, car c'est la seule façon d'assurer le pro-

grès de notre commune et d'offrir des services aux habitants :

- Le Parking derrière l'école qui est l'aboutissement d'un long processus puisqu'il a commencé il y a plus de 6 ans avec l'achat du terrain, puis avec la mise à niveau, par nos employés municipaux, avec de la terre venant le plus souvent de nos bords de route ; il a fait suite à la réalisation des salles périscolaires, et ce parking a été réalisé en 3 mois avec la collaboration du cabinet Abscisse et de travaux réalisés par l'entreprise Colas. Toute la partie trottoir devant la salle Laura Flessel a été réalisée par nos employés municipaux. Maintenant, les accès pour l'école, pour l'accueil périscolaire (garderie dans la salle Loris Junek), pour l'accueil du jeudi (relais assistantes maternelles Mille Bulles dans la salle Laura Flessel), pour les activités périscolaires, se font par l'arrière de l'école, avec une sécurité optimale pour les enfants, les parents, le personnel et les enseignants. Merci aux différents financeurs, l'Etat et le Département, la CAF, la Communauté de Communes.

- La construction avec Habitat de la Vienne de 4 pavillons seniors ; merci à Monsieur le Directeur d'Habitat de la Vienne, Pascal Aveline, d'être présent. Conformément au planning, la location a débuté en mai. Nous aimerions continuer la collaboration avec Habitat de la Vienne, soit pour le même type de pavillons, soit pour des pavillons familiaux, soit pour des constructions intergénérationnelles.

- La réhabilitation d'un logement par nos employés communaux et l'entreprise Gitem de Gençay, et la transformation d'un local commercial en studio pour un apprenti de l'entreprise de Damien Thomas qui vient de s'installer à Champagné-Saint-Hilaire.

- Bien sûr, comme chaque année, l'entretien des routes et des chemins par nos employés. La compétence des routes est transférée à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ; j'espère que ce ne sera pas trop de tracasseries administratives, et que ce ne sera pas un frein à la réactivité,

nous avons un fonctionnement simple et optimal en coût.

Et pour pouvoir investir et préparer l'avenir, il faut aussi étudier :



- Nous n'avons plus que 2 lots à vendre au Goupillaud, et un lot qui est route de la Carrière, nous avons donc lancé l'étude d'un grand lotissement qui s'appellera peut-être Goupillaud 2, dans lequel il pourrait y avoir 20 à 25 lots avec un espace de promenade autour d'un petit plan d'eau. C'est le cabinet Abscisse Géoconseil qui fait cette étude.

- La maison Audouin avec :

◇ Une partie patrimoniale/exposition et une autre gîte, l'étude est faite avec le cabinet d'architecte Moreau, en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France, des spécialistes du patrimoine et les élus.

◇ Une partie logement, dont les travaux commenceront très bientôt. La Communauté de Communes a décidé de verser un fonds de concours de 10 000 euros par logement, c'est une très bonne décision, car, dans ce cas, deux objectifs sont atteints :

⇒ Réhabilitation d'une maison dans le centre-bourg. Une commune qui ne s'occupe pas de son cœur de bourg, est une commune qui meurt

⇒ Accueil de nouveaux habitants avec de la location qui est très demandée.

Ce logement devrait être terminé à la fin de l'été.

Et en 2019, nous allons faire les travaux suivants :

- Les travaux à la petite salle des fêtes, projet de modèle énergétique, avec un espace démonstratif, c'est un projet innovant ; c'est le cabinet d'architectes Corset Roche qui est le

maître d'œuvre, et ce sont les entreprises Giraud, Bello construction et MPS qui feront les travaux, qui débiteront dans les jours prochains.

- Le début des travaux d'isolation des classes maternelles, pour améliorer les performances thermiques et phoniques; nous demandons des subventions à l'Etat, ce qui me semble normal, car c'est pour l'éducation des enfants qui feront la force de notre pays demain, et aussi à la Communauté de Communes. Quand cette partie sera terminée, nous présenterons un autre dossier pour l'autre aile.

- Un observatoire, réalisé par la fédération des chasseurs, avec notre participation, qui partira de la berge de notre grand étang, à la base de loisirs ; les travaux ont débuté.

- Il faudra aussi que nous envisagions le devenir de la maison Brockett, rue du Presbytère.

Tous ces efforts et investissements permettent à notre commune d'être attractive, mais elle ne le serait pas sans la contribution de chacun, je veux dire :

- Les associations qui animent notre commune tout au long de l'année, sport, culture, activités manuelles et récréatives, activités sociales, tout ceci crée du lien, c'est primordial dans les temps que nous vivons, cette course que nous vivons sans savoir où elle va nous mener.

- Les éducatrices, les enseignantes, les animatrices et bénévoles des activités périscolaires; leur investissement est important, j'espère qu'il est reconnu par les parents, exigeants, quelquefois un peu trop protecteurs de leurs enfants. L'aide de chacun est précieuse.

- Les commerçants, artisans, entrepreneurs, agriculteurs, professionnels de santé ; leur dynamisme est un atout majeur. L'entreprise de Damien Thomas, spécialiste en cloisons sèches, isolation, menuiserie a fait le choix de s'installer route de Gençay à Champagné. Bienvenu et longue vie à son entreprise !

- Et aussi les bénévoles, issus souvent des associations, avec les élus qui, cette année, ont été hyperactifs avec :

- Les animations à la bibliothèque municipale :

- La fête de la musique, avec la participation gratuite de musiciens qui ne sont pas de Champagné-Saint-Hilaire. Un grand merci à eux.

- La randonnée pédestre

- Les heures vagabondes. Au passage, un grand merci aux bénévoles venus des communes voisines pour nous aider

- Le tour Poitou-Charentes
- Les journées du patrimoine, avec la participation de nos musiciens professionnels qui habitent dans la commune, ce n'était que du bonheur. Guillaume et Tomoko ont un projet pour notre commune qu'ils viendront nous expliquer.

- Les commémorations dont celle du 11 novembre, qui était la commémoration du centenaire de la fin de la première guerre mondiale avec la participation des enseignantes, des enfants, de la chorale avec sa cheffe de chœur Chantal, d'une association colombophile et de nombreux habitants.

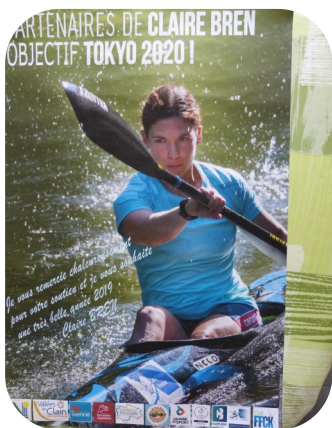
- Et pour couronner le tout, la soirée illuminations, où toutes les générations se retrouvent.

- Et aussi ce qui égaie notre commune, je veux parler du fleurissement. Hélas, le fonds de concours a été supprimé par la nouvelle Communauté de Communes, ce ne semble pas important de fleurir !...

- Et bien sûr, les employés municipaux, ils font un travail énorme, des tâches multiples et variées, des généralistes que vous ne trouverez pas dans les grandes communes. Je suis prêt à faire une journée découverte avec nos parlementaires, nos gouvernants, pour montrer la richesse du travail effectué. Nous avons de moins en moins de contrats aidés, puisque maintenant les aides ont été diminuées.

Alors, oui, je voudrais que nous applaudissions tous ceux qui oeuvrent pour leur commune. N'hésitez pas à les rejoindre, ce sont des besogneux, alors un grand bravo et merci !

Nous continuerons, bien sûr, en 2019, et à la demande du Président des Montagnards, nous associerons certainement la soirée illuminations avec des actions pour le téléthon. Une réunion est prévue le 15 février à la mairie, n'hésitez pas à venir, l'objectif de cette réunion est de trouver des idées.



Et nous continuerons à accueillir Claire Bren, licenciée à Vivonne, championne du monde de

kayak, sur le grand étang de la base de loisirs, où elle s'entraînera, pour la préparation des jeux olympiques. Nous n'avons qu'une exigence, c'est qu'elle, son entraîneur, son Président, Jean-Michel Lucquiaud, son co-Président, Claude Fayoux, fassent de la publicité pour notre commune et pour ce bel espace qu'est notre base de loisirs des Trois Fontaines.

Mon premier vœu, c'est que notre commune conserve ce dynamisme qui permet le bien-vivre ensemble. Etre dans l'action permet des échanges constructifs entre tous, et permet de mieux se connaître.

- Il y a aussi les projets qui ne sont pas communaux :

- ◆ Les établissements Doux, où l'on voit la végétation envahir les espaces ; une solution est en bonne voie, et je voudrais remercier sincèrement Madame la Sous-Préfète Laurence Carval et Madame la Directrice de la DDPP (direction départementale de la protection des populations), Madame Stéphanie Petitjean de nous aider pour ce dossier. J'avais lu dans la presse que notre Sous-Préfète avait dit qu'elle irait dans nos communes ; ce n'étaient pas que des paroles.
- ◆ Le remplacement sur 3 ans de plus de 80 kms de lignes 20000 volts par SRD, dont certaines seront enterrées.
- ◆ Le remplacement de réseaux d'eau, certainement route de Couhé par Eaux de Vienne Siveer
- ◆ L'étude du remplacement de la station de traitement par une station avec des roseaux par Eaux de Vienne Siveer.
- ◆ Les projets éoliens; il y en a trois sur la commune. Une enquête publique commencera pour le projet Energie Team, de 3 éoliennes, dès le début de l'année.

J'avais formulé le vœu, il y a un an, de faire une commune nouvelle avec Romagne et Sommières du Clain pour les raisons suivantes :

♦ La géographie du territoire est cohérente.

- ♦ Sa superficie est d'une taille optimale, avec des distances acceptables
- ♦ Nous avons des atouts complémentaires
- ♦ La population totale de 2600 personnes nous aurait permis d'être mieux écoutés

Ç'a n'a pas été possible en 2018, ce ne le sera pas avant les prochaines élections.

Mon deuxième vœu, c'est qu'un jour, ce projet se réalise.

Actuellement, la Communauté de Communes avec l'aide du cabinet Planet, élabore le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal). Ceci est obligatoire, sinon la loi interdira toute construction. Nous étions en RNU (règlement national d'urbanisme) ; ce système permettait de dialoguer avec les services de l'Etat et était adapté à la ruralité. Le PLUi est un système qui favorise les villes avec, comme résultat, de grandes étendues pour des parkings pour des grandes surfaces qui tuent les centres-villes, puis des zones qui deviennent des jachères industrielles, et qui tuent la ruralité ; il ne faut plus construire dans les hameaux, les hameaux seront conservés nous a-t-on dit, heureusement...mais tout le monde sait qu'une conserve a une date de péremption. Un conseil pour ceux qui ont des bâtiments inutilisés, demandez un changement d'affectation dès à présent. Bien sûr, c'est un combat de tout le Conseil Municipal, mais là aussi, c'est le pot de terre contre le pot de fer, hélas.

Mon troisième vœu c'est que nos parlementaires proposent des changements dans la loi.

Beaucoup de compétences ont évolué avec la nouvelle Communauté de Communes ; les sorties et les fournitures scolaires, le matériel informatique pour les écoles et pour la mairie sont transférés à la commune. J'espère que nous n'y perdrons pas. Une photo de l'existant devait être prise au 1^{er} janvier 2017 pour que les transferts de charge se fassent par rapport à la nouvelle photo des compétences au 1^{er}

janvier 2019, j'espère que ce sera le cas, et ceci quel que soit le mode de fonctionnement que chaque territoire avait.

Et puis, je voudrais parler de notre combat pour la trésorerie du territoire du Gencéen, à Gençay, et non de la trésorerie de Gençay. Nous avons depuis le début proposé une solution innovante avec la conservation d'un accueil, et la déconcentration avec décentralisation d'un service de 10 à 15 personnes. Les concentrations sont des non-sens, et conduisent à des coûts supplémentaires. Nous avons croisé Monsieur le Ministre Gérard Darmanin qui nous a dit qu'il étudierait notre dossier de façon attentive et qu'il reviendrait nous voir ; Jacques Chirac avait dit que les promesses n'engageaient que ceux qui les écoutaient, nous sommes des naïfs. Après des relances, le Ministre a envoyé son Secrétaire d'Etat, Olivier Dussopt alors que l'arrêté de fermeture était déjà pris. A la télévision, ils avaient pourtant dit, « *lorsqu'il y a un projet, nous ne fermerons pas la trésorerie* ». Que cherche-t-on en creusant des fossés entre ceux qui peuvent suivre les évolutions technologiques et ceux qui ne peuvent pas, entre ceux qui vivent à la campagne et les urbains ? Personnellement, je ne me bats pas contre les subventions qui baissent mais contre cette façon de :

- ♦ ne pas prendre en compte les différences qui sont nécessaires à un bon équilibre,
- ♦ ne pas rémunérer les communes par rapport à leur dynamisme et à l'utilisation de leur territoire pour l'intérêt général, je veux parler pour notre commune :

- Du poste source SRD 20000 volts sur 3 ha
- Du poste d'étoilement de RTE 90000 volts sur 2 ha
- Des antennes de l'armée, de la gendarmerie...
- Etc, etc.

Mon quatrième vœu, c'est que nos gouvernants, nos parlementaires, s'il en reste dans notre ruralité, fassent les vraies réformes sur

les normes, les services, l'urbanisme, etc... pour que la ruralité vive et qu'ils aient une vision à long terme. Il faut arrêter les annonces journalières; quand on prend des virages à 180 degrés, on va dans le fossé. Arrêtons aussi de transférer toutes les compétences vers des étages supérieurs qui ne sont pas de proximité

Erik Orsenna, académicien a fait un discours au congrès des maires qui exprime tout son désaccord avec ce qui est fait aujourd'hui et avec l'éloignement des services, et où les clics et les tweets mènent aux claques. Ce discours, il l'a fait le 22 novembre 2018, il était prémonitoire.

Mon cinquième vœu : que 2019 soit l'année de l'apaisement et de l'écoute, et non de la démagogie, que l'on s'attaque à l'essentiel, et que l'on construise un projet à long terme.

Le détail de l'ensemble des actions réalisées sur notre commune en 2018 sera sur le bulletin municipal qui vous sera distribué très prochainement, et sera en ligne sur notre site internet, dans 2 semaines.

Une information, France 3 sera présente toute la journée, mardi prochain, pour préparer une émission « itinéraire bis »; c'est ce même jour que nous démonterons les illuminations.

Que cette nouvelle année 2019 vous apporte bonheur, sérénité, amour, partage, soli-

darité, notre objectif au travers de toutes nos actions ! Je vous présente mes meilleurs vœux.



Jean-Olivier Geoffroy Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et Jean-Michel Clément, Député prirent la parole,



La cérémonie se termina par le verre de l'amitié.

Gilles BOSSEBOEUF

Repas des Aînés : 23 Janvier 2019

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 23 janvier 2019 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres de la Commission d'Action Sociale ont accueilli les Aînés et assuré le service des différents plats. Velouté de légumes, Verrine d'océane, Ballotine de veau, sauce aux cèpes et sa garniture du potager, Douceur framboise... préparés par Christine Gerbeau et son époux Florent Griffon (restaurant « aux petits oignons ») ont ravi les papilles. Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé. Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles,



Claudette BERTHOMMÉ

Commémoration de la Fin de la Guerre d'Algérie : 19 Mars 2019

Le Maire, Gilles Bosseboeuf, et Gilbert Rouhault, Président de la FNACA et de nombreux enfants, déposèrent la gerbe devant le monument aux morts, puis, après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, le Maire fit la lecture du Message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées :



« Se souvenir, se recueillir, rendre hommage, faire mémoire ! tel est le sens de la journée nationale du 19 mars. Telles sont les raisons pour lesquelles les Français se rassemblent aujourd'hui. ... Le 19 mars, c'est la fin tant attendue des combats. C'est la promesse d'un retour dans leurs foyers pour des milliers de soldats français. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois. Etudiants, jeunes cadres, ouvriers, paysans, employés, ils venaient de toutes les strates de la société française.Au soulagement des uns fait écho la détresse des autres. La violence se transforme mais frappe

encore . Des drames se nouent, des représailles éclatent.

La déchirure se concrétise pour des familles entières. Elles quittent leur terre natale – une terre bien aimée – pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, elles ne connaissaient pas.

.....Voilà pourquoi il est essentiel que nous continuions à apporter à nos enfants, aux jeunes générations, des clés de compréhension.

Voilà pourquoi il faut continuer, inlassablement, à témoigner, à expliquer, à faire savoir.

Voilà pourquoi nous nous réunissons aujourd'hui»

Après la lecture du manifeste national des AFN par Claude Guillaud, et le remerciement des porte-drapeaux, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957..



La Cérémonie se termina par le partage du verre de l'amitié.

Gilles BOSSEBOEUF

Ouverture de la Pêche : 06 Avril 2019



La base de loisirs est toujours très animée le jour de l'ouverture; une cinquantaine de pêcheurs avaient investi les berges des étangs et le poisson était au rendez-vous. Des alevinages conséquents et la reproduction naturelle ont permis de belles prises. 108 cartes journalières, 19 cartes annuelles et 4 cartes week-end ont été vendues dans les différents points de vente.

L'objectif est toujours de réinvestir le montant des recettes dans un nouvel alevinage. Les prévisions de la commission pour 2019/2020 : alevinage de tanches, gardons et truites. Possibilité, de nouveau en 2020, de prendre les

cartes journalières dans différents points de vente :

- A l'épicerie de Champagne-Saint-Hilaire chez Carole et Philippe BOUTRON

- Les cartes de pêche restent toujours en vente à la mairie. Pour les pêcheurs qui auraient oublié de s'acquitter de ce titre, des contrôles pourront être effectués par des personnes habilitées par le Maire et à ce moment -là, la carte sera vendue sur place.

Nous conseillons fortement aux pêcheurs de prendre leur carte aux points de vente énumérés ci-dessus.

La saison de pêche débutera le samedi 04 avril 2020 et se terminera le dimanche 27 septembre 2020.

Les tarifs :

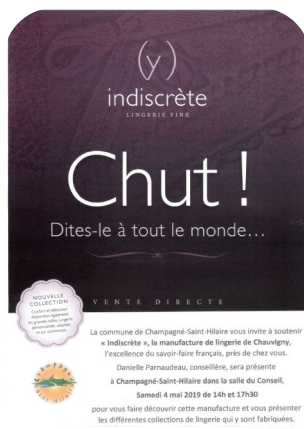
- Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche) : 10 €

- Carte journalière (hors lâcher de truites) : 5 €
 - Carte annuelle adulte : 40 €
 - Carte annuelle enfant de 12 à 16 ans : 5 €
 - Enfant moins de 12 ans : gratuit
 - Carte week-end carpiste : 20 €
 - Carte annuelle carpiste (pêche de nuit) : 50 €
- Cet espace naturel est dédié aux plaisirs que la nature nous offre pour pratiquer nos loisirs,

alors, merci de respecter ce lieu. Il est interdit de faire du feu sur les berges et de nombreuses poubelles sont à votre disposition.

Michel RUSSEIL

Champagné-Saint-Hilaire Soutien « Indiscrète » le 4 Mai 2019



Afin de soutenir la manufacture de lingerie de Chauvigny, la commune et plusieurs associations ont organisé une rencontre avec une conseillère de cette entreprise locale qui fait partie du patrimoine vivant.

Créée en 2010 par d'anciens salariés d'Aubade, « Indiscrète », concept unique préservant le savoir-faire français en lingerie/corsetterie, confectionne des soutien-

gorge pour toutes les femmes, des slips et des tops du 36 au 58, si besoin, adaptables, personnalisables et depuis peu, des sous-vêtements pour hommes.

Au cours de cet après-midi, Danièle, la conseillère, a fait découvrir aux nombreuses visiteuses l'excellence du savoir-faire français à côté de chez nous et présenté les différentes collections de lingerie fabriquées à Chauvigny.

A la demande de plusieurs personnes, nous avons organisé une visite de la manufacture le jeudi 24 octobre qui nous a permis de comprendre combien ce savoir-faire est précieux et justifie le tarif de ces produits manufacturés de grande qualité.

Une salle d'exposition est maintenant accessible aux visiteurs qui peuvent y découvrir les dernières collections. Pour toute question, il est possible de contacter Danièle Parnaudeau au 06 22 95 74 72.

Annette BOSSEBOEUF

Commémoration de l'Armistice de 1945 : 8 Mai 2019

Le Maire, Gilles Bosseboeuf déposa la gerbe devant le monument aux morts, puis après la minute de silence, la Marseillaise, le Chant des Partisans, le Maire lut le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq :

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France. » La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre.

Les paroles du Général DE GAULLE se mêlent au bourdon de Notre-Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tous les pays. La Victoire est là. Enfin en Europe, la guerre est finie.....

75 ans après, alors les derniers témoins vivants de cette histoire sont parmi nous, la mémoire de

ces événements demeure. Nous nous souvenons avec ferveur des débarquements de Normandie et de Provence, de la libération de Paris, du courage et des sacrifices de tous les combattants de la liberté.

Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là !

Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous nous retrouvâmes dans la salle du conseil municipal, le maire fit le point sur les actions et études en cours, puis nous partageâmes le verre de l'amitié.

Gilles BOSSEBOEUF

Restitution des Activités Périscolaires : 13 Juin 2019

La restitution des temps d'activités périscolaires a eu lieu le jeudi 13 juin à partir de 15h30 et débuté par le mot du maire qui a remercié chaque intervenant, remerciement accompagné par la distribution d'une rose par les enfants.

Les enfants et les animateurs avaient tout préparé pour accueillir les parents venus voir leurs réalisations.

Les parents ont pu découvrir les différentes réalisations lors de leurs expositions. De nombreux panneaux présentaient les activités de l'année.



- Le jardin décoré des différentes réalisations des maternelles
- Les dinosaures de l'atelier poterie d'Annette,
- La valise du tour du monde de Béatrice
- Les réalisations de Pâques et autres

par Patricia.

Les parents ont pu visiter le local de l'accueil petite enfance LAEP.

La restitution s'est terminée par un goûter offert aux enfants par la municipalité.



Claudette BERTHOMMÉ

Fête de la Musique : 21 Juin 2019

Le 21 juin 2019, Champagné-Saint-Hilaire était de nouveau en fête pour marquer le début de l'été. Pendant plus de 4 heures, une quarantaine d'artistes ont divertifié un public venu nombreux malgré le temps gris et pluvieux, sous les tivolis montés devant le restaurant « Aux petits oignons ».

Pour commencer, le **Souk aux chansons** avec Agnès, Hervé et Martine nous a proposé un répertoire très varié de chansons françaises.



Puis les voix féminines du groupe « **Canta Femina** » sous la direction d'Henry Runey nous ont ravies.

La fête de la musique à Champagné-Saint-Hilaire donne aussi l'occasion aux jeunes musiciens de se produire en public dans une ambiance détendue. Ainsi, nous avons pu apprécier l'**orchestre de 9 jeunes guitaristes sous l'impulsion de leur professeur de guitare, Manon Paredes-Nunez**, de l'école Intervalles » dont le répertoire était composé de musiques du monde.

Le programme s'est poursuivi avec **Doj Trio** et sa belle ambiance musicale jazzy mêlant ballades tranquilles, blues plus endiablés et merveilleuses bossa-novas.



L'Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire, qui ne perd pas une occasion de faire apprécier son répertoire varié sous la direction de Chantal Protin, a proposé plusieurs chansons françaises sous l'ovation d'un public chaleureux.



Nous avons aussi partagé un bon moment avec Léonore Miralles, élève de l'école de musique « Intervalles » de Ligugé/Vivonne, et son répertoire pop-variété.

Enfin, le groupe Triptuck de l'école de musique de Montamisé et de CEP avec sa chanteuse Clara Moreau nous a entraînés dans un voyage entre rock, jazz et blues en français et en anglais. Nous avons tous été charmés par la belle voix de cette jeune chanteuse dynamique et les vibrations de toutes ces cordes rythmées par la batterie de Jean-Philippe.

Tout le monde a apprécié cette belle soirée gratuite où les artistes qui interviennent bénévolement nous font partager leur passion dans une ambiance très conviviale.

Un rendez-vous à ne pas manquer en 2020 !

Annette BOSSEBOEUF

Randonnée Pédestre : 7 Juillet 2019

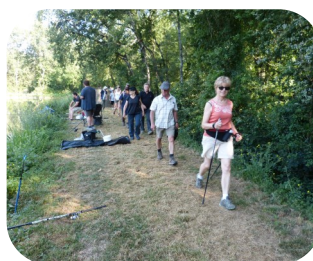
C'est le premier dimanche de juillet que Champagné nous présentait, comme tous les ans, sa randonnée pédestre. Cette année, il y en avait pour tous les goûts et les courages. Trois circuits nous étaient proposés, tous partant du plan d'eau. Le premier, long de 8 kms, dessinait une balade autour du bourg en passant par Lime, la Garenne, Grand Champ et nous faisant revenir par Bois Vert où une collation était offerte, le retour se faisant par Tringalet et les chemins au Nord du bourg. Le deuxième, dit circuit bleu, de 13 kms, nous emmenait jusqu'à Percejaud, longeant ensuite la plaine de la Millière pour rejoindre à Bois Vert le circuit jaune. Le dernier, qualifié de rouge, répondait parfaitement aux aspirations des plus courageux. En effet, fort de 16 km, il permettait aux marcheurs les plus vaillants d'aller jusqu'à la Millière, leur faisant traverser la Gaudière et les Moisières puis remonter par Says en direction de Bois Vert. Il rejoignait ensuite les deux plus petits circuits pour un retour au plan d'eau.

Une centaine de marcheurs ont participé, cette année, randonneurs aguerris ou occasionnels ; Mais tous, grâce à la qualité des circuits concoctés par nos fidèles bénévoles, ont pu apprécier la variété des paysages que propose notre grande commune.

Cette matinée sportive s'est conclue par l'apé-

ritif offert par la mairie et nombreux étaient ceux qui décidèrent de pique-niquer ou de se restaurer à la buvette tenue par les membres de l'association du comité de jumelage. De plus, la brocante organisée par le comité des fêtes accueillit de nombreux chineurs qui purent aussi profiter d'une après-midi récréative sous l'ombre des grands arbres de notre base de loisirs.

Et, pour ne pas faillir à la tradition, nous vous attendons de nouveau le premier dimanche de Juillet 2020 pour découvrir de nouveaux paysages et partager en famille ou entre amis une journée à Champagné-Saint-Hilaire .



Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

Le Marché des Arts et Gourmandises le 08 août 2019

Malgré la suppression des nuits romanes qui avaient trouvé un public nombreux dans nos communes rurales, Champagné-Saint-Hilaire et ses habitants ont toujours à cœur d'organiser des moments de convivialité afin d'animer le centre-bourg.

C'est ainsi que la commune a tenu à garder son marché des producteurs et des artisans d'art qui, depuis 2012, attire de nombreux visiteurs.



Cette année, il a eu lieu le **jeudi 8 août** par un après-midi ensoleillé et s'est prolongé en nocturne afin de permettre au public de rester plus longtemps pour visiter les stands.

Vingt artisans d'art et 15 producteurs ont proposé leurs créations et leurs produits locaux aux nombreux visiteurs, accompagnés par le trio « Dame Jeanne », qui a déambulé devant les stands puis a animé la soirée au cours de laquelle chacun a pu apprécier ce cocktail détonnant composé de swing américain, manouche en passant par la chanson française, le tout épicé d'arrangements originaux avec guitare, contrebasse et chant.



Accompagnés par ces 3 musiciens, familles et amis ont partagé leur **repas autour de grandes tables** installées sur la place de la mairie, près desquelles bénévoles et élus avaient allumé les **barbecues** pour griller brochettes, saucisses et côtes achetées sur le marché et proposaient des barquettes de frites dorées.

Le tirage des lots de la **tombola** offerts par les exposants clôtura cette belle soirée conviviale.



Commémoration de la Bataille de 1944

Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire du 13 août 1944 : mardi 13 Août 2019



Après la célébration de la cérémonie religieuse par l'abbé Michel Moussiessi, en présence de Madame la Sous-Préfète, Laurence Carval, de nombreux élus, de représentants des associations d'anciens combattants, de nombreux porte-drapeaux (Florian portait le drapeau qui appartenait au maquis Renard), le Maire Gilles Bosseboeuf et 3 enfants déposèrent la gerbe de la Commune devant le monument aux morts, puis Lydie Noirault, Sybil Péciaux, Jean-Olivier Geoffroy, Délégués Départementaux, déposèrent celle du Département, et Laurence Carval, Sous-Préfète déposa celle de l'État.



Après avoir écouté la sonnerie aux morts, puis la Marseillaise, le Maire, Gilles Bosseboeuf, prit la parole ;

« Cette année est marquée par le 75^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie des troupes alliées en 1944 et le 75^{ème} anniversaire de la bataille de Champagné-Saint-Hilaire du 13 août 1944 qui restera gravée dans nos mémoires. Le temps passe, mais nous n'oublions pas cette terrible confrontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en

garnison au haras.

Cela fait exactement 3 générations que cette terrible journée s'est déroulée à Champagné-Saint-Hilaire, et nous entrons dans la 4^{ème}. Le temps passe vite, mais il faut que nous nous souvenions qu', à tout moment, ces événements peuvent se reproduire si nous n'y prenons garde. Oui, ces commémorations ont un sens, cette commémoration a un sens ! Merci à vous tous d'être autour de ce monument pour que nous nous rappelions que des hommes sont morts pour que nous soyons libres ; libres de penser, libres d'écrire, libres de lire, libres de parler. Cette liberté devrait nous obliger à écouter, à dialoguer ; l'écoute et le dialogue permettraient d'anticiper et de trouver des solutions afin d'empêcher les extrémistes qui deviennent des dictateurs de prendre le pouvoir et de nous conduire à des guerres qui sont toujours horribles. Notre démocratie est fragile, soyons vigilants !

Je voudrais rendre un véritable hommage à tous ces combattants, vivants ou morts. Nous pouvons être fiers d'eux. Je vais vous lire un texte préparé par Louis Vibrac (absent) sur Auguste Fenioux, un Champagnais mort pour la France :



Message sur Auguste Fenioux préparé par Louis Vibrac

« Le 13 août 1944, Auguste Fenioux, 28 ans, né à la Gaudière, ne participe pas comme maquisard à la bataille du haras de Champagné-Saint-Hilaire. Et pour cause ... Le 13 août 1944, il est caporal-chef engagé dans la 2^e DB du général Leclerc, qui est à Falaise, en train d'ouvrir la route normande vers Paris. Orphelin de son père à 12 ans, l'âge de quitter l'école de Lucien Bonnin, il ne peut reprendre la ferme paternelle, et à 19 ans, en 1935 il se trouve peu d'avenir au pays, alors il s'engage pour cinq ans dans l'armée. En 9 ans, il vit une fabuleuse aventure. Il participe à la bataille de la Meuse qui ne peut éviter la « percée de Sedan » des troupes nazies. Insatisfait de l'armistice de juin 1940, il reprend du service en Tunisie et participe à la bataille qui ouvre la route de Tunis. Il peut défilé dans la capitale libérée le 22 mai

1943 et signe son engagement dans la 2^e Division de la France Libre commandée par le général Leclerc et devenant la mythique 2^e D.B., Division blindée.

Alors Auguste Fenioux est au Maroc où il s'entraîne aux matériels américains, puis à Mers el Kébir où il embarque sur le vieux rafiote SS Franconia. Il débarque près de Glasgow en Ecosse, accueilli par une Marseillaise. De là, il est transporté par le rail vers un camp dans le Yorkshire où se prépare le transfert des chars vers la France. Le 29 juillet 1944, il est embarqué pour les côtes normandes, foule le sol français à Utah Beach lui aussi, et c'est la marche vers Paris dans le cadre de la 3^e armée américaine du général Patton.

Le 25 août est décisif pour Paris, et fatal pour Auguste Fenioux. En fantassin, il avance à pied dans la rue de Seine, avec des FFI. Il est à 500 mètres du Palais du Luxembourg. Il fait chaud. Soudain il s'arrête et tombe, frappé par une balle dans le thorax. Il tombe devant l'Hôtel « La Louisiane ». Il est conduit à l'hôpital le plus proche, l'hôpital Laënnec. Il est 13 heures 50, quelqu'un signe l'acte de décès de Jacques Francisco. C'est sous ce pseudo qu'il a combattu, à ses initiales J.F, car son prénom usuel était Joseph.

Parce que l'avis de décès est envoyé à Marie Fenioux au lieu de Marie Fenioux, la maman restera trois ans sans nouvelle de son fils, jusqu'au 5 février 1948 où cet avis lui arrive à Epanvilliers où elle demeure, par la mairie de Blanzay. »

Louis VIBRAC

(L'ensemble du document sur Auguste Fenioux peut être consulté en ligne sur notre site internet).

Il faut que nous nous souvenions de nos pères qui ont combattu, il faut que nous transmettions ces messages à nos enfants, il faut leur expliquer, pour qu'ils comprennent que, ce qui s'est passé, peut à tout moment éclater de nouveau. Regardons autour de nous et nous constatons que nous devons rester forts, et défendre notre démocratie si nous ne voulons pas être entraînés dans un mouvement qui nous dépassera.

Je salue la présence des nombreux portedrapeaux, symboles de cette mémoire, et je salue la présence des élus, et de Madame la déléguée du souvenir Français, de Madame la Sous-Préfète qui sont présents pour porter les messages.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix ».

Gilles BOSSEBOEUF

Puis Aïda Jaafar, déléguée au souvenir français, prit la parole ;



Aujourd'hui, nous sommes réunis à cette Cérémonie commémorative à Champagné-St-Hilaire, dans le sud de la Vienne,

- afin de ne pas oublier,

-afin de se souvenir, du combat qui a opposé soldats de la Heer et maquisards du maquis D3 Renard, épaulés par les maquis de Usson et de Charroux.

Le 13 août 1944, les FFI ont décidé d'attaquer un haras où étaient détenus quelques soldats Sénégalais.

Après avoir cerné en fin de nuit le village, les maquisards se sont emparés au petit jours de quelques fermes où logeaient des Allemands. Certains ont été tués et une dizaine faits prisonniers.

Le combat s'engage alors dans les bâtiments du haras et dans les boxes des chevaux où se livre un véritable corps à corps. Les Sénégalais, prévenus la veille, sont rapidement délivrés. Le bilan de cette chaude journée, au constat plutôt amer, se soldera par 10 maquisards tués; deux autres FFI étant faits prisonniers puis abattus aux abords de Champagné. Pour tous ces hommes, ces maquisards, tombés pour la France, notre pays, notre Nation et à Notre Liberté Chérie, en tant que Déléguée Départementale du Souvenir Français, je participerai avec force et convictions à faire vivre notre histoire et le devoir de mémoire sur le Département de la Vienne.

Le présent et le futur ne peuvent se construire solidement qu'avec le passé, notre passé historique. Comment vivre le présent sans se souvenir du passé et sans imaginer ce que pourrait être le futur ? « L'avenir est un présent que nous fait le passé » disait Malraux et s'il avait raison ?

Incontestablement, car, sans avenir, le passé n'aurait pas de sens et sans le présent de l'instant, comment construire un avenir sur les cendres d'un passé avec son lot d'échecs et de réussites ? Je vous laisse à la méditation...Méditons ensemble...

Un Grand merci à M. Gilles Bosseboeuf, Maire de Champagné-Saint-Hilaire d'avoir organisé cette cérémonie, à toutes les personnes présentes qui ont fait le déplacement, aux portedrapeaux, aux associations d'anciens combattants ainsi qu'aux autorités et aux élus.

Aïda JAAFAR

Discours de Lydie Noirault, Conseillère Départementale ;



« Bonjour à tous,
Je représente, (nous représentons) avec mon collègue JOG, ici présent en tant que conseillère et conseiller départementaux le Président du département, Bruno Belin, actuellement en vacances.

En cette journée du 75^e anniversaire des durs combats de Champagné-Saint-Hilaire, je suis très heureuse et fière d'être à vos côtés, comme chaque année, pour commémorer le courage de jeunes hommes déterminés à sauver la liberté. Des hommes mais aussi des femmes dans l'ombre et la discrétion.

Le Département tient à être présent aux côtés de la commune, du Maire et de son Conseil Municipal, des anciens combattants et surtout des familles qui ont, dans ces moments tragiques, perdu un des leurs. J'ai une pensée également pour toutes les communes qui avaient accueilli les maquisards de la Résistance dans leurs bois et leurs fermes dans la discrétion et la solidarité.

Au cours de cette journée du 13 août 1944 qui devait être une journée de libération, les Forces de la Résistance ont perdu 13 d'entre eux. Tous morts au combat dans différents endroits de la commune qui sont devenus des lieux de recueillement.

Vous connaissez tous les circonstances de l'attaque du Haras, qui avait pour objectif de libérer des prisonniers et d'infliger des pertes à l'armée allemande, dont la déroute avait commencé

quelques semaines plus tôt, avec le débarquement du 6 juin 44 sur les plages de Normandie.

Madame Laurence Carval, Sous-Préfète termina les discours.



La cérémonie au monument aux morts se termina par le chant des partisans, à cappella, par Monsieur Bonvalet, puis par le remerciement de tous les portedrapeaux.



Ensuite, une gerbe fut déposée par Monsieur Jean-Pierre Ponsonnet sur la stèle de Georges Ponsonnet, par Monsieur Pierron sur la stèle de Jean Pierron et de Louis Roy, et par Aïda Jaafar sur la stèle du haras.



La cérémonie se termina par le partage du verre de l'amitié sous le préau de l'école.



Gilles BOSSEBOEUF

Tour Poitou-Charentes : 30 Août 2019

Tour Cycliste du Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine



Notre commune, pour la seconde année consécutive, a eu le plaisir de voir passer les coureurs sur nos routes le 30 août 2019, du Pontreau au centre bourg et jusqu'à la Groie. Pour la sécurité des coureurs et des usagers, 27 bénévoles ont été mobilisés et ont assuré cette mission. Nous les remercions pour leur présence et leur disponibilité.

Michel RUSSEIL

Journées Européennes du Patrimoine : 20 et 21 Septembre 2019

Chacun est riche d'un patrimoine souvent sans le savoir. Il est génétique à la naissance, puis il est matériel (ce qui nous appartient), naturel (ce qui nous entoure), culturel (ce que l'on sait), partagé (ce qui est public). Le patrimoine, c'est notre bien et il est normal que chaque année on nous pousse à en découvrir un aspect.

Cette année, les 20, 21 et 22 septembre, c'est à « **l'art et le divertissement** » que toutes les communes de l'Europe étaient invitées à s'intéresser. Vaste programme dans lequel « Murmures et Cultures à Champagné », en partenariat avec la commune, a choisi **l'art d'exploiter la vigne et les divertissements nobles partagés grâce à la treille et au vin.**



Elevé dans une ferme de polyculture où la vigne avait une grande place dans les travaux agricoles - culture, taille, vendanges, vinification et dans l'alimentation aussi (pensons au miget), **Pierre Rossignol a passionné une bonne trentaine d'auditeurs.** Une rapide histoire de l'implantation de la vigne a repoussé très loin dans le temps et dans l'espace, notre notion de l'origine et des ressources de cette plante, la lambrusque, appelée à produire le divin nectar. Puis l'importance de sa culture à Champagné-Saint-Hilaire a été parfaitement démontrée : la grande surface qui lui était dédiée dans toute exploitation, les soins exigés et les problèmes posés par le phylloxéra, la nomenclature des instruments nécessaires à la vinification, et la méthode restée un peu « personnelle ». Et tout cela a été illustré par des projections, et surtout devant un

étalage des grosses grappes de 12 cépages locaux, patiemment réimplantés à Boisvert. La soirée ne pouvait que se terminer par des discussions autour de la dégustation d'un vin fait maison par l'orateur, gouleyant, et sans risque d'enivrement.

Étaient prévus pour le samedi trois divertissements : le **vernissage de l'exposition de peinture, de sculpture et des dessins d'élèves, la remise des prix aux dessins les plus appréciés du public et le concert donné en l'église par deux de nos virtuoses violonistes.**



Une trentaine de tableaux prêtés par une quinzaine d'artistes amateurs donnaient,

avec beaucoup de poésie et de maîtrise, un



aperçu de toutes les activités viti-vinicoles : vignobles, treilles et foulage du raisin, fabrication de tonneaux, bouteilles, enseigne de café, dégustation, et même homme ivre. Devant un public fidèle, Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné-Saint-Hilaire et Jean Olivier Geoffroy, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ont félicité les artistes et soutenu cette manifestation qui est un exemple du dynamisme et de la richesse du potentiel humain de la ruralité.

Texte de Louis Vibrac

Photos d'Annette Bosseboeuf

Commémoration de l'Armistice de 1918 : 11 novembre 2019

Les porte-drapeaux avec 2 militaires se placèrent de part et d'autre du monument aux morts, puis la cérémonie commença à 11 heures. Sous la pluie, le Maire avec 2 enfants, déposa la gerbe, puis après la sonnerie aux morts, nous avons observé une minute de silence.



Après la Marseillaise, le Maire a lu le message de l'UFAC, et ensuite le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées :

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix, hommage à tous les « Morts pour la France »

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

« C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.

Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.

Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918.

Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures. » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

Morts pour la France 11 Novembre 2019

- Premier maître Alain **BERTONCELLO**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ; 28 ans

- Premier maître Cédric **de PIERREPONT**, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019 ; 33 ans

- Médecin principal Marc **LAYCURAS**, 14e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 02 avril 2019 ; 30 ans

- Brigadier Erwan **POTIER**, 501e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen (France), le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban ; 24 ans

- Brigadier-chef Ronan **POINTEAU**, 1er régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 2 novembre 2019. 24 ans »

Puis le Maire passa la parole à Louis Vibrac qui nous parla des civils pendant la grande guerre :
« LES CIVILS DANS LA GRANDE GUERRE »



On connaît les conditions effroyables dans lesquelles nos poilus ont combattu et sont morts. Nous en avons fait le triste décompte pour les 5 années de guerre et les années suivantes, lors de précédentes commémorations. Et la cérémonie d'aujourd'hui leur est évidemment consacrée. Mais je voudrais, si vous le voulez bien, ajouter à leur sacrifice suprême, les peines et les efforts de ceux qui sont restés au village, efforts très importants car le front des batailles ne peut tenir que s'il y a des ressources à l'arrière.

Il faut notamment alimenter les tranchées en pain, en vin, en potage, en tabac, en denrées de toutes sortes, alors que l'armée aspire une grande partie de la main d'œuvre et de l'initiative paysanne. On sait que, naturellement les femmes, les enfants non mobilisés, mais aussi les coloniaux ont tâché de suppléer avec courage à tous ceux qui manquaient.

Les statistiques font apparaître cependant une diminution de la surface labourable et du nombre des têtes de bétail. La première perd 366 ha laissant la place aux landes et aux terres incultes et au détriment de la production de céréales. Les herbages ont tendance à se maintenir et pourtant le cheptel diminue beaucoup : tous animaux confondus Champagné l'a vu passer de 4800 en 1914 à 2950 en 1918. Ce sont les ovins qui ont été les plus touchés, les brebis passant en 4 ans de 600 à 300 et les agneaux de 700 à 260. Les troupeaux de chèvres et d'ânes sont les seuls à être restés au niveau de 1914 avec 500 têtes pour le premier et entre 200 et 250 pour le second.

Le gouvernement a compris le problème qui est, bien sûr, général à la France. Il demande aux préfets de créer des Comités d'Action Agricole pour encadrer la production des denrées.

Le décret est pris par le préfet de la Vienne le 11 février 1916, et le 26 mars Anatole Gouge, maire de Champagné-Saint-Hilaire réunit le Conseil Municipal à 13 heures pour lancer la création d'un CAA. Il s'agit de désigner les agriculteurs qui éliront les 7 membres que doit compter ce comité étant donné que la population de la commune est de 1632 habitants. (entre 500 et 2000). Leurs missions : essentiellement aider les exploitations à se procurer engrais, animaux de travail, et avances en argent par le Crédit Mutuel. Mais aussi faire assurer par des mandataires des travaux sur les terres que des exploitants mobilisés ou non ne peuvent cultiver. Enfin, servir d'intermédiaire avec les autorités civiles et militaires en cas de problème.

Les Champagnais participent donc au ravitaillement des combattants, mais ils contribuent aussi au financement de la guerre. A l'emprunt national de je ne sais plus quelle année, ils ont déposé au bureau de poste la somme globale de 53 000 F. sur les 4,5 millions collectés dans l'arrondissement de Civray.

A l'occasion de la « Journée du Poilu » le bureau de poste et les cafés vendent des cartes postales qui rapportent à Champagné-Saint-Hilaire la somme de 66 francs.

Le 14 février 1915, le Touring Club organise une vente d'insignes pour « La journée du 75 » (le fameux canon). L'Echo de Civray écrit : "Malgré le mauvais temps, la journée du 75 a été fructueuse, la vente de 230 insignes a produit la somme de 191,20 F. A une heure de l'après-midi, plus d'insignes, chose regrettable. Nous remercions tous les généreux donateurs ainsi que nos mignonnes et dévouées quêteuses."

On voit par ces derniers mots que toute la population se mobilise, y compris les enfants »

Après le remerciement des porte-drapeaux, nous partageâmes le moment de convivialité dans la salle du Conseil Municipal.



Gilles BOSSEBOEUF

Les Illuminations : 6 décembre 2019

Le Téléthon (à l'initiative des associations) jumelé, cette année, avec les illuminations a donné le thème :

« Toujours plus haut pour le Téléthon »



De gauche à droite Michel Russeil, Nadine Rogeon, Gertrude Peters, Roselyne Blanc, Albert Boissard, Michel Mingot, absentes sur la photo Claudette Berthommé et Anne-Marie Beduchaud

Le groupe de bénévoles qui, chaque année, réalise les décorations de Noël a imaginé rapidement des fusées, des cosmonautes... sans négliger la solidité des installations et la sécurité. Ils ont recherché comment embellir les pots sur la place, réutiliser quelques décors de l'an passé qui complètent les nouvelles créations, et les objets recyclés ont retrouvé un nouvel éclat. Soudure, découpe de bois, de panneaux polystyrène, peinture, habillage des personnages, électricité... chacun a apporté ses compétences pour exécuter les décors, prélude du téléthon. L'accueil périscolaire (garderie) sous la responsabilité de Marie Saulnier, Stella Trillaud et Anaïs Prioux ont réalisé la décoration du chalet du Père Noël.

Pour l'installation des différentes compositions se sont joints à notre équipe : Hyacinthe Peters, Jean-Pierre Chambon, Serge Rogeon, Gilbert Rouhault, Jean-Christophe Moinet, Jean-Louis Blanc.....

Nous remercions tous les bénévoles pour l'aide précieuse et le temps passé; sans eux,



De gauche à droite
Anne-Marie Chambon,
Mireille Bozier,
Gertrude Peters.

Pierre Rossignol



ces réalisations ne seraient pas possibles. Les employés Communaux : Fabrice Didier, Christian Manceau, Pascal Michel, Brigitte Rochais, Jean-Pierre Bonneau, Haydn Shortland, nous ont apporté une aide remarquable et nous les remercions aussi de leur tolérance, pour nous avoir « supportés » aux ateliers municipaux ! Remerciements aussi aux employés du secrétariat.

Les associations ont pris le relais dans le décor que nous avons posé, pour une réussite exceptionnelle du Téléthon.

... Sur la place, nous pouvons aussi admirer :



La Bibliothèque Municipale



Carole et Philippe Boutron

Pour le plaisir de tous et des visiteurs, Champagné-Saint-Hilaire offre une image originale et attrayante d'un village vivant, c'est la magie de Noël.

Michel Russeil

Le Téléthon : 6 et 7 décembre 2019



Champagné, le coup de cœur du Téléthon de la Vienne !

Sous l'impulsion des « Montagnards », équipe de foot constituée par les jeunes de la commune de Champagné-Saint-Hilaire, les associations, les élus et les habitants ont décidé d'associer aux traditionnelles illuminations une participation au Téléthon et d'étendre les animations sur le samedi 7 décembre.

Toutes les forces se sont mobilisées pour faire des 6 et 7 décembre un événement fédérateur, catalyseur des bonnes volontés et surtout généreux.

Dès le mois de mars, des contacts avaient été pris avec les responsables du Téléthon pour annoncer que Champagné-Saint-Hilaire s'associerait pour l'année 2019 à leur manifestation.

Début septembre, les réunions s'enchaînaient avec les membres des différentes associations de la commune, les bénévoles, les élus et les représentants du Téléthon. Ces derniers qualifièrent notre projet de « fou » mais il en fallait plus pour nous effrayer ...

Parallèlement, les bénévoles commencèrent à concevoir les différents décors qui viendraient orner les places et les rues ... Le thème du Téléthon cette année était « le Téléthon prend de la hauteur », il n'en fallait pas moins pour donner des ailes à nos décorateurs amateurs qui laissèrent leur imagination vagabonder et naissaient bien vite dans leur atelier fusées et cosmonautes tous habillés aux couleurs de la fête.



De réunion en réunion, les différents plannings s'organisaient (à peu près) et le 6 décembre arriva enfin.

Dès 18 h 30, arrivèrent les premiers parents à la salle des fêtes et à 19 h, elle était déjà comble pour le début du spectacle des enfants. Mais une surprise de taille les attendait. En effet, nous avons été choisis pour le lancement départemental du Téléthon ! Et nous vîmes arriver toute l'équipe du Téléthon, accompagnée de Vincent Hulin, coureur de l'extrême et de Claire Bren, championne de canoé kayak.

Les enfants présentèrent différentes saynètes sur le thème du cirque et terminèrent leur prestation sur un chant de Noël et un dédié au Téléthon. L'Ensemble Vocal avait, lui, revisité un hymne du téléthon et l'avait mis aux couleurs de l'événement local.



Après une brève allocution des membres de l'équipe Téléthon qui renouvela ses félicitations pour le dynamisme de nos troupes et qui rappela l'importance de la collecte pour les malades et la recherche, nous avons rejoint Marie La Plume et son accordéon pour rejoindre la place et découvrir enfin les illuminations qui furent à la hauteur de nos espérances. Le Père Noël y fit son arrivée et distribua moultes bonbons et friandises qui firent la joie des petits. Différents stands nous attendaient afin de nous restaurer et de nous divertir.

Nous avons pu essayer les voitures à pédales du comité des fêtes afin de nous entraîner pour le défi du lendemain et les enfants s'entraînent à différents relais. L'on pouvait aussi découvrir les télescopes des observatoires du Clain. Un pourcentage de l'ensemble des ventes devait être reversé pour le Téléthon.



La fête dura longtemps et ce n'est que vers minuit que s'éteignirent les derniers lampions. Dès le lendemain matin, les festivités continuèrent. Différentes activités étaient proposées et la totalité des bénéfices du samedi viendrait enrichir notre cagnotte Téléthon. Le programme était chargé.



Dès 10 h, arrivèrent nos amis les chiens, conduits par leurs heureux propriétaires pour le passage d'un certificat de bonne conduite. Était proposée ensuite une initiation à la marche nordique où il fallut cramponner les bâtons et suivre notre animateur dans les petites rues de Champagné. À 14 h, commença le défi des petites voitures à pédales.

Le défi des 300 km allait-il être battu ? De nombreux artisans locaux avaient sponsorisé les véhicules et de valeureux et rigolards pédaleurs s'efforcèrent de braver le bitume pour réussir le défi qui fut, bien sûr, réussi à la grande satisfaction des spectateurs. De plus, étaient présents aussi de nombreuses associa-

tions qui nous proposaient frites, saucisses, gâteaux, gaufres, marrons et vin chaud à gogo. Nous pouvions aussi acheter des livres issus du désherbage de la bibliothèque et des dons de particuliers à prix modiques ainsi que de magnifiques bonnets et écharpes tricotés avec soin par les membres du Merveilleux Noël. Diverses activités étaient aussi proposées par la gym et l'APE ainsi que l'association Acti'tude.

Nous avons même eu la joie que nos décorations fassent l'objet d'une courte, certes, mais existante, tout de même, retransmission sur France 2, lors de son émission sur le Téléthon. Et, comme toute bonne fête de village, la journée se termina par un plantureux repas concocté par les footballeurs (eh oui, ils savent aussi cuisiner !) où plus de 120 personnes se retrouvèrent ensemble pour célébrer la fin de ces deux jours !



4500 euros ont été récoltés tout au long de ce week-end qui ont été, à notre grande fierté, reversés au Téléthon.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, associations, entreprises locales et personnel communal qui nous ont suivis dans ce projet ainsi que les nombreux participants sponsors et donateurs.

Nous avons pu démontrer pendant ses deux jours que ruralité rime avec générosité, solidarité et convivialité. Ensemble, nous pouvons mener de grands projets, même s'ils paraissent quelquefois un peu fous !



Nathalie FRANÇOIS-DIT-SORTON

La Mairie

- **Coordonnées** 1 Place de la Mairie (05.49.37.30.91)
86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE
Courriel : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr
- **Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale**
Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.
Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le samedi : de 9h00 à 12h00.

L'Agence Postale Communale

La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.

Services disponibles dans votre Agence Postale Communale

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier / Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
- ⇒ Les mardis : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
- ⇒ Les samedis : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi**

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

Informations Générales : numéros d'urgence, défibrillateur

Numéros d'Urgence

POMPIERS 18

**URGENCE Médecin de garde :
05.49.38.50.50**

GENDARMERIE 17

ou
Gendarmerie de GENÇAY 05.49.59.31.16

Ambulances Sud Vienne : 05.49.87.00.35

SAMU 15

**Centre Antipoison de Bordeaux :
05.56.96.40.80**

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le coeur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respiratoire.

Les responsabilités de chacun : soyons citoyens

L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.

Le bon fonctionnement du réseau téléphonique est l'affaire de tous. **Si vous constatez un dégât sur le réseau téléphonique ou sur un équipement, signalez-le aux équipes d'Orange : 1013 par téléphone ou 1013.fr et orange.fr par internet.**

Restez branchés, élaguez ! En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière et doit être fait à titre préventif.

En cas de dommage causé aux câbles :

- vous engagez votre responsabilité civile et serez facturé du montant des réparations
- vous êtes également passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunication.

Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres ! Dès qu'un chien errant est signalé à la mairie, La Société ANIMALOR, ayant une convention avec la Communauté de Communes, est contactée pour prise en charge de l'animal. **Vous pourrez récupérer votre chien après vous être acquitté des frais de fourrière .**

De manière générale, merci de veiller au respect de tous. En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site internet : www.legifrance.fr

Carte nationale d'identité (CNI) et Passeport

La carte nationale d'identité (CNI) et le passeport ne se font que dans les mairies de cantons ; prenez- rendez-vous à la mairie de Gençay. Vous pouvez retirer les imprimés en mairie.

➤ Carte nationale d'identité

Dans tous les cas, il faut fournir un justificatif de domicile ou de résidence de moins de 3 mois et 2 photographies. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- **Première demande de CNI** : il faut fournir un extrait d'acte de naissance ou un passeport en cours de validité.

- **Renouvellement d'une CNI** : si la carte est périmée depuis plus de 5 ans, il faut fournir un extrait d'acte de naissance. Si elle est périmée depuis moins de 5 ans, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut restituer l'ancienne.

- **Renouvellement d'une CNI, suite à une perte ou à un vol** : il faut fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2015.

➤ Passeport

Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.



Pour demander une nouvelle carte grise, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux options possible sont :

- Sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- ou directement auprès d'un professionnel habilité et agréé par l'État



Il est à noter que le site du gouvernement ants.gouv.fr permet d'effectuer les demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, le passeport biométrique et la CNI.

Informations Générales : Préfecture de la Vienne

COMMENT SE RENDRE A LA PRÉFECTURE

En bus : Arrêts rue Victor Hugo, boulevard Verdun, Rue des Ecosais

En voiture : Places de stationnement payant à proximité de la préfecture
Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ; Théâtre-Auditorium

Personnes à mobilité réduite : Places de stationnement situées rue Victor Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

Préfecture de la Vienne

COORDONNÉES :

Préfecture de la Vienne 7, Place Aristide Briand
CS 30589 86021 POITIERS CEDEX
(05 49 55 70 00)
Serveur vocal : 05 49 55 70 70
pref-courrier@vienne.gouv.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

Bâtiment HAUSSMANN Impasse des Ecosais
86000 POITIERS

ACCUEIL GÉNÉRAL :

du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Guichet pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur RDV
Du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
☎ 05.49.55.69.11

LA PRÉFECTURE EN LIGNE

Site internet : www.vienne.gouv.fr
Adresse courriel : pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question
à destination d'un service de l'Etat dans la
Vienne, s'adresser par mail
e-reclamations@vienne.gouv.fr

Recensement militaire (ou « recensement citoyen »)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser, dans les 3 mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire :

- Auprès de la mairie de son domicile,
- Ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme

auprès duquel il a fait élection de domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le recensement peut aussi se faire en ligne avec un compte Service-public.fr.

Les effets du recensement

Le recensement permet à l'administration :

De convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
Et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

**Vous pouvez prendre contact
auprès du CSN de Poitiers**

Mail

csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone

05.49.00.24.69

Courrier

Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville—BP 90647
86023 POITIERS CEDEX



Urbanisme



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagné :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :

Attention, une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie.

Cette démarche est gratuite.

Le Canton de Civray

Asnois, Availles-Limouzine, Blanzay, Champagné-le-Sec, Champagné-Saint-Hilaire, Champniers, La Chapelle-Bâton, Charroux, Chatain, Château-Garnier, Civray, La Ferrière-Airoux, Genouillé, Joussé, Linazay, Lizant, Magné, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Saint-Pierre-d'Exideuil, Saint-Romain, Saint-Saviol, Savigné, Sommières-du-Clain, Surin, Voulême.

Les conseillers du Conseil Départemental

COMMENT JOINDRE VOS CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX ?

Les Conseillers Départementaux du canton de Civray

- **Lydie NOIRAULT**, tient régulièrement des permanences dans toutes les communes du canton de Civray, le 1^{er} mardi matin de chaque mois.

- contact : 05 49 55 66 80

- **Jean-Olivier GEOFFROY**, se tient à la disposition des habitants du canton de Civray.

- contact : 06 07 19 47 37

Leurs missions

- Être à l'écoute des élus et des acteurs économiques du territoire et soutenir leurs projets
- Aider les familles et les particuliers dans leurs démarches de la vie quotidienne



■ lavienne86.fr

Déchetterie de Champagné-Saint-Hilaire

Accès : ouverture en présence d'un gardien

Particuliers : gratuit et uniquement pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (sur présentation de justificatif de domicile).

Professionnels : acceptés sous certaines conditions mais uniquement pour des déchets provenant du territoire de la Communauté de Communes.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 12h				Champagné-Saint-Hilaire		Champagné-Saint-Hilaire 2ème et 4ème samedi du mois
14h - 17h	Champagné-Saint-Hilaire					

Attention ! Les jours fériés, la déchetterie simplifiée sera fermée.

Informations - Renseignements : tél.05-49-36-05-45 / www.pays-genceen.fr

« Eaux de Vienne-Siveer »



À votre service !

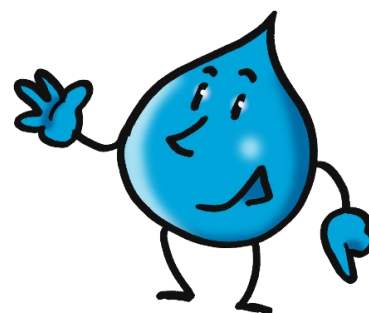
Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Finis les risques d'oubli !

En savoir plus au 05 49 61 61 26

ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr



Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019. Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

Plus d'informations sur les modalités du concours sur <https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>

Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page [Facebook](#). Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...



Le syndicat départemental Investit ici 425 000 euros HT

Commune de CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées
de type filtres plantés de roseaux



INTERVENANTS

**Maitre d'ouvrage,
Maitre d'œuvre, Exploitant :**

Eaux de Vienne - Siveer
55, rue de Bonneuil-Matours
86000 POITIERS



Entreprises :

SOGEA



ECOBIRD



FOURNIE



FINANCEURS

Agence de L'Eau Loire Bretagne 40 %



Conseil Départemental 15 %



Eaux de Vienne – Siveer 45 %



DUREE DES TRAVAUX

Durée des travaux : 7 mois

Démarrage : Septembre 2019

Fin des travaux : Mars 2020

Orange

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	1013 / www.1013.fr	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, T'V, livebox)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire,...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou www.118712.fr		
Assistance en ligne, mails, espace personnel,...	www.orange.fr		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010




Sorégies, fournisseur distributeur d'électricité et de gaz de la Vienne



Vienne, notre département, un territoire singulier en matière de développement énergétique

Si le développement énergétique est sur l'essentiel du territoire national réservé aux grandes entreprises, notre département a, dans ce domaine, la chance de pouvoir s'appuyer sur SORÉGIES, SRD, SERGIES, 3 entreprises locales pilotées par le Syndicat ÉNERGIES VIENNE c'est-à-dire les collectivités.

3 entreprises, pour 3 missions bien distinctes :

-  : la gestion, la construction et l'entretien des réseaux de distribution,
-  (et ses filiales Alterna et Boutineau) : la fourniture d'énergie et les services énergétiques associés,
-  : le développement de la production d'énergie renouvelable.

Présentes sur toute la chaîne de l'énergie, depuis la production jusqu'à la fourniture d'énergie chez le particulier, ces entreprises sont la propriété des communes du département de la Vienne.

Nul doute qu'avec nos trois entreprises, SRD, SORÉGIES et SERGIES, nous saurons tous ensemble, préparer l'avenir, engager la transition énergétique et aménager efficacement notre territoire tout en respectant son histoire et ses valeurs.

Pour en savoir plus sur SRD : www.srd-energies.fr

Pour en savoir plus sur SORÉGIES : www.soregies.fr

Pour en savoir plus sur SERGIES : www.sergies.fr

Pour en savoir plus sur le Syndicat ÉNERGIES VIENNE : www.energies-vienne.fr

Le SDIS : Service d'Incendie et de Secours de la Vienne

CIS	Gençay	Sommières du Clain
Effectif	48 sapeurs-pompiers	19 sapeurs-pompiers
Communes défendues	Brion, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier, Gençay, Gizay, La Ferrière Airoux, La Villedieu du Clain, Magné, Marnay, Saint-Laurent de Jourdes, Saint Maurice la Clouère, Saint Secondin, Vernon	Sommières du Clain, Champagné-Saint-Hilaire, Château-Garnier et Romagne
Interventions 2018	526 interventions d'une durée moyenne de près de 2 heures	95 interventions d'une durée moyenne de près de 1h20 heures
Adresse CIS	1 espace Emilien Fillon – 86160 GENÇAY.	Le bourg – 86160 SOMMIERES DU CLAIN
Nouveauté	Des travaux dans le CIS de Gençay sont prévus en 2020 : Création de vestiaires sanitaires, H/F et réaménagement de locaux	Un nouveau camion Citerne Rural Léger (CCRL) au CIS de Sommières Doté d'une citerne de 1 800 litres d'eau, le CCRL peut intervenir pour un feu en milieu urbain et rural mais aussi établir des moyens hydrauliques en eau ou en mouillant. Ses capacités hors routes lui permettent également de participer à la lutte contre les feux d'espaces naturels. Prix de l'acquisition : 166 000 €

...Le SDIS : Service d'Incendie et de Secours de la Vienne...

L'engagement citoyen est le socle de l'organisation des secours en France. Dans le département, 1300 sapeurs-pompiers volontaires et 200 professionnels de 46 centres d'incendie et de secours assurent des interventions rapides et efficaces de proximité et portent secours à la population. Ils dépendent d'une organisation départementale, le **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS de la Vienne)**. **87% des sapeurs-pompiers sont des volontaires, femmes et hommes. Ce sont des citoyens ordinaires, qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, ont choisi de se rendre disponibles pour répondre et intervenir à toute sollicitation du centre de traitement de l'alerte.**

Couverture opérationnelle de la commune de Champagné-Saint-Hilaire

La commune de Champagné-Saint-Hilaire est défendue par les centres d'incendie et de secours (CIS) de Gençay et de Sommières du Clain.

Dans 70 % des cas, les sapeurs-pompiers sont

sollicités pour le secours à la personne. 11 % des cas concernent les accidents sur la voie publique et 8 % des cas l'incendie.

Pour porter secours rapidement et en tout point du département, les sapeurs-pompiers ont besoin de vous.



Vous aussi, devenez sapeur-pompier volontaire !

Sapeur-pompier volontaire, Pourquoi pas vous ?

Rejoignez le centre d'incendie et de secours de Gençay ou Sommières du Clain

- Vous bénéficiez d'un statut de volontaire et d'un statut de sapeur-pompier volontaire.
- Vous bénéficiez d'une formation initiale et continue.
- Vous bénéficiez d'un équipement complet.
- Vous bénéficiez d'un salaire de remplacement.
- Vous bénéficiez d'un statut de volontaire et d'un statut de sapeur-pompier volontaire.
- Vous bénéficiez d'une formation initiale et continue.
- Vous bénéficiez d'un équipement complet.
- Vous bénéficiez d'un salaire de remplacement.

La féminisation des effectifs au SDIS de la Vienne



« Le courage, la force d'âme, le dépassement de soi, le sens du service public, sont des valeurs qui animent les sapeurs-pompiers de France et s'expriment masculin comme au féminin. »

Actives et efficaces, les femmes sont membres à part entière de la communauté des soldats du feu. Elles représentent 18 % des effectifs du SDIS de la Vienne.

Portrait d'un officier, femme sapeur-pompier du SDIS de la Vienne : le commandant Céline GUILBERT, chef du groupement territorial du SDIS de la Vienne



Le commandant GUILBERT a été recrutée le 1^{er} août 2019 comme chef du groupement territorial au SDIS de la Vienne.

En lien avec la direction du SDIS et les compagnies territoriales, elle souhaite apporter son expérience pour coordonner les projets afin que les sapeurs-pompiers puissent mener au mieux leurs missions, mais également développer des actions de proximité et attirer de nouveaux profils de sapeurs-pompiers volontaires. L'humain doit rester au cœur du dispositif.

Retrouvez la vidéo sur :

<https://youtube/QyiQHpw46zQ>

Nouveauté : la mono-compétence

Chaque sapeur-pompier peut préciser, lors de son engagement, s'il souhaite réaliser l'ensemble des interventions (incendie, accidents, opérations de protection) ou temporairement uniquement le secours d'urgence aux personnes qui constitue 75 % des interventions des sapeurs-pompiers de la Vienne.

L'application permis de sauver

11 minutes. C'est le temps moyen qu'il faut compter, en Vienne entre le déclenchement et l'arrivée des secours. Or, en cas d'urgence vitale, **une minute de perdue, c'est 10 % de chance de survie en moins.**

L'application **Permis de Sauver** a pour objectif d'apporter un maillon complémentaire à la chaîne des secours afin de réduire les délais de prise en charge et ainsi, accroître les chances de survie des victimes, puisqu'elle permet, en cas d'accident, de géo localiser toute personne susceptible de porter secours avant l'arrivée des secours.

Le concept repose sur une plateforme web mise à disposition des services d'urgence (le CTA pour le SDIS), répertoriant tous les secouristes volontaires inscrits sur l'application. En cas d'urgence, il est ainsi possible de déclencher par le biais de l'application un maillon complémentaire capable d'être sur place plus rapidement, étant entendu que les secouristes bénévoles sollicités n'ont aucune vocation à se substituer aux sapeurs-pompiers.

En s'inscrivant sur l'application mobile *Permis de Sauver*, chacun a désormais, sous réserve d'avoir plus de 18 ans, la possibilité de constituer le premier maillon de la chaîne des secours.



GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inon- dations

Le Syndicat entretient et restaure les cours d'eau du Clain de Hiesse à Iteuil. Plusieurs adhésions de communautés de communes sont venues depuis 2016. Le Syndicat est une collectivité financée par les communautés de communes, certaines prélèvent d'ailleurs la taxe GEMAPI. Le coût du Syndicat s'élève à environ 7,20€ par habitant et par an pour effectuer ses missions.

Le Syndicat est présidé par M. Philippe BEL-LIN, aidé de 5 vice-présidents dont M. Olivier PIN sur le Clain amont et d'un comité syndical composé de 55 délégués. Un budget d'environ 700 000€/an, dont la moitié environ de subvention, permet de faire plusieurs types de travaux. Les travaux d'entretien comme l'élagage seront plus limités parce que moins subventionnés alors que les travaux de restauration le sont plus. Les travaux de restauration comprennent la continuité écologique (circulation des espèces par rapport aux ouvrages), les travaux d'amélioration du fond des cours d'eau (lit mineur), les frayères à brochets, à truites, les plantations d'arbres aux bords de cours d'eau, des abreuvoirs, ...

La Déclaration d'Intérêt Général sur le Clain est passée en enquête publique, l'avis favorable permettra d'effectuer ces travaux. Sur Champagné St Hilaire, il est prévu de restaurer le Pontreau, d'améliorer la continuité à Commenjard (l'ouvrage sera conservé et une pente douce sera aménagée sur le côté pour assurer la continuité). Il est également prévu, comme en 2019, d'effectuer l'entretien du Clain (arbres en travers, passage canoë, retrait aussi des déchets)... Il n'est pas prévu de réaliser des opérations importantes, le Clain à Champagné est en bon état. Les travaux sont par contre plus importants sur les communes en amont pour améliorer la qualité de l'eau.

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous signaler les points à améliorer et vous pouvez consulter le site internet du syndicat pour en savoir plus: clainsud.fr (refonte du site en décembre).



Le Clain à Champagné-Saint-Hilaire, intervention en aval de la Forge sur le Clain



Cépée de saule (sauline), aval gué de la Forge sur le Clain

Une campagne de lutte collective contre le ragondin est prévue en 2020. Merci de bien vouloir nous informer si vous êtes intéressé.

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, désormais structurée et opérationnelle pour répondre aux attentes de son territoire

Après presque trois années d'existence, notre Collectivité est résolument en ordre de marche. Traversée par la RN 10 et les axes Niort/Limoges et Châtelleraut/Ruffec, et possédant également une gare de fret et deux gares TER, elle compte 36 communes, dont un tiers est sous l'influence de la zone urbaine de Poitiers, 27 555 habitants, 2 700 entreprises recensées, et 490 associations.

Une organisation par pôle

Elle s'appuie sur une organisation en cinq pôles thématiques : services à la population, services techniques et bâtiments, ressources humaines/finances/affaires juridiques, attractivité et développement territorial, aménagement du territoire, et quatre entités administratives : Civray, Charroux, Couhé, Gençay. Elle emploie 102 agents, et gère un budget global de 36 M€, réparti en 8 budgets dont 3 industriels et commerciaux.

Des compétences communautaires au service du projet de territoire

Les compétences communautaires ont été modifiées en juillet 2018 et sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2019. Il s'agissait, d'une part, de définir l'intérêt communautaire des compétences optionnelles et d'autre part d'harmoniser les compétences supplémentaires afin d'être en adéquation avec le projet de territoire.

Des schémas de développement pour mieux définir les investissements

Dans un contexte général difficile où les dotations de l'État s'amenuisent, la Communauté de Communes a été dans l'obligation de mettre en place un Plan Pluriannuel d'Investissements pour répondre aux attentes et aux besoins des territoires. Ce plan s'appuie sur plusieurs schémas de développement mis en œuvre :

* le Schéma de Développement Touristique élaboré en 2019, qui définit des axes stratégiques pour offrir des prestations d'excellence ;

* le Schéma Directeur des Equipements sportifs communautaires, qui s'appuie sur un diagnostic de l'existant afin d'identifier les besoins prioritaires en matière d'équipements sportifs sur le territoire. Des travaux de restructuration vont être lancés concernant les vestiaires des gymnases de Gençay et de Couhé.

* le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, sur lequel la Communauté de Communes peut agir grâce à un conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine. Celui du Civraisien en Poitou a été signé en mars 2019.

Soutenir l'économie locale

La Maison des Entreprises à Couhé est opérationnelle depuis septembre 2018. Elle réunit les acteurs institutionnels du territoire qui assurent des permanences chaque semaine (Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, d'Agriculture, Communauté de Communes) pour guider et conseiller les porteurs de projets économiques.

Le tiers lieu de Couhé, vient d'ouvrir en juillet 2019. C'est un espace de travail collaboratif partagé qui s'adresse aux entrepreneurs et aux créateurs qui n'ont pas de bureau fixe. Il permet d'offrir une mutualisation de moyens pour créer et développer leur activité. Il est géré par l'association « L'ouvre-boîtes ».

La Communauté de Communes accompagne également les projets portés par le Club des Entreprises du Sud Vienne.

Améliorer le cadre de vie

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisation intercommunal) a été arrêté par le Conseil Communautaire en mai 2019 et a obtenu un avis favorable à l'unanimité de la CDPENAF en août 2019 (Commission Départementale de Préservation des Espaces Agricoles et Forestiers). Il détermine l'occupation des sols et fixe les règles d'aménagement et de constructibilité.

Le projet de construction d'un nouveau cinéma à Gençay a été voté en septembre 2019, dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Gençay. En ce qui concerne le secteur de la Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, la coordination des trois lieux d'accueil s'est poursuivie et a permis la mise en place d'actions collectives sur le territoire. En lien avec la commission Mobilité/Santé/Action Sociale, une Convention Territoriale Globale a été élaborée avec la CAF et les associations locales (elle a été signée en juillet 2019). Parallèlement, un projet d'aménagement d'un espace jeunes, d'un espace RAM/LAEP et d'un espace d'Accueil de Loisirs est en cours à Civray.

La Communauté de Communes a également travaillé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les acteurs du territoire, pour élaborer

... raliser le Contrat Local de Santé (signé en juillet 2019). Cet outil vise à réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé et d'accès aux soins pour les habitants du Civraisien en Poitou.

Le Plan Climat Air Energie Territorial a été lancé en juin 2019. Sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants depuis le 1^{er} janvier 2019.

C'est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Enfin, depuis l'intégration obligatoire de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), de nombreuses actions d'entretien et de restauration de la ripisylve, de retrait des embâcles et de lutte contre les espèces envahissantes ont été réalisées. Des études hydrauliques ont été commandées afin de mettre en conformité plusieurs ouvrages.

Voici en bref les grandes actions menées par les élus de notre Conseil Communautaire afin de construire ensemble notre territoire pour demain et répondre au mieux aux attentes des habitants.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : projet de territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour les 15 ans à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), élaboré à l'échelle des communes sur la base d'un diagnostic et d'un projet de territoire, constitue le document cadre de planification qui règle l'usage et l'occupation des sols en fonction de quatre grands types de zones : zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser. Depuis 2015, les Communautés de communes de la Région de Couhé, du Pays Gencéen et des Pays Civraisien et Charlois, fusionnées en Communauté de communes du Civraisien en Poitou au 1^{er} janvier 2017, se sont engagées dans une démarche de Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUi).

Globalement le PLUi est un :

- Projet pour l'avenir qui nécessite de se projeter pour imaginer un futur souhaitable, et les manières d'y parvenir.
- Document opérationnel qui définit les grands principes d'aménagement du Civraisien en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, d'environnement et de développement économique.
- Outil réglementaire qui détermine les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 40 communes du Civraisien en Poitou et servira de référence lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager, Déclaration préalable, Certificat d'urbanisme ...).

Le PLUi remplacera les 16 documents d'urbanisme communaux existants (*Carte Communale, Plan d'Occupation des Sols, Plan Local*

d'Urbanisme) et s'appliquera aux communes soumises au règlement national d'urbanisme (RNU).

Concrètement, le PLUi va répondre à ces questions de la vie quotidienne : où et comment vais-je pouvoir construire ? Quels seront les espaces agricoles, naturels et paysagers à préserver ? Où s'implanteront les services, commerces et activités économiques ?

Le planning est le suivant :

- L'enquête publique est terminée et les remarques du commissaire enquêteur sont en ligne sur le site internet de la communauté de communes.
- La conférence des maires, le 29 janvier 2020
- La mise en ligne sur le site internet de la communauté de communes du projet de PLUi à compter de début février
- Approbation du PLUi par les conseiller communautaires le 25 février 2020
- Contrôle de l'égalité par la préfecture pendant un mois
- Le document deviendra applicable et opposable à partir d'avril 2020
- Les documents en papier seront donnés à chaque commune courant avril 2020

Genre	Catégorie	Tarifs 2020	
ANIMAUX	Capture de chiens errants	72,00 €	
BULLETIN	Encart publicitaire 1/4 de page couleur	50,00 €	
	Encart publicitaire 1/2 de page couleur	100,00 €	
	Encart publicitaire 1 page couleur	200,00 €	
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,85 €	
ECOLE	Draps pour dortoir	12,00 €	
CANTINE	Elèves	3,10 €	
	Professeurs des Écoles	6,20 €	
GARDERIE	Amende au-delà 1/4 h de dépassement	30,00 €	
	Amende 1/4 h dépassement	10,00 €	
	Matin QF inférieur ou égal à 800	1,48 €	
	Matin QF supérieur à 800	1,53 €	
	De 15h30 à 16h45 (sans goûter) QF inférieur ou égal à 800	0,94 €	
	De 15h30 à 16h45 (sans goûter) QF supérieur à 800	0,97 €	
	De 16h45 à 18h45 (goûter à 16h55) QF inférieur ou égal à 800	1,28 €	
	De 16h45 à 18h45 (goûter à 16h55) QF supérieur à 800	1,33 €	
	Activités périscolaires Lundi et Jeudi de 15h30 à 16h45	45,00 €	
CIMETIÈRE	Cinquantenaire	385,00 €	
	Trentenaire	274,00 €	
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	330,00 €	
	Concession 1 case 30 ans	548,00 €	
	Dispersion de cendres par corps	55,00 €	
GITE		2020	2021
	Nuitée été	15,30 €	15,60 €
	Nuitée hiver	16,30 €	16,60 €
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - été	550,80 €	561,60 €
	Ensemble du gîte week-end (36 nuitées) - hiver	586,80 €	597,60 €
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - été	642,60 €	655,20 €
	Ensemble du gîte grand week-end (42 nuitées) - hiver	684,60 €	697,20 €
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - été	765,00 €	780,00 €
	Ensemble du gîte très grand week-end (50 nuitées) - hiver	815,00 €	830,00 €
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - été	30,60 €	31,20 €
	Tarif chambre RDC (2 couchages) - hiver	32,60 €	33,20 €
	Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - été	61,20 €	62,40 €
	Tarif chambre 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage (4 couchages) - hiver	62,20 €	66,40 €
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - été	38,25 €	39,00 €
	Tarif chambre mezzanine (3 couchages) - hiver	40,75 €	41,50 €
	Paire de Draps	7,30 €	7,40 €
	Ménage chambre à 2 lits et mezzanine (2 nuitées) - hiver	32,60 €	33,20 €
	Ménage chambre à 3 lits (3 nuitées) - hiver	48,90 €	49,80 €
	Ménage séjour et cuisine(4 nuitées) - hiver	65,20 €	66,40 €
	Ménage gîte complet (14 nuitées) - été		218,40 €
	Animal de compagnie	31,00 €	31,00 €

Genre	Catégorie	Tarifs 2020
MATÉRIEL (40 tables max dans le local Tennis 100 € la caution)	CHAISES PLIANTES : Associations commune	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations de la commune	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et Associations hors commune	pas de prêt
	PARQUET : 27 éléments max	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : Associations commune	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations hors commune	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants commune WE	3,50 €
	TABLES PLIANTES : habitants commune jour supp.	1,00 €
	BANCS : habitants commune	1,00 €
	BANCS : habitants hors commune	pas de prêt
	BANCS : Associations commune	gratuit
	BANCS : Associations hors commune	pas de prêt
	SONO nouvelle : Associations commune	104,00 €
SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt	
NAISSANCE	Bon nouveau - né	70,00 €
PÊCHE	Carte annuelle adulte	40,00 €
	Carte annuelle carpiste - pêche de nuit	50,00 €
	Carte annuelle enfant (12 à 16 ans)	5,00 €
	Carte journalière (hors lâcher de truites)	5,00 €
	Carte week end carpiste	20,00 €
	Carte journalière lâcher de truites	10,00 €
PHOTOCOPIES	A3 noir et blanc recto	0,40 €
	A3 noir et blanc recto verso	0,60 €
	A4 noir et blanc recto	0,30 €
	A4 noir et blanc recto verso	0,50 €
	Reproduction de dossier (par heure)	30,00 €
	Plan cadastre A3 couleur	1,80 €
	Plan cadastre A4 couleur	1,20 €
	Relevé de propriété A4	0,50 €
TRAVAUX HABITANTS	Nettoyage des salles des fêtes (heure)	30,50€
	Agent (par heure)	30,50 €
	Pose de buses 2 ml avec embout sécurit	316,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout sécurit	188,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout sécurit	650,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout sécurit	420,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent)	27,50 € / heure
	Tracteur + élagueuse (hors agent)	36,00 € / heure
	Tracteur + remorque (hors agent)	25,50 € / heure
	Tractopelle (machine hors agent)	36,00 € / heure
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette (minimum facture 5€)	2,20 €
	Pichet	6,50 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10,00 €

Tarifs communaux

... La Vie
Pratique...

Grande salle des fêtes (capacité 320 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS *	226,00 €	317,00 €	91,00 €	180,00 €	57,00 €	67,00 €	46,00 €	89,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	317,00 €	406,00 €	/	/	57,00 €	114,00 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	51,00€	114,00€	49,00 €	109,00 €	/	/	/	/
Ménage à la demande	30,50€ / heure							

* Soir + lendemain midi



Petite salle des fêtes (capacité 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	57,00 €	100,00 €	Gratuit	100,00 €
REPAS	100,00 €	158,00 €	Gratuit	158,00 €
REPAS DE JEUNES	57,00 €	/	/	/
RÉUNION	/	/	Gratuit	/




Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.

... Les tarifs communaux...

Liste des Artisans, Entrepreneurs, Commerçants et Professions Libérales

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Ateliers créatifs et maquillage	Sista del Sol	06.30.25.48.10
Bar - Restaurant - Pizzeria « Aux petits oignons »	Christine GERBEAU et Florent GRIFFON	05.49.62.80.45
Boulangerie Pâtisserie « Tout En Douceur »	Virginie et Nicolas CHAUVINEAU	05.16.34.60.09
Chambres d'hôtes et Gîte	« Le Relais du Haras » - Le Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.77.86.20
Conseil logistique, commerce de logiciels : Login - Entreprises	Marc MICHEL 22, Route de Sommières	06.07.60.29.70
Conseillère indépendante en immobilier SAFTI	Angélique BERGER	06.32.01.16.03
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Ecurie du Moulin de Chaume - Enseignement, valorisation, pension, randonnée	Adeline MARIETTE Gaec du Moulin de Chaume	06.21.66.97.23
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Dominik CORDEAU - Le Haras	06.80.42.26.72
Education canine, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION - Frédéric BOUTIN	07.81.41.94.66
Electricité - Plomberie - Chauffage - Ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Élevage de la Fontenille	Sylvie JOUANNO - La Fontenille	06.78.86.62.29
Entraîneur de chevaux	Stable J. E. Trotting - Julian CORDEAU et Evelina MÄNSSON	
Épicerie - Journaux - Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne spécialisée en aromathérapie, drainage manuel, Reiki et vente de produits	Sandrine BRESSOLIN Espace Soins et Santé - 12 ter rue Étienne Saby	06.66.56.67.93
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes - Axelle REAULT	06.25.90.44.58
Gîte de Says « Gîte de France » 3 épis	Nadine et Jean-René SOUIL	05.49.87.29.77
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1, rue du Presbytère	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Éric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte « Le Refuge »	Lieu dit Le Battu	06.52.69.44.55
Gîte Rural du Moulin de Chaume/ Gîte de la Butte	Olivier PIN - Chaume	05.49.37.30.04
HeartMath® Coach - Gestion du stress - Amélioration des relations interpersonnelles	Lisa CASTAGNA La Thomasselière	06.81.75.46.87
Infirmières	Mireille MATHIEU Espace Soins et Santé - 12 ter Rue Étienne Saby	05.49.37.98.75
	Amandine GALLAS Espace Soins et Santé - 12 ter Rue Étienne Saby	
	Emmanuelle TASTET 12 bis Rue Étienne Saby	05.49.88.25.70
Maçonnerie Charpente Electricité	Alex FRETIER - Le Laitier	05.49.11.39.67
Maraichage - Permaculture	Audrey GAULTIER et Olivier PREVOST Petit Bois Brault	07.82.27.29.51 06.61.79.06.11
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Menuiserie - Cloison sèche - Isolation	Damien THOMAS	06.80.65.48.44
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	06.08.31.48.47
Ostéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD 13, Place du 13 août 1944	05.49.37.30.73
	Céline BELLIN Espace de Soins et de Santé 12 ter Rue Étienne Saby	06.30.62.59.72
Peintre en bâtiment	Jean-Michel Paillet	06.14.50.74.85
Praticienne en médecine traditionnelle chinoise	Muriel DARET Espace de Soins et de Santé 12 ter Rue Étienne Saby	06.46.81.46.86
Praticienne en médecine traditionnelle indienne et huiles essentielles - Méthode JMV	Nadine MEMIN	06.63.35.16.53
Production d'Oeufs Bio	EARL Cocottes Heureuses	07.87.81.21.15
Psychologue clinicien	Marc BOINOT	07.60.72.68.39
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Commerce de céréales et travaux agricoles	S.A.R.L Thibault	06.09.56.45.25
Vente directe de viande bovine	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16
	Vincent BONNIN	06.76.32.85.95

Famille et Enfance : les infos pratiques

La Cantine, la Garderie et les Temps d'Activités Périscolaires

☎ **05.49.52.86.33** - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante

Le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 15h30 à 18h45, garderie payante

Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite

Le Ramassage Scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'organisation des transports scolaires est de la responsabilité de la Région Nouvelle-Aquitaine. Toutes les informations (inscriptions, trajets et horaires, informations pratiques, actualités et contacts) sont disponibles sur le site :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr/scolaire/transports-scolaires-nouvelle-aquitaine>

Deux minibus 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service pour les enfants de l'école primaire :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis départ à 15h30
- le mercredi départ à 11h45

Accueil de Loisirs Mille Bulles

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58)

Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère. (Cf p.61 pour plus d'informations)

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse : www.lavienne86.fr
ou au 05 49 55 66 00

Conseil Départemental de la Vienne
Place Aristide Briand - BP 319
86008 Poitiers

Assistantes Sociales

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagné-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay.**

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au : 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- **Lundi : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)**
- **du Mardi au Jeudi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00**
- **Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30**

Les Temps d'Activités Périscolaires sont définis dans le cadre d'un PEdT (Projet éducatif territorial), Celui-ci a été élaboré par le comité de pilotage et validé par la DDCS pour les années 2019-2020-2021. La Direction est assurée par Mary FRAUDEAU (convention avec Mille Bulles).

Des réunions de concertation ont lieu une fois par mois avec les différents acteurs.

Les Temps d'Activités Périscolaires se déroulent les lundis et jeudis de 15h30 à 16h45 depuis le lundi 30 septembre 2019, pour les enfants à partir de la Grande Section.

L'inscription se fait à l'année et ces activités sont payantes au tarif unique de 45 €/enfant/an. L'encadrement et l'animation de ces TAP sont assurés par le personnel communal et des animateurs de Mille Bulles.

Année 2018/2019

Personnel communal :

◇ **Marie Saulnier** : enfants maternelles et grande section

En TAP, le groupe des PS/MS/GS (13 enfants), animé par Marie et Anaïs (apprentie) passe de bons moments, tranquillement.

Les lundis, ces enfants ont eu la possibilité de jouer à des jeux de société, de construction et de fabriquer un objet qu'ils ont emmené chez eux.

Les jeudis, c'est plutôt activités sportives en extérieur quand il fait beau sinon dans le dortoir.

Au début des TAP, les enfants ont joué avec des cerceaux, créé un memory, fabriqué un champion.

Ils se sont investis pour la soirée des illuminations en créant des décorations pour le sapin de Noël, de la maison du Père Noël : Père Noël en bouchons, cadeaux, boules, et en dansant comme des cow-boys, sur des musiques qu'ils avaient choisies : la danse des mariés (une valse), un rock, la macarena.

Ils ont aussi fabriqué un ourson.

Les jeudis, c'est « yoga ». Ils ont imité des animaux à la manière de petit Yogi, écouté de la musique douce et se font masser avec une balle.

En janvier 2019, ils ont réalisé un paysage enneigé et un bracelet en cuir et tissus.

En février : création d'une piñata.

Puis différentes activités

de bricolage ont été proposées et réalisées :

- clown multicolore avec l'empreinte des mains des enfants,
- Sortie au square pour cueillir des fleurs. Ils ont décoré une carte de printemps.
- Poisson d'avril : décoration des poissons d'avril pour aller les coller dans le dos des autres élèves et des animateurs.
- Fabrication des papillons pour les exposer dans le jardin : peinture avec de la laine,
- Dans le cadre de la semaine en maternelle, les parents ont été invités à participer à une séance de TAP. Ils ont pâtissé (broyé du Poitou), fait du yoga avec les enfants et ont été remerciés par un massage.

◇ **Béatrice Vacher** : enfants de CE1 / CE2

Les enfants du groupe de Béatrice ont fait un voyage autour du monde : réalisation des passeports ainsi qu'une valise pour visiter l'Angleterre et l'Irlande. Ils ont ramené de leur voyage des gardes anglais, des chaudrons pleins de pièces d'or, des tableaux irlandais et des leprechauns.

Ils ont quitté l'Irlande sur un air de folklore en réalisant une danse autour des chapeaux de la Saint Patrick pour les illuminations.



En Italie, ils ont fait des masques vénitiens et ont commencé le portrait de la Joconde. Le voyage autour du monde s'est interrompu en Italie parce que le guide touristique a eu un accident.

Anne-Marie Chambon est venue pour les masques vénitiens.

Patricia a pris le relais auprès du groupe : différentes activités ont été réalisées sur le thème de Pâques, puis fabrication d'un crocodile.

◇ **Dominique Gaëda** : enfants CP/CE1

Préparation des illuminations : « Trotte, trotte, renne rose ». Un décor de montagnes et des masques de rennes ont été réalisés en carton puis peints. Les huit enfants

du groupe ont appris la chanson qu'ils ont accompagnée à l'aide de tambourins, de claves, de grelots et de flûtes. Annette et Anne-Marie Chambon sont venues intervenir auprès du groupe : chants, préparation du spectacle et décors.



Famille et Enfance : Les Activités Péricolaires (suite)

Autour du conte : Les enfants ont lu le conte "La chèvre biscornue"; après, ils ont reproduit ce qu'ils ont lu en dessin et ils ont peint. .

◇ Florent Lefort : enfants de CM1 /CM2

Les enfants du groupe de Florent ont fait la découverte de nouveaux sports. Ultimate, tchoukball et vocketball.

Pour les illuminations, ils ont fait de l'expression corporelle, art du cirque (jonglerie, équilibres...) et théâtre sur le thème " Le Monde de Narnia". Puis parcours moteur avec différents handicaps.

Les bénévoles :

◇ Annette Bosseboeuf : Atelier poterie -modelage

Au cours de cette période, en 8 séances, les enfants ont fait un chat et un dinosaure.



◇ Pierre Rossignol :

Pierre organise un jeudi de chaque mois, avec les enfants volontaires, un exposé sur la culture et les traditions poitevines et sur l'Histoire de la Terre : Géologie, Paléolithique, Néolithique, Les vendanges, Cuisiner le cochon, Le parler poitevin.....



Nous remercions tous les bénévoles pour leur intervention auprès des enfants : propositions de différentes activités et aussi soutien auprès des groupes.

Depuis le 30 septembre 2019, les TAP ont débuté pour les enfants de grande section au CM avec :

Personnel communal :

◇ Béatrice Vacher :

8/11ans - Activités artistiques et culturelles et de bricolage le lundi

7/11ans - Jeux de société et de construction le jeudi

Animateurs Mille Bulles :

◇ Florent Lefort (animateur Mille Bulles) :

5/7ans -Jeux et sports collectifs : Grand jeu du trésor des pirates

8/11ans - jeux et sports collectifs : Mini jeux de Tchoukball

◇ Etienne LANDRIAUD (service civique à mille Bulles) aide Florent auprès des enfants

◇ Dominique Gaïda (animatrice Mille Bulles) :

5/11ans - jeux de société et de construction le lundi

5/7ans - Activités artistiques et culturelles : «1,2,3 construisons, jouons » le jeudi

Au retour des vacances de la Toussaint, les enfants ont commencé à préparer le spectacle avec Florent et Etienne, ou les décors pour les illuminations avec Béatrice et Dominique : thème le cirque

Les enfants y participent selon leur propre choix.

L'accueil péricolaire est ouvert de 7h30 à 8h40 puis de 15h30 à 18h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredi.

Mary FRAUDEAU a pour mission la direction, le personnel communal assure l'animation et l'encadrement des enfants.

◇ Marie SAULNIER : ATSEM

◇ Anaïs PRIOUX en contrat d'apprentissage 2ème année sous le tutorat de Marie Saulnier

◇ Stella TRILLAUD contrat aidé

Les animatrices proposent diverses activités tels jeux de société, dessin, activités de bricolage et décors pour la cabane du Père Noël pour les illuminations sur la place.

Claudette BERTHOMMÉ

École de Champagné-Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05-49-37-32-61 ✉ ce.0860166n@ac-poitiers.fr

Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Cette année, l'école accueille **93 élèves** répartis sur 4 classes :

- ↪ PS-MS avec Céline BARDET (Directrice) et Jane TINLAND : **22 élèves**
ATSEM : Marie SAULNIER Apprentie : Anaïs PRIOUX
- ↪ GS-CP avec Magalie CHAIGNEAU : **23 élèves**
ATSEM de 10h30 à 12H00 : Stella TRILLAUD
- ↪ CE1-CE2 avec Catherine GLIZE : **22 élèves**
- ↪ CM1-CM2 avec Sandrine CHAMBARD : **26 élèves**

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

PÉRISCOLAIRE

Garderie : 7h30 / 8h35 et 15h30/18h45. Assurée par Marie SAULNIER et Stella TRILLAUD

Cantine : Les repas sont préparés sur place par Béatrice Vacher.

TAP : 15h30-16h45 (lundi et jeudi) à partir de la grande section.



Mercredi 16 octobre 2019, les élèves de la petite section au CM2, les parents, les grands-parents ont participé à une course solidaire organisée par l'association ELA, durant laquelle les élèves prêtent symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir. Les dons récoltés (près de 200 €) seront reversés pour la lutte contre la leucodystrophie.

Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2017), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

L'École de musique « La Cendille »

Créée en 2003, l'école de musique, La Cendille, est un service de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacles ou de concerts pour ses élèves et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitants des communes extérieures au territoire de la Communauté de Communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le

mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière, le saxophone... et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche d'avantage technique.

Tout au long de l'année scolaire les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

**LA
CENDILLE**

Jean SIREDEY

Culture et Loisirs : La Bibliothèque Municipale

Cette année, la bibliothèque municipale de Champagné-Saint-Hilaire fêtera ses dix ans et on peut se féliciter de la stabilité des effectifs et de la fréquentation :

Nous avons enregistré 26 nouvelles inscriptions ce qui porte à 240 le nombre de lecteurs actifs dont 95 enfants, 110 entre 15 et 64 ans, 35 de plus de 65 ans. Du 1^{er} janvier au 15 octobre 2019, l'équipe de bénévoles a accueilli **1340 visiteurs, a prêté 647 documents adultes dont 70 sonores, 584 documents enfants, 12 périodiques.**

Les trois permanences de la semaine sont encore assurées par **16 bénévoles de l'association « Murmures et Cultures à Champagné »** qui travaillent en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne (BDV). Cette dernière leur propose des formations, des rencontres avec des professionnels du livre ou des auteurs et les soutient dans l'organisation d'animations, en les conseillant et en leur prêtant du matériel. **M. François Rosfelter** en est le nouveau directeur ;

Patricia Jaunet et Monique Fradet sont nos deux bibliothécaires référentes.

La BDV a environ **1230 documents en dépôt à Champagné-Saint-Hilaire dont 250 titres sont échangés au relais de Poitiers deux fois par an.** Chaque mois, une navette apporte les nombreux documents demandés par les lecteurs, permettant ainsi de les satisfaire au mieux.

Nous faisons régulièrement l'acquisition d'albums, de documentaires et de romans afin de permettre aux lecteurs de découvrir les nouveautés des libraires.

Les modalités de prêt restent les mêmes avec une **gratuité totale**. Le règlement définissant les contraintes des lecteurs peut être consulté dans la bibliothèque aux horaires d'ouverture :

le mercredi de 10h30 à 12h30, le jeudi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Tout au long de l'année, la bibliothèque a proposé diverses animations. Ainsi, nous avons organisé une **soirée sur la Bolivie** avec deux étudiantes ayant séjourné dans ce pays. Un **diaporama sur l'Inde** a aussi été proposé par Mirielle et Anne-Marie qui nous a permis de voyager en Asie du Sud.



Une fois par trimestre, le **samedi à 11h**, un groupe de lecteurs et lectrices prend plaisir à partager ses bons moments de lecture au cours de **rencontres « Coups de cœur »** dont le compte rendu peut être lu dans la rubrique « bibliothèque » sur le site de la commune.

En septembre, Pierre Sales, un enfant du pays, est venu dédicacer son livre « Plantes et saisons sur les chemins méditerranéens ».



La bibliothèque est aussi un **lieu d'échanges avec l'école et l'association « Mille Bulles »**.



Annette y a accueilli plusieurs fois les jeunes enfants avec les assistantes maternelles (RAM ou les parents (LAEP) pour leur faire découvrir des albums qu'elle a préalablement sélectionnés pour eux, dans le cadre des ateliers itinérants proposés par « Mille Bulles ». C'est aussi le cas avec les enfants de l'école qui viennent avec leurs professeurs une fois par trimestre écouter la lecture de quelques albums nouveaux.

Ce partenariat entre l'école et la bibliothèque permet de préparer ensemble quelques événements tels que la **Grande Lessive** ou les **Journées du Patrimoine** et de mettre gratuitement à la disposition des enfants un choix important de livres qu'ils peuvent emprunter avec leurs familles.



Les enfants de l'école ont participé au **concours de dessins** organisé par les bénévoles de la bibliothèque sur le **thème de la vigne et du vin**.



De très beaux dessins ont été réalisés et sont visibles dans la bibliothèque. Merci aux jeunes

artistes et à leurs enseignants qui acceptent de participer à nos animations ! Une participation des parents lors de cet événement serait aussi la bienvenue. Nous avons regretté leur absence et celle des enfants lors de la remise des prix aux lauréats du concours dont l'organisation nous prend beaucoup de temps et représente un coût non négligeable.



Résultats du concours :

Prix du jury :

Maternelle :

1^{er} prix, Angelo Moreau ;
2^{ème} prix, Albane Lhommeau

CE1/CE2 :

1^{er} prix, Océane Vignaud ;
2^{ème} prix, Amel Boudéraoui

CM1/CM2 :

1^{er} prix, Lola Moreau ;
2^{ème} prix, Soline Douteau

Prix du public :

MS : Alissa Boissinot

CE1/CE2 : Grégory Millet

CM1/CM2 : Léandre Bouguoin

Une nouveauté cette année, c'est notre **participation au festival de littérature européenne de Cognac**.

Une sélection de 5 romans a été proposée aux lecteurs volontaires qui ont ensuite voté pour celui qu'ils ont préféré. Neuf lectrices sont allées au bout de cette aventure et trois d'entre elles ont participé à la remise des prix à Cognac.



Le lauréat du concours est Stefan Hertmans, écrivain belge, avec le roman « Le cœur converti » aux éditions Gallimard.

Suite à la dématérialisation et la numérisation de nombreux documents administratifs, des bénévoles de la bibliothèque pourront aider ceux qui le souhaitent lors des permanences à la bibliothèque. Des dates seront communiquées par affichage.



Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'êtes plus solarisé(e), vous habitez le Sud Vienne, vous êtes demandeur d'emploi, vous vous questionnez sur vos projets professionnels et personnels... Avez-vous rencontré la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne ?

La Mission Locale a pour mission de vous informer, vous orienter, vous accompagner dans toutes vos démarches et vos projets, n'hésitez à pousser la porte ou prendre rendez-vous par téléphone au 05 49 87 39 67. Des conseillers(ères) vous reçoivent au plus près de votre lieu d'habitation.

Sur le secteur de la communauté de communes du Civraisien-en-Poitou, la Mission locale Rurale est présente à Civray, Valence-en-Poitou (Couhé), Gençay.

Le 7 septembre dernier, vous avez pu rencontrer Megan et Sylvie sur notre stand au forum de la Fêtes des Associations au gymnase Beauséjour de Civray, elles vous ont présenté les actions de la Mission locale.

- Semaine des emplois verts

En juin et juillet sur l'ensemble de notre territoire, 3 semaines d'animation autour des « Métiers verts » se sont déroulées. Pour la deuxième année consécutive, les entreprises du Civraisien nous ont ouvert leurs portes pour présenter et partager leurs métiers avec passion.

Suite au développement du partenariat avec le CESV, des visites d'entreprises ont pu être réalisées permettant ainsi aux jeunes de rencontrer de nombreux employeurs et de découvrir la richesse des métiers présents sur notre territoire. Des Job-dating organisés ont permis à 90% des participants de décrocher un emploi ou de partir en formation.

- Garantie Jeunes

La Garantie Jeune, dispositif d'Etat, a pour but d'amener les jeunes vers l'autonomie en bénéficiant d'un accompagnement renforcé par la Mission Locale pendant 12 mois maximum.

Pour y participer il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés et être en précarité financière.

Tout d'abord réunis au sein d'un temps collectif de 4 semaines, les jeunes sont soutenus pour découvrir et développer leurs atouts, leurs compétences et reprendre confiance en eux afin de réussir leur insertion dans leur vie professionnelle et personnelle.

Durant l'année d'accompagnement les jeunes effectuent de nombreuses démarches, des stages en entreprises ce qui leur permet de construire, vérifier, développer ou tout simplement confirmer leur projet professionnel. L'objectif pour chacun est d'aboutir à l'autonomie en décrochant un emploi mais aussi, pour certains, en étant guidé sur les démarches liées à la vie quotidienne (logement, permis, santé, loisirs, bénévolat...).

Des sessions sont mises en place tout au long de l'année.

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

COUHÉ : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

GENÇAY: Maison des Services Publics: 1 bis Cité de la Roche-86160 Gençay-renseignements au **05 49 87 39 67**

CHARROUX : Renseignements au 05 49 87 39 67





Lutte contre l'isolement : un réseau de visiteurs bénévoles mis en place sur le Civraisien en Poitou

L'Instant Convivial, réseau de visiteurs bénévoles, est porté conjointement par la Fédération Familles Rurales de la Vienne et la MSA Poitou, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.

Le réseau a pour objectif d'**améliorer la qualité de vie des aînés**, en proposant une présence conviviale, propre à entretenir le lien social.

Concrètement, des bénévoles rendent visite gratuitement aux personnes qui se sentent isolées et qui souhaitent avoir un peu de compagnie pour discuter, se promener, jouer, faire des travaux manuels, faire de la lecture...

L'Instant Convivial repose sur des valeurs et des engagements partagés et signés par la Fédération Familles Rurales de la Vienne, la MSA Poitou, les bénévoles et les personnes qui reçoivent des visites.

Les bénévoles qui intègrent le réseau bénéficient d'une formation pour remplir leur mission (connaissance de la personne âgée, techniques d'écoute, confidentialité ...). Ils sont régulièrement réunis, informés, soutenus et accompagnés par des référents professionnels de la Fédération Familles Rurales de la Vienne et de la MSA Poitou, ainsi que des relais locaux bénévoles.

Vous vous sentez seul(e) ou vous connaissez une personne qui apprécierait de recevoir les visites d'un bénévole ?

Vous avez du temps à partager ?

Nous recherchons des hommes et des femmes bénévoles pour se lancer dans l'aventure, selon leurs disponibilités.

N'hésitez pas à contacter l'Instant Convivial !

' 07 68 53 79 81 (merci de laisser un message pour qu'on vous rappelle)

@ linstantconvivial86@gmail.com

Vous pouvez également laisser vos coordonnées à votre mairie qui nous transmettra votre demande.

L'Escale



La Maison d'accueil de jour de l'Escale : une solution conviviale pour les personnes touchées par la perte d'autonomie. Et une solution de répit pour les Aidants familiaux.

En France, 1 personne sur 6 est amenée à aider quotidiennement un parent touché par la perte d'autonomie du fait de l'âge, du vieillissement ou du handicap. Cette situation peut être synonyme de questionnement, de souffrance, d'isolement et d'épuisement. La loi a récemment pris des décisions pour améliorer la situation des Aidants familiaux. Pour « aider les Aidants », diverses décisions et mesures sont envisagées, notamment celles d'augmenter les capacités d'accueil des lieux de répit et de proposer des solutions de relais. Cette actualité est l'occasion de vous présenter la Maison d'Accueil de jour Autonome de l'association l'Escale.

L'Accueil de jour de l'Escale s'adresse à des personnes âgées touchées par des maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaque, ...), et vivant à domicile.

Du lundi au vendredi nos professionnels accueillent pour la journée ou la demi-journée, et animent des activités de la vie quotidienne, avec pour ambition de contribuer à la préservation de l'autonomie, de communiquer, de retrouver des liens sociaux.

L'équipe propose des activités ludiques et stimulantes comme la cuisine, le jardinage, le bricolage, des jeux de mémoire, de la gymnastique douce, des discussions, du chant, de la danse, des jeux de société, ainsi que des sorties et des visites.

Grâce à ses Accueils de jours Autonome et sa Plateforme de Répit des Aidants, l'association l'Escale offre aux familles un temps d'écoute et de soutien, des conseils personnalisés et des temps de répit en lien avec les différents professionnels et associations du territoire du Sud-Vienne.

Enfin l'Accueil de jour propose un service de transport sur les cantons de Lusignan, Couhé, Vivonne, Lussac-les-Châteaux et Montmorillon.

Statut du service

L'accueil de jour est un établissement médicosocial bénéficiant d'une autorisation de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental. Le prix de journée ouvre le droit à l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) sous certaines conditions. L'équipe est constituée d'un chef de service ergothérapeute et d'aides médico-psychologiques (AMP) spécialisé en gérontologie. Notre installation dans une maison d'habitation témoigne de notre volonté d'offrir un lieu non stigmatisant et ouvert sur son environnement.



**Pour plus d'information
Contacter l'association l'Escale,
au 06.16.10.81.44.
Courriel : e.herout@escale-lacolline.fr**

Association ELAN : Épicerie Solidaire



Une épicerie solidaire a pour objectif de permettre aux foyers en situation de précarité financière d'acheter des produits divers à un prix très modéré.

Elle est accessible à toute personne ou foyer. Une inscription est nécessaire. Pour cela, contacter l'association.

Lors de cette inscription, un "reste à vivre" est calculé, en fonction des documents présentés. Il détermine l'accès ou non aux services de l'épicerie. Le montant maximum d'achat possible est fixé en fonction du nombre de personnes constituant le foyer.

L' épicerie solidaire ELAN est ouverte d'avril à novembre *, deux jeudis après-midi par mois, dans des locaux mis à disposition par la Communauté de Communes, place du champ de foire à Gençay, et aménagés par les bénévoles de l'association.

Les produits proviennent pour une grande majorité de la Banque Alimentaire de Poitiers où les bénévoles vont les chercher. L'association achète en complément des produits frais (légumes, viande...) Les bénévoles assurent

également la préparation, la mise en rayons et la distribution de ces produits.

L' épicerie élargit son champ d'action en proposant à tout petit prix des livres jeunesse, des livres à offrir pour Noël, des fournitures scolaires pour la rentrée et des places pour le cinéma de Gençay avec lequel des animations sont organisées.

De même, des partenariats sont menés avec les jeunes de la Maison Familiale Rurale qui s'associent à certaines de nos actions, contribuant ainsi à la transmission des valeurs citoyennes. L'association Mille Bulles nous permet de bénéficier pour quelques précieuses heures d'une personne en emploi civique.

Vous pouvez devenir bénévole de l'association, vous y serez le(a) bienvenu(e). Chacun, chacune peut y donner un peu ou beaucoup de son temps, selon ses disponibilités.

Contacts : elangençay@gmail.com

ou

Nicolas Sauze, président, au 06 09 67 96 43

Association Épicerie Solidaire ELAN
12 bis route de Civray
86160 Gençay

Croix Rouge Française



*« Le propre de la solidarité,
c'est de ne point admettre d'exclusion. »
Victor Hugo*

Vous êtes accueilli bénévolement, de 3 en 3 mois à 1 an maximum, au sein du domicile d'une famille solidaire sous condition de l'ob-

tention de votre statut de réfugié ou de la protection subsidiaire.

L'accueil se fait par étape :

- Rencontre entre la famille accueillante et la personne
- Hébergement test de 3 jours
- Acceptation ou non du futur accueil

Un travailleur social est présent pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives et d'insertion professionnelle, un point régulier sera effectué entre vous et la famille d'accueil.

Venez partager cette aventure humaine qui favorise les échanges interculturels

Un appel à projet innovant et citoyen

Depuis 2016, le ministère du logement a lancé un appel à projet pour développer « l'expérimentation de dispositifs d'hébergement de réfugiés chez les particuliers. »

« Cet appel à projet concerne des personnes majeures, volontaires, ayant obtenues le statut de réfugié. Elles seront logées à titre gratuit, sur tout le territoire national et dans des logements comportant au moins une chambre privative. Une convention devra être signée entre la personne accueillie, le ménage d'accueil et l'association qui les accompagne. Les futurs hôtes s'engagent pour une durée minimum de 3 mois et jusqu'à un an. »



Bien plus qu'un toit c'est un partage.

Qui sommes-nous ?

Fondé sur le respect et la protection des personnes, le principe d'**humanité** est le moteur de notre engagement, garant de notre action au quotidien afin de préserver ou de rétablir la dignité de tout être humain, dans le souci d'une absolue **impartialité**.

Attachés à notre principe d'**indépendance** et soucieux de l'efficacité de notre action, nous agissons en observant une stricte **neutralité**. En décidant de ne pas prendre part aux hostilités ni aux controverses, nous privilégions l'accès aux personnes ayant besoin de secours ou d'aide.

L'**universalité** de son message et de son action explique l'étendue du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui regroupe près de 100 millions de bénévoles, tous engagés sur la base du **volontariat**.

Conformément au principe d'**unité** il n'existe qu'une société de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge par État.

Si cette aventure vous intéresse,
CONTACTEZ-NOUS



Pôle Lutte contre les Exclusions de la Vienne
80 rue de Slovénie - 86000 Poitiers



05.49.88.85.10



hebergement.citoyen86@croix-rouge.fr



HEBERGEMENT CITOYEN



Présence Verte Services



Téléassistance et Portage de repas Une équipe à vos côtés dans toute la Vienne

La Téléassistance

- La téléassistance n°1 en France au service de votre sécurité
- A domicile ou à l'extérieur, un accompagnement au quotidien
- 3 solutions et des options selon vos besoins

Le Portage de repas

- Des repas variés et équilibrés, en menus ou à la carte
- Des plats pour les régimes spécifiques et une texture adaptée: traditionnelle, coupé fin, haché, mouliné
- Un service flexible et sans engagement

Nouveau menu gourmet !
"Les Petits Plats d'Amandine"

Non disponible en régimes ou textures spécifiques



05 49 44 59 99

35, rue du Touffenet
86000 Poitiers

presenceverteservices.com

50% Crédit d'impôts sur la téléassistance à domicile et la livraison des repas



PLURISERVICES, association intermédiaire

17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY

☎ 05 49 87 41 45

Pluriservices est la solution simple et rapide qui vous libère du rôle d'employeur

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives

• Vous êtes une **Collectivité**, une **Association**, un **Agriculteur**, ou une **Entreprise**

Pour les collectivités : Remplacement cantine, Agent d'entretien, Aide cantonnier, remplacement ATSEM...

Pour les associations : Agent d'entretien, divers travaux de bricolage...

Pour les agriculteurs : Aide sur l'exploitation, pansage, traite des animaux, attrapage des volailles...

• Vous êtes un **Particulier**

Avantages : 50 % du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts ou vous donne droit à un crédit d'impôt pour les emplois de ménage, de jardinage et garde d'enfants de + de 3 ans.

Pour les services à la personne :

- ~ Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation des repas, couture...
- ~ Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage...
- ~ Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
- ~ Divers travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose placo, plomberie, électricité, montage de meubles...
- ~ Aide aux déménagements



Dans le cadre des emplois de ménage et de jardinage, nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles, les caisses de retraite...

Pour tous renseignements complémentaires et pour toute autre activité, n'hésitez pas à nous contacter. Site internet : www.pluriservices-civray.fr Mail : pluricivray@wanadoo.fr



Agrément n°1 – POI – 137 délivré par l'Etat



ADMR de Gençay

Association ADMR de Gençay

en action pour tous
depuis plus de 65 ans



• 6 bénévoles

• 23 salariés

• 182 clients

• 23 047^h d'interventions



Nouvelle composition du bureau

Présidente : CHASSAGNE Marie-Claude

Vice-président : Mbaye Omar

Trésorier : COURTOIS Julien

Trésorière adjointe : MERIGEALT Martine

Secrétaire : MARCHAND Claudette

Secrétaire adjointe : COLLON Régine



Les services proposés par l'association :



Aide à domicile
Soins à domicile
Actions de prévention
de la perte d'autonomie
Transport accompagné
Téléassistance mobile
et domotique Filien ADMR



Accompagnement à domicile
Accompagnement hors domicile
Soins à domicile



Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité



Entretien du logement
Entretien du linge

Choisissez un job qui a du cœur

Je souhaite être salarié, que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse
recrutement86@fedes86.admr.org

Association ADMR de Gençay

1 bis cité de la Roche - 86160 GENÇAY

05 49 53 48 28

info.assogency.fedes86@admr.org

www.fedes86.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p>Samedi 11 : Voeux du Maire à 11h</p> <p>Dimanche 12 : Chasse à courre au renard</p> <p>Mercredi 22 : Repas des Aînés</p> <p>Vendredi 31 : Soirée soupes par « Murmures et Cultures à Champagné »</p>	<p>Vendredi 7 : Galette des rois AFN</p> <p>Samedi 8 : Soirée Jeux Gym</p> <p>Samedi 15 : DSB Concours de belote</p>	<p>Samedi 7 & Dimanche 8 : Théâtre des DSB</p> <p>Dimanche 15 : Chasse à courre au renard</p> <p>Jeudi 19 : Commémoration Banquet des AFN</p> <p>Samedi 21 : Tartiflette du foot</p> <p>Samedi 28 : Chasse à courre au lièvre</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p>Samedi 4 : Banquet de l'ACCA Exposition de photos MCC « Emotions et sentiments » Ouverture de la pêche</p> <p>Dimanche 5 : Exposition de photos MCC « Emotions et sentiments »</p> <p>Dimanche 19 : Randonnée de la Gym</p> <p>Dimanche 26 : Loto du Comité des Fêtes</p>	<p>Vendredi 8 : Commémoration de l'armistice</p> <p>Samedi 16 : Conférence par Frédérick Gersal, historien régional</p>	<p>Mercredi 3 : Don du sang</p> <p>Vendredi 5 : AG Foot au stade</p> <p>Samedi 6 : Animation d'été du Foot à la Base de Loisirs</p> <p>Dimanche 7 : AG de l'ACCA</p> <p>Dimanche 14 : Fête de la Saint-Gervais</p> <p>Dimanche 21 : Fête de la musique</p> <p>Samedi 27 & Dimanche 28 : Jumelage Saint-Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p>Vendredi 3 : AG de la Gymnastique Volontaire</p> <p>Dimanche 5 : Randonnée pédestre Pique-nique Animation l'après-midi à la base de loisirs</p> <p>Vendredi 10, Samedi 11 & Dimanche 12 : Concours des Chiens de Sauvetage</p> <p>Vendredi 17 Samedi 18 & Dimanche 19 : Festival « Les locos motivés »</p>	<p>Jeudi 6 : Marché des arts et des producteurs et animations</p> <p>Jeudi 13 : Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p> <p>Samedi 22 : Brocante du Comité des Fêtes et Grand Show Exceptionnel à la Base de Loisirs</p>	<p>Dimanche 6 : Barbecue des AFN</p> <p>Vendredi 18 & Samedi 19 : Journées européennes du Patrimoine avec expo de peinture sur le thème du sport</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>Samedi 10 : Brocante des AFN</p> <p>Vendredi 16 : AG « Murmures et Cultures »</p> <p>Mardi 27 : Don du sang</p>	<p>Samedi 7 : AG FNACA</p> <p>Mercredi 11 : Commémoration armistice 1918</p> <p>Samedi 14 : AG DSB + Repas</p> <p>Samedi 28 : Loto et animation Comité des Fêtes</p> <p>Dimanche 29 : Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p>Vendredi 4 & Samedi 5 : Téléthon & Soirée des illuminations de Noël</p>

3 - LA VIE ASSOCIATIVE

... La Vie
Associative...

Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales

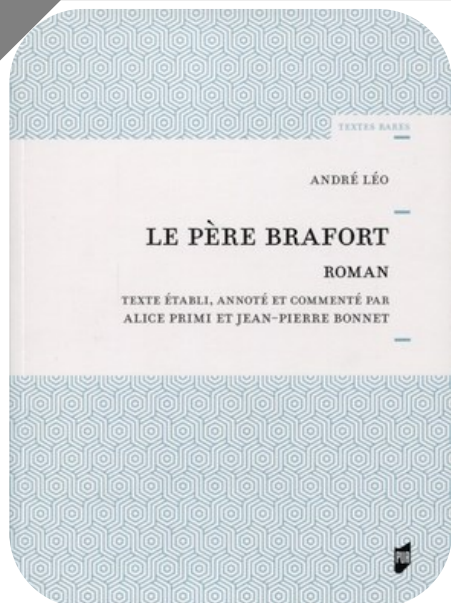
Bibliothèque Municipale

Annette BOSSEBOEUF - 05.49.37.30.91 (mairie)
05.49.37.48.89 (bibliothèque)
biblio-champagne-saint-hilaire@departement86.fr

1 place de la Mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire

ADEPEN	Yves TAMAGNAUD - 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPV 86	Jean-Claude CASTEL adepv86@gmail.com	Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord Comité F.N.A.C.A	Gilbert ROUHAULT - 05.49.37.31.12 claude.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	Jean-Louis DURAND jlodurand@wanadoo.fr	Contact local : Pierre ROSSIGNOL et Louis VIBRAC
Association Communale de Chasse Agréée	Joël GRANIER - 06.47.58.25.75 joel.granier86@orange.fr Jean-Paul BIGEAU - jean-paul.bigeau@orange.fr	2, rue des Grands Champs 86370 Nouaillé-Maupertuis
Association des Parents d'Élèves	Marie Rouquié - 06.60.87.17.54 ape.champagnesainthilaire@hotmail.com	7, route de Couhé 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club de Chiens de Recherche Utilitaire et Sauvetage 86	Christine ROY VADIER - 06.88.97.88.15 07.81.41.94.66 / clubcrus86@gmail.com	1, Place de la Mairie Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	Maxime COISCAUD - 06.59.50.52.10 maxime.coiscaud@gmail.com	Grand Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Comité des Fêtes	Michel MINGOT - 06.85.71.03.82 comitedesfetes.champagne@laposte.net	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales - Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire	Henriette BLAUDEAU - 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire 29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Donneurs de Sang	Emmanuel CAMUS - 06 89 98 70 93 emmanuelcamus@orange.fr	La Fontenille 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	Mireille CHAUVEAU - 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	29, Rue de la Roche 86160 Gençay
Gymnastique Volontaire	Laurence LEGOUZIGOU - 06.83.50.17.72 gym.champagne@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	Olivier PIN - 06.81.65.12.97 comitedejumelage.champagne@laposte.net	1, Place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Jardin à Grandir	www.facebook.com/jardinagrandir/ lejardinagrandir@gmail.com	Le Petit Bois Brault 86160 Champagné Saint Hilaire
Le Merveilleux Noël	Anne-Marie CHAMBON - 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisnières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Les Amis de la Butte (Les Aînés)	Jean-Louis BLANC - 05.49.11.39.78 jeanlouis.blanc86@gmail.com	1, Cité Champs Petit Jean 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	Louis VIBRAC - 05.49.37.30.30 louis.vibrac@wanadoo.fr	1, Place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	Pascal DEPIENNE - 06 89 06 81 81 contact.terrepaille@gmail.com - http://terre-paille.fr	La Courdemière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Dominik CORDEAU - 06.80.42.26.72 cordeau.dominik@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	Sandrine CHAMBARD - 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

... Bibliothèque Municipale et Tableau des Associations Communales...



Comme nous vous l'avions annoncé l'an dernier, l'année 2019 a été consacrée, parmi les recherches sur notre auteure, à la réédition d'un roman d'André Léo, *Le père Brafort*. Ce texte publié aux Presses Universitaires de Rennes est complété par des annotations d'Alice Primi, universitaire, et Jean-Pierre Bonnet, ancien bibliothécaire du fonds ancien de l'Université de Poitiers

Dans l'œuvre littéraire d'André Léo, *Le père Brafort* est un roman qui se distingue par son ampleur historique. Traversant les révolutions de 1832 et 1848, et jusqu'à la fin du Second Empire, le personnage principal est un petit bourgeois arriviste qui cherche et parvient à tirer son épingle du jeu capitaliste triomphant. Mais ce texte politique n'est pas seulement

une édition savante qui intéressera les spécialistes du XIXe siècle, désireux d'éclaircir certains aspects des dynamiques sociales qui l'ont façonné. C'est aussi un roman captivant riche en rebondissements, peuplé de personnages attachants ou irritants. De succès en déceptions cuisantes, Brafort réussit grâce à la chance et à sa volonté sans scrupule n'échappant à aucun travers moral de ce jeu où la valeur de l'individu n'est qu'économique.

Certaines situations du XIX siècle rejoignent étonnamment l'actualité de cette année empreinte d'injustices et de violences.

Après les rééditions de *La femme et les mœurs*, *Un mariage scandaleux*, *Marianne*, *Aline Ali*, *Le père Brafort*, l'association donne un aperçu des orientations sociales et pour les droits des femmes prises par André Léo dans les 35 romans qu'elle a écrits.

Une conférence donnée par Alice Primi, sur le sujet du livre *Le père Brafort* s'est tenue à l'Espace Mendès France à Poitiers le 24 octobre 2019 lors du lancement officiel de la réédition. Elle a été précédée d'une visite le 12 octobre par l'association de Montbrison (Loire), Les Amis de Benoit Malon, compagnon d'André Léo, d'abord à Lusignan, de la commune de naissance de Léodile Béra, puis à Champagné-Saint-Hilaire, des lieux où a grandi notre héroïne locale.

Nous serons heureux de vous compter parmi nous en nous rejoignant au sein de l'association que vous pouvez retrouver sur le site internet : andreleo.com

Pierre ROSSIGNOL et Louis VIBRAC

Communauté Locale de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis plus d'un an, le père Michel Moussiéssi est curé de la paroisse Saint Sauveur en Civraisien et prêtre de notre fraternité qui groupe 7 clochers. Nous avons fait plus ample connaissance avec lui au cours des rencontres et des messes qui ont eu lieu à 9heures le troisième dimanche de chaque mois à Champagné St Hilaire. Quand il est disponible, il assure les cérémonies d'obsèques.

Le père Joseph Guilbard responsable de la fraternité de Civray a été appelé à servir dans le Loudunais ; c'est le Père Joël Diantama qui le remplace. Cela fait du changement mais avec les générations nouvelles, tournons-nous vers l'avenir en gardant confiance !

La messe paroissiale de rentrée pastorale a eu lieu le 13 octobre.

Pour nous tenir informés, nous avons le journal paroissial trimestriel «Au cœur de la vie » distribué dans les boîtes aux lettres . Il y a également le site de la paroisse St Sauveur en Civraisien où paraissent les horaires de toutes les messes, les infos, les actualités et l'agenda de la paroisse.

www.poitiers.catholique.fr/st-sauveur

Bonne et heureuse année à tous !

Mireille CHAUVEAU

Le 8 septembre dernier, les 111 adhérents de l'A.C.C.A ont pu faire l'ouverture de la nouvelle saison de chasse sur notre magnifique territoire communal. Malheureusement, la moyenne d'âge de nos chasseurs augmente d'année en année car peu de jeunes nous rejoignent.

Durant la dernière saison, ont été prélevés 4 cervidés, 15 sangliers, 40 chevreuils, 63 lièvres et 63 renards. Plusieurs ragondins ont été piégés et une dizaine de blaireaux détérés.

Les 3 chasses à courre ont passionné et attiré beaucoup de monde.

Notre banquet annuel a réuni 190 convives avec une satisfaction pour les personnes qui s'investissent à l'élaboration de ce repas.

L'assemblée générale de l'A.C.C.A. s'est tenue le 2 juin dernier en présence d'une quarantaine de chasseurs.

Pour cette nouvelle saison :

1300 perdrix et 950 faisans seront lâchés. 6 cervidés nous ont été attribués ainsi qu'une quarantaine de chevreuils. La chasse du lièvre est reconduite.

Nous remercions les agriculteurs et les propriétaires qui nous permettent d'assouvir notre passion ainsi que la municipalité qui nous permet de disposer gracieusement des salles pour nos différentes manifestations.

Prévisions 2020 :

Dimanche 12 janvier : Chasse à courre sur renard (Rallye du Bois des Chevreaux)

Dimanche 15 mars : Chasse à courre sur renard (Rallye Pigerat)

Samedi 28 Mars : Chasse à courre sur sanglier (Rallye du Bois l'Abbé)

Samedi 4 Avril : Banquet de l'A.C.C.A en soirée

Dimanche 7 Juin : Assemblée générale de l'A.C.C.A.



Ensemble Vocal de Champagné-Saint-Hilaire

L'ensemble vocal de Champagné-St-Hilaire, sous la « baguette » de notre chef de chœur Chantal Protin, rassemble tous les mardis soir des choristes enthousiastes de tous âges qui ont envie de chanter et de passer un moment convivial autour du chant.

Nous travaillons un répertoire très varié et prenons plaisir à pratiquer le chant en groupe comme loisir accessible à tous, et cela toujours dans la bonne humeur.

Le 9 avril 2019, dans l'église de Champagné-Saint-Hilaire, nous avons organisé un concert avec les chorales de Château-Garnier et de Pleuville. Une amie de Chantal nous a enchantés avec l'Ave Maria de Cuccini. Nous avons participé à la fête de la musique le 21 juin à Champagné et nous serons présents pour le téléthon le 6 décembre.

Les répétitions ont repris le mardi 24 septembre de 20h15 à 21h45 petite salle des fêtes (ancienne mai-

rie) à Champagné-Saint-Hilaire.

Actuellement, nous sommes 15 mais pour renforcer le groupe, toutes les voix sont les bienvenues, notamment les voix d'hommes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Tel : 06 84 48 66 83



En 2019 : l'APE a 40 ans !



Le Conseil Local des Parents d'Elèves créé en 1976 devient en 1979 « L'association des Parents d'Elèves, des Anciens Elèves et Amis de l'école publique de Champagné-Saint-Hilaire ». Voici un extrait de ses statuts :

L'association a pour buts :

3. de prendre en charge toute action de caractère social au profit de l'école et des élèves qui la fréquentent.

4. de favoriser les échanges, la création de liens amicaux entre ses membres, les enseignants, par l'organisation de manifestations à caractère culturel et distractif.

L'association des parents d'élèves adhère encore aujourd'hui à ces valeurs de rassemblement et veut, par ses actions, participer à la qualité de la vie scolaire de nos enfants, et proposer des occasions de rencontres entre parents.

Elle est active tout au long de l'année pour accompagner les événements traditionnels, tels qu'Halloween, les Illuminations, Noël, Carnaval, Pâques, la fête de l'école...

La participation des parents d'élèves est toujours très importante à ces rendez-vous pour la confection de gâteaux ou de crêpes, et nous les en remercions ! (les enfants aussi !)

Pour Noël 2018, L'APE a offert aux enfants le spectacle « Pas si Bête », par les artistes Arthur Tourenne et Sébastien Le Goaziou, qui a enchanté petits et grands, et restera longtemps dans les mémoires !



La fête de l'école a finalement eu lieu le 2 juillet 2019, après de nombreuses péripéties dues à la canicule, et la soirée prenant place dans l'école a été un moment très agréable salué par tous.

L'APE renoue également avec ses statuts initiaux en étant le financeur principal d'un projet social de grande envergure mis en place à l'automne 2019. Il s'agit d'une formation de **médiation scolaire par les pairs**, proposée par une association spécialisée de Poitiers.

Dès novembre, les élèves sont formés pour résoudre eux-mêmes un certain nombre de conflits récurrents, sans l'aide des adultes. Pour les encadrer dans cette démarche, plusieurs adultes présents à l'école au quotidien sont formés : l'équipe enseignante, certains agents municipaux, ainsi que deux animateurs de l'association Mille Bulles.

Guider les enfants vers l'autonomie dans la résolution de conflits nous paraît capital et porteur d'espoir !

Le bureau actuel remercie tous les parents qui ont œuvré, chacun à la mesure de ses moyens, au sein de l'APE depuis 1979 et ainsi permis une telle longévité !!! Rendez-vous dans 40 ans....

Le Carnaval
de l'école,
mardi 5 mars
2019.
Photo Claire
Marquis



Le bureau de l'APE : Marie ROUQUIE : présidente / Angélique FOUCHER : trésorière / Jérôme BONNEAU : trésorier adjoint / Aurore SOUIL : secrétaire / Vanessa RANGER : secrétaire adjointe
Le bureau actuel remercie Patricia Rodrigues pour son engagement l'année passée, et souhaite la bienvenue à Aurore Souil et Vanessa Ranger !



Le **C.C.R.U.S 86** ou Club du Chien de Recherche Utilitaire et de Sauvetage 86, implanté sur la commune depuis 2018, fait preuve de dynamisme puisque ses membres ont organisé leur premier concours de sauvetage en juillet sur la Base de Loisirs de Champagné St Hilaire où 25 compétiteurs venus des 4 coins de France se sont « affrontés » et ont démontré leurs aptitudes et celles de leurs chiens aussi bien en recherche en surface , autrement appelée quête (discipline qui consiste à retrouver sur une vaste surface boisée de 1 à 3 victimes selon le niveau) qu'en obéissance.

Le club a également organisé les 5 et 6 octobre derniers, un premier concours de Recherche Utilitaire (recherche de personnes disparues) où 12 concurrents, venus de plusieurs régions ont tenté de retrouver les personnes « égarées », tout cela dans une ambiance conviviale.

Depuis sa création plusieurs de nos adhérent(e)s, ont représenté avec brio les couleurs de notre association.

Christine avec sa chienne Berger Allemand Loubia qui valide sa recherche en Surface lors du concours du mois de Juillet.

Florence avec son Berger Allemand Natsu, qui valide son brevet de Recherche Utilitaire et a obtenu son brevet de Mantrailing.

Christine avec sa chienne Number dit No Limit qui valide également son brevet et son échelon 1 en Recherche Utilitaire et son brevet de sauvetage Surface

Les autres membres de l'équipe ne sont pas en reste puisque Frédéric et Karine participent régulièrement à des concours au plus haut niveau, aussi bien en surface qu'en

décombres... Karine et sa chienne berger belge « Jeanne » ont gagné le Championnat de France Berger Belge en Sauvetage Surface.





Mot du Président :

Bonjour à tous, en ce début d'année le comité des fêtes vous offre ses meilleurs vœux. Cette année 2020, encore 2 moments forts le 14 juin la « **Saint Gervais** » et le 22 août avec la 2^{ème} édition « les 3 fontaines en fête ». Merci au comité et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de nos manifestations. Bonne et heureuse année 2020.

Michel Mingot, Président

Le Comité des fêtes a organisé en 2019 :

- Le 28 avril « **Loto** »
- Le 16 juin, la Fête de la « **Saint Gervais** »
Thème de la saint Gervais : « *de l'ombre à la lumière* », Brocante, Randonnée, Jeux anciens en bois qui ont eu beaucoup de succès, Tombola et surtout le **Télescope**... Puis le groupe folklorique « **Tard'à diner** », le groupe « **de zumba** », la **Cavalcade** et ses nombreux **chars**...
- Le 17 août, les « **3 fontaines en Fête** » :
Une grande première, Show avec **Philippe DOUXE** qui nous a fait revivre les tubes des « **Années 80** » ! **Puis le grand Show avec les reines de la fête, les sœurs DONOU**, qui nous ont emportés vers des horizons lointains
- Le 23 novembre « **Loto** »

Agenda 2020

- **Dimanche 26 avril** à 14h « **Loto** »
- **Dimanche 14 juin** fête de la **Saint Gervais**
- **Samedi 22 août** les « **3 Fontaines en fête** »
- **Samedi 21 novembre** soirée « **Loto** »

Dimanche 14 juin 2020 : Fête annuelle avec Brocante, Randonnée, Salon des collectionneurs, Cavalcade, Surprises.

Samedi 22 août : Brocante, Randonnée, Structures gonflables, Buvette et Restauration, animations tout au long de la journée puis à 21h le grand spectacle... Avec **Élodie Dubois** en 1^{er} partie et **Mickaël Vignaud** dit « **Micka V** » chanteur *prometteur*, il fait la 1^{ère} partie devant le « *collectif métissé* » à l'Olympia le 31/10/2019.



Élodie Dubois

Venez nombreux pour cette
2^{ème} édition
à la base de loisirs
Les trois fontaines en fête

19h repas sur réservation
21h grand show



Mickaël Vignaud

Public chaleureux et fidèle, nous vous remercions d'avoir participé à toutes ces animations réussies grâce à vous et nous vous attendons toujours plus nombreux pour les prochaines manifestations.

De nombreuses réunions de préparation, de nombreux bénévoles sans qui, « *rien ne serait possible* », et j'en profite pour leur renouveler nos remerciements pour leurs nombreuses participations.

Composition du Conseil d'administration :

Président : Michel Mingot
Vice-Présidente : Émilie Douteau
Secrétaire : Odile Trébouvil-Artaut
Secrétaire adjoint : Serge Moussac

Trésorier : Thomas Lhommeau
Trésorière-adjointe : Mathilde Vétault
Membres : Claude Artaut,
Grégory Davion,
Jean-Christophe Moine

N'hésitez pas à nous contacter :

comitedesfetes.champagne@laposte.net

et à nous retrouver sur notre site :

http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com

Toute l'équipe du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous offrir nos Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année à tous et que 2020 vous apporte beaucoup de bonheur et de joie.

Festoyer votre.

Odile TRÉBOUVIL-ARTAUT, Secrétaire

Le Comité F.N.A.C.A.

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie

Le Comité a été créé en 1969.

Activités de l'année 2019 :

Vendredi 1^{er} Février - Après-midi galette des Rois dans la petite salle, très agréable de se retrouver pour ce premier rendez-vous de l'année.

Mardi 19 Mars - 57^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie - Cérémonie à 11h30 devant le Monument aux Morts - La Minute de Silence - Dépôt de gerbe-lecture du manifeste National de la FNACA - lecture par M. Le Maire de la lettre de la secrétaire d'état aux Anciens Combattants. Recueillement sur la tombe de René Bibault «Mort pour la France en Algérie » - Dépôt de gerbe, Minute de Silence. Vin d'honneur offert par la Municipalité, suivi de notre repas dans la salle des fêtes.

Dimanche 1^{er} Septembre- Déjeuner-Barbecue préparé et servi par les membres du bureau. Belle journée ensoleillée.

Samedi 12 Octobre - 7^{ème} Brocante en association avec le Comité de Jumelage pour la restauration et la buvette.

Vendredi 8 Novembre - Assemblée générale, élection du tiers sortant, compte-rendu de l'année.



- Délégués auprès du Comité Départemental : Albert Boissard et Jean-Pierre Guinault.
 - Représentante des Veuves : Mireille Chauveau.
- Notre but : Apporter aide et soutien à nos adhérents, œuvrer pour le devoir de mémoire et pour la Paix.
- 4 de nos camarades nous ont quittés cette année :** François Blaudeau - Michel Pierron - Gérard Dinet - Michel Grignoux.

Bonne Année à toutes et à tous.

LE COMITÉ

Le Merveilleux Noël convie tous les mardis, ses adhérentes et adhérents. Afin de partager des moments de convivialité et d'échange de savoir, autour de travaux manuels divers et variés.

Au cours de ses nombreuses années d'activité, l'association a eu la chance de pouvoir se renouveler pour le choix ou la réalisation des travaux confectionnés aux ateliers. Ainsi, de nouvelles adhérentes sont venues nous rejoindre, tout en gardant les « anciennes ».

Ces journées permettent à chacune ou chacun de mettre en valeur leur savoir-faire. Avec de multiples matières, tissu, laine, broderie, carton, bois, osier, vitrail, peinture etc...

Les objets réalisés sont présentés au cours de manifestations à Champagné-Saint-Hilaire comme la St Gervais et ce qui est important pour notre association : La journée « Portes Ouvertes » qui a lieu le dernier dimanche du mois

de novembre.

Avec les anciens d'AFN, nous participons à une brocante; pour nous, c'est la Mercerie qui est proposée.

Cette année, participation au Téléthon, ainsi qu'aux illuminations de Noël. 🌲

Le mardi midi, nous prenons un repas en commun pour les personnes qui le désirent. C'est un autre moment d'échange et de partage.

Venez nous rejoindre le mardi dans la petite salle, vous y serez bien accueillis.

Merci à toute l'équipe du Merveilleux Noël qui œuvre depuis plus de 20 ans déjà. Quel lien social !

Au nom de tous les adhérents je vous souhaite une joyeuse année 2020, joie , santé, solidarité .

Anne-Marie CHAMBON

Association des Donneurs de Sang Bénévoles

Nous remercions les donneuses et les donneurs de sang qui se sont déplacés pour nos collectes de sang en 2019 à Champagné-Saint-Hilaire,

Nous avons eu une seule collecte cette année qui a eu lieu le 28 Juin, nous avons eu ce jour 19 Dons.

Suite à cette collecte, notre don du 22 octobre a été annulée par manque de donneurs.

Nous regrettons le manque de motivation des personnes de notre commune.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles, issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Les besoins sont de plus en plus importants : 10.000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France pour les malades, et plus de 50% des collectes sont destinées au traitement du cancer.

Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans; pour le premier don, se munir de sa carte d'identité.

En cette période d'insécurité que nous vivons, nous espérons que vous serez plus nombreux lors de nos prochaines collectes.

Meilleurs voeux à toutes et à tous

Faites le don de la vie



Donnez votre sang

Les collectes pour 2020 :

- le 3 juin 2020 de 15h à 19h
- le 27 octobre 2020 de 15h à 19h

Les Manifestations 2020 :

- Concours de Belote : 15 Février 2020
- Théâtre : le 7 et 8 Mars 2020
- Assemblée Générale : le 14 Novembre 2020
- Illuminations et le Téléthon 5 et 6 Décembre 2020

La date de notre voyage reste à être définie

Le bureau :

Président : Camus Emmanuel

Vice-Président : Poupard Jean-Michel

Trésorière : Vuzé Caty

Trésorière Adjointe : Colinet Clémence

Secrétaire : Pin Christelle

Secrétaire Adjointe : Thomas Anais

Membres : Dugué Yves – Arcourt Pascal -
Bonnin Vincent - Squinabol Stéphane - Squinabol Damien – Vuzé Claire



Jumelage, quand tu nous fais découvrir tes richesses.

Cette année 2019, la Visite chez nos amis Normand s'est encore accompagnée d'un ciel resplendissant de soleil, identique à celui brillant dans le cœur de nos hôtes. Ce territoire nous surprend toujours par sa diversité et nul ne s'est ennuyé de découvrir ici un monument, là, un jardin ou plus loin, un spectacle. Ce moment de communion se poursuivra selon les disponibilités des uns et des autres au gré de leur déplacement. Ce ne sera que pour mieux vous recevoir l'an prochain à Champagné-Saint-Hilaire, messieurs dames.

L'association s'est enrichie de deux nouveaux couples cette année. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou simplement nous accompagner le temps d'une visite si vous ne vous sentez pas l'âme d'un jumelé. Car la découverte de ce territoire et les échanges d'une année se finissent

toujours en chanson et avec le sourire.

Le comité participe également à la vie locale en animant les buffets et buvettes de la randonnée communale annuelle et de la brocante des AFN.

Cette année, la participation au téléthon sera un grand rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte.

Pour tout renseignement, merci de contacter:
Président :

- Olivier PIN - 06 81 65 12 97

Vice-président :

- Michel Mingot - 06 85 71 03 82

Trésorière :

- Béatrice Melin Durivault - 05 49 37 33 38

Olivier PIN

Les Montagnards



Suite à l'assemblée générale du 14 Juin 2019, de nombreux joueurs, joueuses et dirigeants étaient présents. Quelques personnes rejoignent le bureau (Pascal Arcourt, M. et Mme Gillard). Mais aussi, un changement au sein du bureau avec l'inversion entre le président et le vice-président : Président : Maxime COISCAUD, Vice-Président : Jean VUZE, Trésorier : Vincent COISCAUD et Secrétaire : Jacques DION.

Bilan sportif saison 2018/2019 :

Pour sa première année en 4^{ème} division, l'équipe sénior a terminé au milieu de sa poule avec un maintien acquis en fin de saison. L'équipe féminine, prise en charge par Alexandre FAUDRY, a réalisé une bonne saison, récompensée par des victoires et une nette progression. Une dizaine de jeunes ont participé aux différents championnats dans leur catégorie au sein du Groupement Val de Clouère qui regroupe les jeunes de Gençay, St Maurice La Clouère, Brion, St Secondin, Magné, Sommières, Saint-Romain, La Ferrière Airoux et Champagné-Saint-Hilaire.

Début de saison 2019/2020 :

Le club débute cette nouvelle saison avec un effectif de 47 licenciés (8 dirigeants, 1 dirigeante, 21 adultes masculins, 7 adultes féminines et 10 jeunes). Le début de saison est assez mitigé pour l'équipe masculine (éliminée dans toutes les coupes, milieu de classement

en championnat), mais l'état d'esprit et l'envie sont très prometteurs pour la suite. L'équipe filles poursuit son aventure avec l'entente Brion/Saint-Secondin, participant pour la 3^{ème} année au championnat à 8. Notons un changement majeur concernant les différents jeunes, le groupement GJ Val de Clouère est désormais arrêté pour faire place à une entente entre les anciens clubs du groupement.

Pour tous renseignements, contacter :
Jacques DION, secrétaire du club au
05 49 97 33 39 ou 06 80 93 86 63.

Animations extra-sportives :

Participation aux illuminations de Noël, au téléthon et vente des calendriers durant le mois de Décembre.

Organisation du repas du foot le Samedi 21 Mars 2020.

Notre assemblée générale pour cette saison aura lieu le Vendredi 5 Juin 2020 afin de précéder l'évènement d'été du club avec son populaire repas du samedi soir.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « LES MONTAGNARDS » continuent d'être présents les samedis et dimanches sur les stades de football.

Venez les encourager, les licenciés du club apprécieront énormément.

Maxime Coiscaud



Gymnastique Volontaire

La gym volontaire, c'est pratiquer une multitude d'activités, dans une ambiance conviviale et sans jugement :

- gardez la forme avec des activités santé et bien-être: *gymnastique douce, stretching, marche, relaxation...*
- tonifiez votre silhouette grâce à des activités efficaces: *abdos, fessiers, renforcement musculaire...*
- défoulez-vous avec des activités chorégraphiées: *step, cardio...*



Les bénéfices pour votre santé :

Le sport, bien encadré et associé à une bonne hygiène de vie, permet de prévenir certaines maladies chroniques et a des effets positifs rapides sur le corps et le mental !

Nos atouts :

- une animatrice diplômée et professionnelle
- des activités variées
- un prix accessible
- la dynamique de groupe, l'ambiance sympathique
- les dernières techniques tendance

Horaires :

Gym ⇨ *mercredi de 20h30 à 21h30*
à la grande salle des fêtes de Champagné
de septembre à fin juin (hors vacances scolaires).

Le club de gymnastique de Champagné-Saint-Hilaire est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et dispose du label *Qualité Club Sport Santé*.



Nous serons heureux de vous accueillir, même en cours d'année !
Venez essayer : nous vous proposons deux séances d'essais gratuites.

Renseignements :

06 83 50 17 72 (Laurence) ou 06 77 53 07 24 (Jeanine) gym.champagne@laposte.net

L'association Murmures & Cultures à Champagné a entamé sa deuxième décennie. Elle peut donc regarder son chemin parcouru pour mieux tracer peut-être la suite de son parcours. Elle a pu :

1. Fixer dans les mémoires

- L'événement dramatique du 13 août 1944 si traumatisant qu'il a inspiré une fresque aux écoliers en 1998. Un DVD et un livre Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire expliquent la présence des monuments aux entrées du bourg.

- Les caractères géographiques de la commune : sols et sous-sol, climat et eaux de surface, flore et faune, habitat et agriculture dans le livre intitulé Le Horst

- La personnalité des Champagnois dont les souvenirs remontent à l'entre-deux-guerres mondiales : dans Portraits de nos anciens, ils s'exposent et résument leur parcours et leurs raisons de vivre.

- Les activités disparues ou en voie de l'être, les aventures de quelques Champagnois, dans des publications modestes et dactylographiées.

2. Organiser pour l'agrément en 2019

- le 1^{er} février, la *Soirée soupes* aux saveurs variées, épicées d'animations et jeux

- les 13 et 14 avril, *L'Exposition de photos* : plein feu sur le jaune, le 16 juin : le petit char du Petit Prince à la St Gervais, avec le Merveilleux Noël



- le 21 juin : la participation de nos choristes à la *Fête de la Musique* avec Chantal au piano -
les 20 et 21 septembre : Sans modération «vigne et vin » en causerie, peinture et dessins
- les 21 septembre, 19 octobre et 20 décembre : Mécénat en faveur des *Pauses Musi-*

cales les Mercredis, jeudis, samedis : permanence de deux bénévoles à la *bibliothèque municipale*

- les 6 et 7 décembre : *participation au téléthon*



3. Se projeter dans le futur, c'est-à-dire Prévoir et renouveler les animations qui plaisent en 2020 :

- **Soirée soupes le 31 janvier**

- **Exposition de photos les 4 et 5 avril :**
« *Emotions et sentiments* »

- **Participation à la Saint-Gervais le 14 juin**

- **Journées Européennes du Patrimoine :**
peinture sur le thème des *Sports*

Eventuellement, mettre en place de nouvelles activités.

Texte de Louis VIBRAC

et photos d'Annette BOSSEBOEUF



L'association Le Jardin à Grandir a tenu son assemblée générale le 26 septembre 2019. De nouveaux membres composent le bureau de l'association, tous parents d'enfants scolarisés à l'école du Jardin à Grandir.

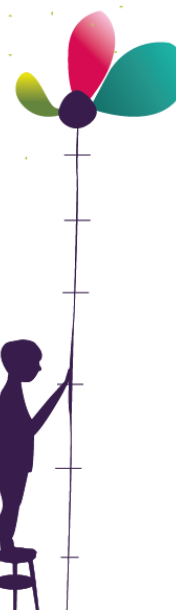
L'école alternative a une capacité d'accueil de 12 enfants âgés de 3 à 6 ans. Ils sont accompagnés au quotidien par Clémence Dujour, (directrice et facilitatrice d'apprentissage), par Gwendoline Chapelet accueillie en mission de service civique jusqu'en juin 2020. Nous accueillons également des stagiaires tels que Véronique Birckel, étudiante en 3ème année d'éducatrice de jeunes enfants.

L'école propose quatre axes pédagogiques forts basés sur le **vivre ensemble**. Aussi nous laissons une place importante à l'accueil des émotions, la communication et la médiation. L'école s'inspire de la pensée de Maria **Montessori** et propose aux enfants d'évoluer à leur rythme, dans un environnement adapté afin qu'ils développent leur autonomie. L'école se déroule sous une yourte aménagée, proposant différents supports d'apprentissages avec le matériel pensé par M. Montessori. Une approche ludique et artistique est aussi proposée par la **dynamique naturelle de la parole**. Cette dynamique sollicite tous les sens afin d'appréhender tous les composants du langage, par la biais de jeux, comptines et de créations artistiques. Enfin, l'école du Jardin à Grandir a rejoint un projet de recherche action autour de **l'école dehors**. Les membres de l'école ont un accès libre au jardin et pratique l'école dehors tous les mardi dans les bois. L'école participe en partenariat avec le Graine Poitou Charente ainsi qu'avec le Réseau national École et Nature à une étude sur les interactions formatrices avec la nature. Nous profitons pleinement de notre environnement rural, riche de découvertes et d'apprentissages.

Nous avons la chance d'être ponctuellement ou plus régulièrement accompagnés par des personnes bénévoles sur des temps spécifiques

comme le yoga, l'anglais, la botanique, la musique. Nous organisons également des sorties, à la bibliothèque de Champagne, à la salle des fêtes lors d'événements et avons encore des projets à développer!

Nous sommes heureux de pouvoir vivre cette aventure enthousiasmante. Si vous souhaitez nous rejoindre, l'association est ouverte à toutes et tous et ce sera avec plaisir!



L'équipe du Jardin à Grandir vous souhaite une belle année 2020.



Terre, Paille et Compagnie

L'association a pour mission la promotion de la permaculture et la création d'un exemple concret d'aménagement permacole.

Les terre-pailleux participent à la mise en oeuvre de designs grandeur nature (chez Pascal et Chenli, au verger du Petit Almati et le conservatoire-pépinière de l'Arche de Néo) afin de développer et promouvoir des solutions concrètes aux enjeux auxquels nous faisons face...

Tout au long de l'année l'association organise des stages, des rencontres, des formations afin de promouvoir la permaculture et la construction naturelle.

Notre site internet, <https://terre-paille.fr/>, diffuse toutes les informations et les formations organisées par l'association.

Pour l'année 2020, nous attirons particulièrement votre attention sur l'organisation d'un événement important: un festival autour de la transition, **les locos motivés**, qui aura lieu les **17, 18 et 19 juillet 2020** sur la base de loisirs de Champagné-Saint-Hilaire.

Les différents contextes sociaux, économiques, écologiques, politiques, culturels et éducatifs nous invitent à imaginer des phases de transition qui remettent l'homme et la nature au

centre de nos préoccupations. Le but de cet événement est de sensibiliser, rassembler, informer et surtout mobiliser le public sur des alternatives plus respectueuses de l'humain et de l'environnement, afin de mettre en lien les acteurs locaux autour d'échanges et de moments festifs.

Un programme complet sera bientôt disponible sur notre site internet. Si des personnes souhaitent prendre part à l'organisation de ce temps fort, merci de prendre contact avec nous.

Pour nous contacter ou nous rejoindre:

Terre, paille et compagnie, La Courdemière, 86160 Champagné-Saint-Hilaire.

<https://terre-paille.fr/>,

Courriel : terrepaille86@gmail.com

Page Facebook: <https://www.facebook.com/terrepailleetcompagnie/>

L'équipe de Terre, paille et compagnie vous souhaite une bonne année 2020.

Pont de Saix

2019 : les Champagnois de la rive gauche sont privés de la communication la plus directe pour se rendre au bourg en voiture : la route n° 13 est coupée car le pont de Sais à une arche, qui conduit à celui à 9 arches sur le Clain, menace de s'effondrer sous un véhicule. Ce passage à deux ponts a plus de cent cinquante ans, il ne peut donc s'agir d'une malfaçon ! L'épaisse liasse O 550 des archives de la Vienne montre l'application à faire du bel ouvrage.



Une voie commode Champagné-Saint-Hilaire/Couhé s'impose au XIX^{ème} siècle

Trois circonstances poussent les autorités locales à étudier la solution la meilleure pour relier, par une voie routière moderne, Champagné à Couhé. D'abord depuis la loi du 21 mai 1836 la France met en place une organisation vicinale. Les chemins ruraux et la voirie communale sont entièrement à la charge des communes, mais les chemins de grande communication, eux, sont gérés grâce aux subventions des Conseils Généraux et sous contrôle des préfets. Les départements et notamment la Vienne font d'autant plus d'efforts de voirie dans la seconde période du règne de Napoléon III que la France connaît un boom technique et économique. D'ailleurs, l'empereur soutient ces efforts puisqu'il écrit en 1861 : « *Les communes rurales, si longtemps négligées, doivent avoir une large part dans les subsides de l'Etat ; car l'amélioration des campagnes est encore plus utile que la transformation des villes. Il faut surtout poursuivre avec vigueur l'achèvement des chemins vicinaux, c'est le plus grand service à rendre à l'agriculture* ».

Les autres circonstances sont locales, et deux

lettres les expliquent clairement : Dans celle adressée au préfet le 21 novembre 1858, l'ancien maire Généreux Mamnès Nallet développe un argument : « *La route de Champagné-Saint-Hilaire passant par Sais et la station du Courault allant à Couhé est très importante pour les habitants des communes de Champagné-Saint-Hilaire, de La Ferrière, de Brion et même de Saint Secondin, vu le grand commerce des foires et marchés de Couhé* ».

Il ne fait qu'évoquer un autre argument que précise de Bonnal, maire de Champagné entre 1859 et 1862 en écrivant lui aussi au préfet : « *J'ai eu l'honneur de vous demander 500 mètres de route sur le chemin de grande communication allant de Champagné à la station de chemin de fer de Couhé.* »

La voie ferrée partant de Paris est ouverte officiellement jusqu'à Poitiers le 15 juillet 1851 et le tronçon Poitiers Angoulême sur lequel se trouve la gare du Courault, deux ans après, le 18 juillet 1853. Le chemin de grande communication doit donc pouvoir drainer les personnes et les marchandises des communes situées à l'est de Champagné, vers le rail.

Mais l'itinéraire privilégié pose problème

En 1854, le Conseil Municipal de Champagné-Saint-Hilaire s'était réuni et le 29 novembre, le maire Pierre Maupetit signait le compte rendu de séance dans lequel se trouvait ceci :

« *Monsieur le Maire fait observer au conseil que depuis longtemps la commune est en instance pour demander la confection du pont de Vieillemonnaie et du chemin qui y conduit comme voie d'accession à la station du Coureau et que rien de positif n'a été arrêté jusqu'à ce jour, qu'au contraire le Conseil Général dans sa dernière session a reconnu que la voie la plus directe pour aller de Champagné au Coureau est celle de Saix, et a classé ce chemin de Grande Communication comme faisant partie du n° 50.* »

Passer par Vieillemonnaie comme le voudrait la municipalité de Champagné-Saint-Hilaire ou par Saix comme le recommande le Conseil Général de la Vienne... « *There is the Question* », en ces temps de l'Empereur Napoléon III. La réponse est déjà transparente dans cette même déclaration de Pierre Maupetit puisqu'il reconnaît que « *tout en regrettant la direction de Vieillemonnaie à cause de l'indispensable réparation*

de ce passage, que celle adoptée par l'autorité supérieure est en effet la plus directe et peut-être la moins coûteuse. » Tous les Champagnois dans les années 1850 ne sont pas aussi accommodants que Pierre Maupetit. La lettre de 1858 rapporte au préfet que dans les réunions du conseil municipal, une coalition « persiste à détourner du chemin allant à Couhé, passant par le Courault, les 2/3 des prestations de 1859 avec l'intention absurde de ramener cette route à Vieillemonnaie et Monts. »

C'est un combat perdu puisque c'est l'avis du Conseil Général qui est décisif et la cagnotte du Préfet qui paie. Ce sera donc par Says et il va falloir franchir le Clain par un pont solide.

La construction du pont de Saix

Si l'on en croit Généreux Mammès Nallet, il y a du travail puisque « pour aller à Couhé, il n'y a que des chemins presque impraticables dans des terrains accidentés. »



Le moulin et le passage du Clain sur le plan des masses de cultures - 1807



Le moulin et le pont de Says sur Google Earth le 15/09/2018

On est déjà le 18 août 1863, quand la municipalité de Champagné-Saint-Hilaire obtient un projet pour la « construction de la lacune de Saix et d'un pont sur le Clain avec ses abords – longueur 724,40 mètres. » Il faut comprendre qu'il s'agit de compléter les travaux routiers qui sont alors terminés de part et d'autre de la vallée du

Clain, et le chantier le plus important est de remplacer le pont qui alors, est surtout l'accès du bourg au moulin.

Le géomètre de Gençay, Mesmin, établit un avant métré d'un pont à 2 arches de 12 mètres chacune, portées par une pile centrale. Dans la liste des matériaux à utiliser, on remarque qu'ils sont pour la plupart pris à proximité : l'empierrement siliceux et les moellons taillés à la pointe pour construire les murs proviennent des coteaux de Saix, le sable est dragué dans le Clain ou extrait de la carrière de Mauny, la pierre pour les bordures de trottoirs est tirée des carrières de Vaux, le bois pour charpenter et pour tailler des pieux est abattu dans les bois de la Millière. Seront commandés « au Pontouvre la pierre de taille provenant des meilleures carrières d'Angoulême », un ciment de rejointoiement qui soit « non éventé » et la chaux hydraulique à Echoisy près de Mansle en Charente où depuis 1851 une usine fabrique de la chaux qui donne un mortier capable « d'acquiescer au bout de quelque temps, une dureté comparable à celle de la pierre » Elle est si appréciée en 1855 qu'on en fait l'essai pour les travaux à la mer de Fort Boyard.

La durée des travaux

Le 17 octobre 1864 a lieu l'adjudication des travaux pour une longueur de route de 990 m et pour l'ensemble du pont de Says. Six entreprises sont sur les rangs, c'est celle d'Honoré Lafosse de Saint Benoît qui l'emporte en consentant le plus fort rabais de 12% sur la soumission de 17 550,40 F.

Les travaux ont nécessité deux ans. Ce fut long parce que s'ils étaient « convenablement faits » par Lafosse, ils ne l'ont pas été avec régularité. Le 9 janvier 1865, alors que 7 arches sont finies et que les deux autres sont à moitié faites, il faut arrêter les travaux en raison de la gelée et de la neige pour une durée indéterminée. Des tractations ont lieu : le 24 mars, Lafosse consent à changer en bonne pierre de taille d'Angoulême, les maçonneries prévues en moellons de pays, sans augmentation de prix. Le 15 mai 1865 de la même année, un inspecteur des travaux constate que ceux-ci « marchent très lentement » et regrette que la chape ne soit pas encore réalisée, laissant la maçonnerie sans abri. En fait, Lafosse est aussi engagé sur le pont de Château-Garnier si bien

que le 23 avril 1865, sur celui de Says, il n'y a que 9 ouvriers : 2 piocheurs de terre, 3 casseurs de cailloux, un goujat pour faire le mortier, 2 maçons et un tailleur de pierre.

Enfin, le certificat de réception est signé le 30 septembre 1866, à l'heure de midi, par l'agent voyer Tribot et par l'entrepreneur.



À partir du dossier O 550 des Archives Départementales de la Vienne le 30 septembre 2019, il y a exactement 153 ans.

Louis VIBRAC

Le premier maire de Champagné-Saint-Hilaire

Les dimanches 15 et 22 mars 2020, les électrices et électeurs de France iront aux urnes pour désigner les membres des Conseils Municipaux, lesquels éliront le maire de leur commune. Un petit coup d'œil dans le rétroviseur historique peut nous ramener au premier maire de Champagné-Saint-Hilaire : il s'appelait Jean Vincent BOURDIER.

Béra, il est le cousin du père de Louis Zéphirin Béra. Il est le cinquième des 10 enfants Bourdier (ou Bordier) et le premier à ne pas être enregistré à Champagné-Saint-Hilaire. Mais rappelons que les deux paroisses composaient la même châtellenie du Chapitre de St Hilaire le Grand.

... Pont de Saix... / ... Le Premier Maire de Champagné-Saint-Hilaire...

Sa signature

Le titre de maire vient de l'adjectif latin *major* qui signifie majeur, au sens de « plus grand ». Dans ce sens, le mot a été utilisé au Moyen-Age et sous le règne des rois, mais la commune actuelle est l'héritière du décret révolutionnaire **du 14 décembre 1789**. C'est à la demande du député breton Lanjuinais que l'Assemblée Constituante a choisi le titre de maire pour désigner le chef de chacune des municipalités.

Acte de baptême de Jean Vincent Bourdier (ou Bordier)

Il y eut dans notre commune une transition en douceur entre l'administration locale de la monarchie et les nouvelles institutions. Le sénéchal en place Charles François de Marconnay, aux fonctions judiciaires, devient « *maire et sénéchal de Champagné-Saint-Hilaire* ».

Il n'est pas étonnant que le choix du maire se soit porté sur Jean Vincent Bourdier : il est célibataire et le restera, pouvant ainsi exercer ses fonctions comme un sacerdoce de prêtre laïc. Si ses frères aînés sont morts en bas âge, lui est d'une robuste constitution. Il réside alors au centre du bourg et il peut avoir été un « *coq du village* » c'est-à-dire un riche fermier, apparenté qui plus est, à une famille de notaires. Il est instruit bien sûr et sa signature n'a rien à envier à celle de ses cousins Béra. Ce sont les hommes de plus de 25 ans, payant des impôts équivalant à 3 journées de travail qui peuvent voter, mais tous ne le font pas !

Le premier maire de Champagné-Saint-Hilaire est donc **Jean Vincent Bourdier**. Son élection a lieu le 4 novembre 1792, un mois et demi après la proclamation de la République. C'est un jeune homme de 31 ans, puisqu'il est né en février 1761 à Romagne, sept ans avant Napoléon Bonaparte, et baptisé le 17 de ce mois à l'église St Laurent. Par sa mère Renée

Les fonctions du maire

Celle qui a sans doute le plus changé les habitudes des Champagnais, c'est d'aller déclarer officiellement les naissances, les mariages et les décès à la maison commune ou mairie et non plus à l'église, le maire étant devenu selon la formule « *...par devant nous Jean Vincent*

Bourdier maire et officier de l'état civil de la commune de Champagné-Sain-hillaire canton de gençay, arrondissement de civrai département de la Vienne, ont comparu...» (orthographe de l'acte respectée-origine ADV)

Il est responsable de l'ordre dans sa commune. Le district de Civray demande souvent sa présence au chef-lieu en tant que commissaire de la commune lors de la vente des biens ecclésiastiques et des émigrés. Le même district qui reçoit des pétitions de citoyens, sollicite fréquemment la municipalité pour qu'elle donne son avis ou fournisse un certificat prouvant les dires des réclamants.

Il accomplit des missions particulières pour résoudre des problèmes nationaux. Ainsi, le 16 août 1794, Jean Vincent Bourdier est chargé de rassembler au chef-lieu de canton qui est Sommières à ce moment-là, les cochons que chaque commune est sommée de mettre à la disposition de l'administration révolutionnaire. (SAO 310)

La carrière de Jean Vincent Bourdier

La succession de six régimes politiques a fait souvent varier la fonction de maire. Retenons qu'à partir de la fin de 1795, le gouvernement appelé Directoire donne de l'importance au canton. Bourdier reste maire de Champagné-

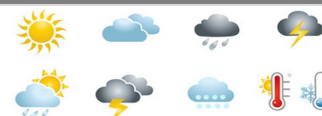
Saint-Hilaire mais il est subordonné à l'autorité du Président de la municipalité cantonale, élu par les hommes du canton de Sommières.

Il redevient maire à part entière en mai 1800, nommé par le préfet, représentant de Bonaparte, avec des conseillers qui n'ont qu'un rôle consultatif. En juillet 1816, sous Louis XVIII, il passe la main à son cousin Jean Guitteau, mais il reste adjoint avec Mannès Nallet dit Généreux. Il retrouve la fonction de premier magistrat de la commune à l'été 1823 et sans discontinuer il va apposer sa signature au bas des actes d'état-civil jusqu'au 6 avril 1835, sous Louis Philippe, roi des Français. Il a alors 74 ans et sa santé robuste lui permet de vivre encore 9 ans. Il meurt à Champagné-Saint-Hilaire le 18 septembre 1842 à 83 ans.

Jean Vincent Bourdier a exercé des fonctions municipales durant 42 ans, mais il est loin d'avoir battu un record de longévité. Charles Edmond Mathis, né le 20 février 1852 à Éhuns en Haute Saône, fut député de 1910 à 1919 et **maire** d'Éhuns pendant 70 ans, et jusqu'à sa mort à 101 ans, le 30 octobre 1953. (Wikipédia)

Louis VIBRAC

Mais t'es haut ! Bilan Météo



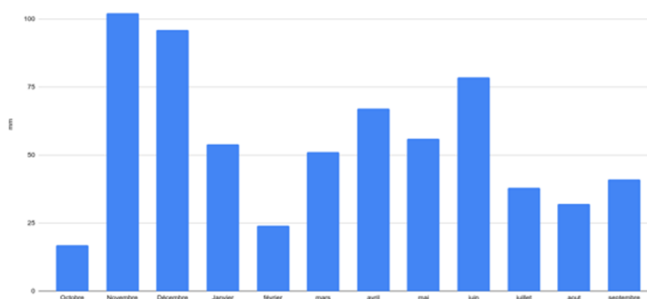
Météo, mais t'es haut à Champagné

Une impression d'ensemble

La révolution climatique, ce n'est pas pour après-demain ! On la vit à présent. On avait déjà connu des jours d'été brûlants, mais ils étaient encore exceptionnels. Cette année, la canicule s'est installée souvent, durant plusieurs jours, et le record de 38° au thermomètre a été atteint, plusieurs fois.

Le total de 656 mm de précipitations recueillies à Limes durant les 12 mois allant d'octobre 2018 à septembre 2019 inclus, ça peut faire illusion : en fait, 250 mm soit 40% de ce total sont tombés durant 3 mois (novembre, décembre, janvier), et on n'a compté que 64 jours de pluie (de bruine parfois) soit un jour sur six seulement, avec les périodes du 22 décembre au 19 janvier, et du 16 juin au 26 juillet sans une goutte de pluie. Et quand le ciel d'été daignait nous brumiser de quelques bruines, le vent un

peu énervé et la chaleur un peu excitée se combinaient pour balayer l'humidité.



Pluviométrie à Limes d'octobre 2018 à septembre 2019

Le déroulé météo des 12 mois

Le dernier quart de l'an 2018 a eu la complaisance de nous assurer de quelques bonnes réserves d'eau pour les futurs temps arides, et en un minimum d'averses. Novembre notamment a été fidèle à son habitude mouillée avec 102mm. Les mois d'hiver se sont faits doux pour

les Champagnois frileux : le Noël 2018 a été un Noël « au balcon » et en permanence, à l'abri du vent qui s'est beaucoup dépensé, les petits matins n'étaient que frisquets.

L'alcool du thermomètre a rarement glissé sous le zéro et s'est même cru au printemps dès la mi-février : des moyennes de 5,6°C le matin et de 12,3°C l'après-midi, et avec des grimpees de 20°C le 26 et de 22°C le 27.

Mais c'était sans compter sur les caprices de la Nature. Mars est plus frais que février et deux fois plus pluvieux avec 51 mm. Avec ses giboulées et même son orage du 25, le mois d'avril se fait plus humide encore -67 mm au pluviomètre-, ce qui ne l'empêche pas de faire un caprice de gelée à -1°C qui gèle superficiellement les jeunes pommes de terre. C'est une simple petite crise du froid qui doit céder à partir du 16 à l'emprise du vent du sud.

Et le printemps déboule dans la deuxième quinzaine d'avril avec une moyenne de 15,4°C l'après-midi et surtout avec une petite fièvre à 25°C les 19 et 20. Cette esquisse de canicule, les trois mois suivants vont l'amplifier. Les 30 et 31 mai, weekend de l'Ascension, la température grimpe à un 28°C que les premiers jours de juin poussent à 30°C.

Et puis, ce sont des nuits chaudes à 20°C suivies de jours qui peuvent s'embraser : on peut parler de canicule à partir du 24 juin avec 19°C le matin et 33 à 38°C l'après-midi. La moyenne générale des après-midi de juillet atteint plus de 29°C et il faut la pluie du 26 juillet pour apaiser un peu ce temps tropical. Du 10 au 21 août, on respire, mais l'été se rappelle à notre peau par un 30°C le 23 et même un 34°C le 25.

Septembre ramène notre météo à ses habitudes. Il y a bien une petite poussée à 32°C le 15, mais les moyennes sont plus supportables : 14,7 le matin, 24, 5 l'après-midi, les températures nocturnes plus raisonnables, et la pluie revient. Mais le vent est toujours là, tantôt de l'est, tantôt du sud, faisant la pluie et le beau temps.

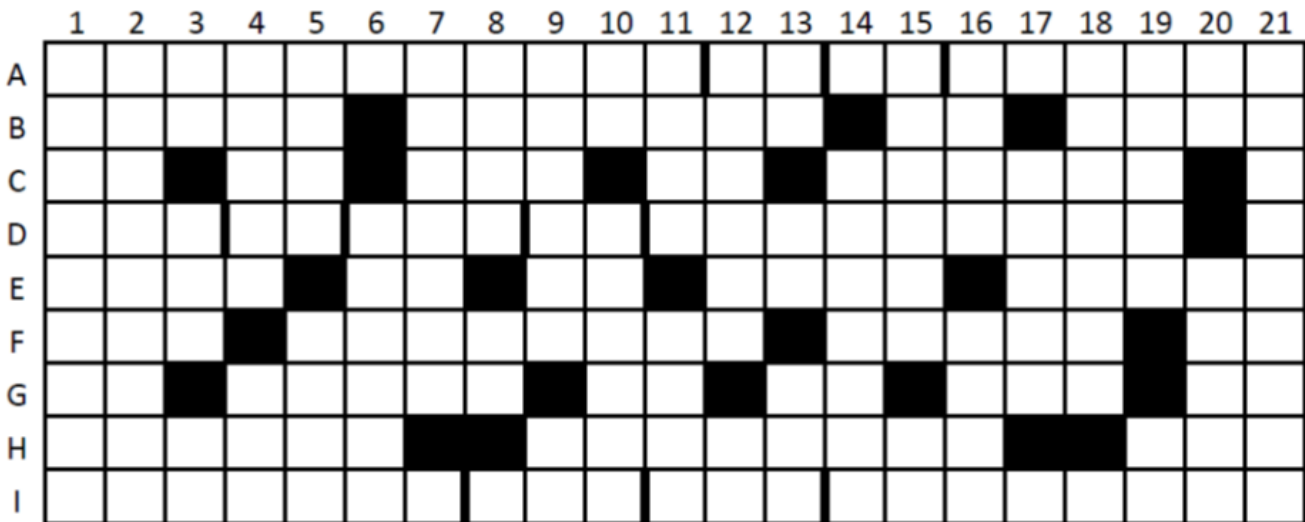
Les conséquences

On dirait que les hirondelles hésitaient à partir : chaleur, herbe jaune, feuilles sèches, ça leur convenait bien.

On attend qu'octobre nous redonne du vert dans les gazons, maintenance aux arbres assez

de feuilles pour qu'on ait un automne coloré, qu'il remonte le niveau du Clain, renfloue les mares et les réserves en plastique qui se sont vidées, redonne de la souplesse aux argiles qui se sont crevassées. Mais on ne peut pas crier à la catastrophe. On n'a pas été privés d'eau pour se laver les dents, ni pour troubler le pastis. On a juste été encouragés à ajourner le lavage des voitures, sauf dans une station, et à sevrer les légumes en eau de l'adduction. Les jardins en majorité ont fourni de belles tomates, de nombreux vergers ont croulé sous les mirabelles, les pommes, les figues, les animations publiques ont su échapper aux mauvaises gouttes et la terrasse « Aux petits Oignons » s'est offerte souvent comme décor à des bavardages ensoleillés.





Verticalement :

1. Qui utilise volontiers sa carte de crédit
2. Etc dans son entier
3. Souvent deux fois dans le Pampers - Première page du journal - La pointe du Bic
4. Sec ou sèche - Il a l'âge d'aller au collège
5. Evasion de nuit, envie de jour - Accom-pagne Jaunay
6. Font le veau
7. L'histoire retient ceux des deux Napoléon
8. Eau préférée des canards - Deux fois dans le même
9. Prénom féminin fêté le 22 octobre - Lettres à droite et à gauche d'une carte de géo
10. Renforce le non d'un enfant fâché-Le contraire d'un ami
11. Ne circule pas à Champagné, même sans « way » - Savez-vous la mode de le planter ?
12. Peut qualifier la volonté, la beauté ou la bonté - Donne le départ pour l'infini
13. L'intérieur du beau - Note ou île française - Bonjour latin
14. Chanteur d'un groupe de reggae (un de ses albums a pour titre Nuttin'Likkle)
15. Nom du @ au Canada - Demi peau de chien
16. Ce que fait vite le chasseur - Il y en avait onze au Goupillaud
17. Il y a ceux de la vie, ceux du métier et ceux d'un match
18. L'une était frappée par Monsieur Bellicaud, les autres vibrent avec le marteau et l'étrier
19. Elles arrivent avec l'orage - Entre dans la gamme entre le « la » et le « do »
20. Il élimine une fois mais souvent deux fois - C'est possible à Champagné quand il y a de la neige
21. Fréquente la Fac

Horizontalement :

- A. Il porte le numéro 86 (en 4 mots)
- B. Allonge - Nos moustiques ne transmettent pas cette maladie tropicale - Rigolé - Temps nocturne
- C. Ordinateur abrégé - Numéro du bon roi Henri - Pas amateur - A vendre en 2 lettres - Rose d'église
- D. Alcool de fruits jaunes (en 5 mots)
- E. Roman d'Ernest Pérochon - Fin d'hier - Au bout du chemin - Village Champagnois (sans le) - Sortie à l'envers
- F. En bout de piste - Prénom féminin ou indul-gence - Religion - La moitié d'un moka
- G. Le bout d'une mairie - Drap qui met le bébé à l'aise - Pour appeler - Association de la Jeu-nesse - Hardi - Une partie de la main
- H. Nom ancien du Pô, le fleuve italien - Ca-pable de faire pleurer - Peut durer sur le court ou s'étendre sur la table
- I. Demande d'un enfant à son papa ou à sa ma-man, le soir surtout (en 4 mots)

Solutions :

Horizontal : A - Département de La Vienne; B - Etrier, Malaria, Ri-nuit; C - PC, IV, Pro, AV, Rosace; D - Eau de vie de mirabelle; E - Nene, Ex, In, Neda, Eussit; F - Ste, Clemence, Islam, Ka; G - Le, Alese, Eh, AJ, Ose, In; H - Eridan, Emouvan, Set; I - Raconte moi une histoire
Vertical : 1 - Dependster; 2 - Eicaetera; 3 - Pi, Une, Ic; 4 - Arde, Ado; 5 - Reve, Cian; 6 - Velent; 7 - Empires; 8 - Mare, Em; 9 - Elodie, Eo; 10 - Na, Emernit; 11 - Tram, Chou; 12 - Divine, Un; 13 - Fa, Re, Ave; 14 - Radjah; 15 - Aropas, Ni; 16 - Vise, Lots; 17 - Aleas; 18 - En-clume; 19 - Nuees, Si; 20 - Ni, Sider; 21 - Etudiante

Le Marché des Arts et Gourmandises



« La Butte s'illumine pour le Téléthon 2019 »



Les Illuminations 2019



RÉTROSPECTIVE 2019

BOLIVIA

Samedi 23 Mars
Salle du Conseil
Champagné-Saint-Hilaire
A 18 h

Diaporama et é
LA BOLIVIA
avec Marin
étudiante ayant séj

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
21 juin 2019

à la fête
anbismu

ATELIER GUITARES
Intervalles (Ligué)

ENSEMBLE VOCAL
CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE
LEONORE M...
Intervalles

LE SOUK AUX CHANSONS
AVEC
AGNES HERVE MARTINE

dès 18h30

CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE

Randonnée pédestre
Dimanche 07 juillet 2019

Départ 9h de la Base de l...

Brocante
Buvette et Restauration

Circuit court 8 km
Circuit moyen 13 km
Circuit long 16 km

D 29

Champagné-Saint-Hilaire

Jeudi 08 août 2019
Dès 17h et en nocturne

Marché des Arts et Gourmandises
Animé par le ...

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019
entre 10h et 12h :
À LA BIBLIOTHÈQUE DE
Champagné-Saint-Hilaire

Journées Européennes du Patrimoine
20-21 Septembre 2019

LA PAUSE MUSICALE
CHAMPAGNE-ST-HILAIRE (86)
SALLE DES FETES

Marie Rouquié
Tomoko Katsura
Gabriel Grosbard
Violons, alto
Guillaume Grosbard
Violoncelle

VEN 20 DEC 20H30

Et voici le grand moment arrivé, les quatre musiciens de Champagné, soit le quatuor au grand complet, pour ce dernier concert de la saison 2019 !
Au programme, comme à l'habitude la surprise est de mise de la musique de différents styles et époques, un moment de partage et de découverte.
Alors n'hésitez pas à nous rendre visite, car tout le monde est le bienvenu, et chacun y trouvera son compte !

PARTICIPATION SOUHAITÉE
www.champagne-saint-hilaire.fr

À Champagné-Saint-Hilaire
AFMTELETHON

« La Butte s'illumine pour le téléthon 2019 »
ILLUMINATIONS ET TÉLÉTHON
Vendredi 06 décembre de 19h à 23h

Spectacle de cirque et chansons
Lancement du Téléthon
Concert d'ouverture Téléthon
Célébration, top illuminations, arrivée de Noël avec Marie La Plume

06 et Samedi 07 décembre de 10h à Minuit

Vente de livres
Relais petites voitures
Atelier gym adulte/enfant
Course relais Garçons / Filles
Jeux d'habileté

Champagné-Saint-Hilaire et les associations : Comité des Citoyens, APE, Gymnastique Volontaire, CRU166, Ensemble Vocal, le Jardin à la Bibliothèque Municipale.

ENTRÉE LIBRE

di 29 novembre 2019
Salle du Conseil
Champagné-Saint-Hilaire
A 20 h :
de voyage en Inde
Verte du Kerala

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire
☎ 05.49.37.30.91

E-mail : contact@champagne-saint-hilaire.fr
Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

